

journal de la Confédération Musicale de France

N° 353-354

JUILLET-AOÛT 1982

ORGANE MENSUEL DES 49 FEDERATIONS,
DES 6.000 SOCIÉTÉS ET ECOLES
ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES

La C.M.F. est reconnue d'Utilité publique par décret du 2 janvier 1957 et agréée par le ministère de la Culture et le ministère de la Jeunesse et des Sports. Elle est affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique et membre du Comité National de la Musique.

Numéro de la commission paritaire 34407

« Toute musique n'a de valeur que si elle est précédée et suivie de silence »

Éditorial

Fête de la Musique 1982

MALGRÉ le court laps de temps imparti pour sa réalisation, cette fête de la Musique a été, certes, une réussite.

Je dois en féliciter tous ceux qui, avec célérité, ont œuvré pour qu'elle se passe dans les meilleures conditions. Nous avons adressé deux lettres aux Présidents et aux responsables de nos quarante-neuf fédérations, et nous les avons personnellement contactés pour leur faire part des souhaits de notre Ministre de la Culture. Ce travail a été fait en accord avec la Direction de la Musique, avec qui nous avons été en contacts fréquents.

Par André AMELLÉR

Oui... mais fête éphémère où les chaînes de radio, de télévision participaient parce que notre Ministre les avait, nul doute, instamment sollicitées.

Mais, de nouveau, c'est le silence !

Silence tout au moins vis-à-vis de nos sociétés populaires qui, malgré leur succès considérable lors de nos concours, festivals et autres grandes manifestations, sont ignorées dans la quasi-totalité des émissions...

Et pourtant, en musicien averti, je puis vous assurer que nombreuses sont nos formations de haute qualité. Quand finira-t-on de considérer l'expression populaire comme un art mineur ?

Au moment où des actions sont entreprises par les pouvoirs publics pour la divulgation et la démocratisation de la musique, cette fête a été la bienvenue, mais encore faut-il qu'elle soit suivie d'effets tangibles. Des efforts sont faits sérieusement dans d'autres domaines et l'on s'en rend compte...

Le nombre des musiciens concernés est considérable et ils se voient sacrifiés. Des émissions très suivies ont été abrogées et il semblerait que nous soyons frappés d'ostracisme, car même des lettres courtoises de demandes instantes sont restées sans réponse.

Nous souhaiterions être pris en considération, alors que 650.000 musiciens et leur famille se dévouent pour la musique populaire qui est à la base de toutes les musiques.

Ceci intéresse aussi tous les musiciens professionnels quels qu'ils soient, car nous rappelons que 75 % d'entre eux sont issus de nos rangs.

Sans nos efforts constants depuis plus de soixante-quinze années, l'enseignement et la vie musicale eussent-ils été maintenus dans un pays qui, il faut le dire, serait un désert musical ?...

Alors, doit-on continuer à nous ignorer ? Je laisse ce propos à vos réflexions.

L'écho de la Journée de la Musique

Nous consacrerons dans le journal d'août-septembre une place importante à cette très belle manifestation de musique populaire qui, à l'appel de notre Ministre de la Culture, de M. le Directeur de la Musique, a eu lieu dans toutes les régions de notre pays.

Les fédérations de la CMF, malgré le peu de temps qui leur était imparti, ont fait un effort extraordinaire et il n'est pas un village où n'aient retenti, en ce premier soir de l'été, les échos de nos harmonies, de nos fanfares, de nos batteries-fanfares, pour la plus grande joie de tous.

Dans nos villes moyennes et grandes, la participation fut importante et tous nos présidents de fédération, à la réception de notre appel, avaient dépêché circulaires et documents à leurs sociétés. A Paris, en région parisienne, notre CMF s'est aussi partout manifestée.

D'ores et déjà, notre Président adresse à tous l'expression de sa reconnaissance, de sa fierté et de son plus cordial dévouement.

• Voir en page 2 les derniers échos

instrument

Le luth

• Suite du dernier numéro



Ernst Gottlieb Baron (1696-1760).

Ainsi, à Prague, le célèbre luthiste et compositeur, le comte Johan Anton Losy (1645-1721) accueille dans son palais, rue Hibernia, les luthistes A. Berth von Bohrenfels, J.-G. Weichenberger, Ignaz Hinterleithner, Jacques de Saint-Luc, Sylvius Léopold Weiss. Ce dernier lui dédiera une pièce « Tombeau sur la mort de M. le Comte de Logy ». Donc, à la mort de Losy, en 1721, le luth s'éteint à Prague alors que le Comte avait su donner pendant plus de cinquante ans, avec deux autres luthistes, Dreus Dix et Antoni Eckstein, un essor remarquable à l'instrument.

Vienne a eu une brillante école avec les célèbres luthistes Johan Geor Weichenberger (1676-

• Suite page 5



« La C.M.F. », comme chaque année, sera fermée pendant la durée du mois d'août. Vous pouvez cependant adresser au bureau administratif les accidents graves. Une permanence aura lieu chaque semaine pour transmettre les déclarations d'accident à la compagnie d'assurance.

Le bureau administratif sera ouvert le mercredi 1^{er} septembre, à 9 heures.
Bonnes vacances à tous !

Echos de la Fête de la Musique

• Fédération des Alpes de Haute-Provence

M. Félix Sappéi, président de la Fédération, nous communique que pour la fête de la Musique du 21 juin, à 20 h 30, toutes ses sociétés se sont produites dans leur localité.

• Fédération du Midi

Une participation très importante a pu être remarquée dans la Fédération du Midi. D'ailleurs des articles vont nous être adressés à ce sujet.

• École de musique du Perche

L'École de musique du Perche est heureuse de vous informer que son concert du lundi soir 21 juin, journée de la fête de la Musique, a été une parfaite réussite.

Voici quelques renseignements concernant cette soirée. Elle a eu lieu dans un village de moins de quatre cents habitants, à Reveillon, au cœur du Perche en Basse-Normandie. Près de trois cents auditeurs étaient présents à ce concert.

Au programme de cette soirée : un récital Joël Nourry et Maurice Selb (saxophone soprano et piano) et la participation d'une vingtaine d'élèves environ et du professeur de piano de l'école.

Joël Nourry, fondateur et directeur de l'École de musique du Perche, laissa, en ce jour de fête les élèves entièrement libres dans le choix des pièces qu'ils interprétèrent. Les enfants ont participé avant, pendant l'entracte et après le récital. Les élèves à l'orgue, à l'accordéon et au piano ont fait preuve de beaucoup de spontanéité et d'amour pour la musique.

De 20 h 30 à minuit ce fut véritablement la fête de la Musique au bourg de Reveillon. En ce jour le plus long de l'année, journée de la lumière, journée de la musique, les participants au concert de l'École de musique du Perche firent la preuve du grand amour qu'ils portent à la musique.

• Fédération du Tarn

Les villes du Tarn ont, dans leur quasi-totalité, répondu à l'appel en faveur de la journée de la Musique ; on y trouve Albi, Castres, Mazamet, Carmaux, Réalmont, Graulhet, St-Sulpice, Lavaur. Si certains villages ruraux n'ont pas participé, ce n'est qu'en raison des travaux à la campagne qui retenaient la presque totalité des gens.

En conclusion, les consignes de la CMF, transmises par la Fédération, ont été largement suivies, dans une proportion de l'ordre de 85 à 90 % des sociétés fédérées.

« Allegro vivace ! » La liesse populaire a battu son plein, hier soir, au parc de Rochegude, à Albi, comme d'ailleurs dans de nombreux autres sites du département et à travers tout le pays.

C'était à l'occasion de la fête de l'été, placée, cette année, délibérément sous le signe de la musique, à l'instigation du ministre de la Culture, Jack Lang.

Il y eut donc, à partir de 20 h 30, et jusqu'à une heure très avancée de la nuit, des airs et des rythmes de toutes sortes et de tous les âges. Avec en supplément au programme à Albi, la distribution à l'entrée du parc, d'un tract appelant à l'union de tous pour relancer au plus vite dans la préfecture

du Tarn un enseignement musical digne d'une ville de grande tradition culturelle.

Pour les membres de l'association qui s'est créée récemment en vue de faire aboutir cette estimable revendication, les sentiments, pour l'heure, seraient sans doute mieux traduits par l'expression : « Allegro ma non troppo ! »

• Fédération du Limousin

M. J. de Chalain, Président, nous communique qu'il a envoyé 200 circulaires avec commentaire, à travers sa Fédération. En tant qu'administrateur spécialisé volontaire dans l'animation des jeunes en milieu H.L.M. La circulaire a été également adressée à ces derniers.

Certaines associations d'animation H.L.M. dont « les Minettes de Limoges » dont on commence à vanter le dynamisme et l'efficacité.

Tous ont participé dans un cadre élargi ce jour-là et, bien qu'il ne s'agisse pas d'action spécifique de la Fédération Musicale, cette participation a une valeur dont le Président de Chalain nous reparlera par la suite.

• Fédération du Vaucluse

Lettre à M. Jack Lang, ministre de la Culture, 3, rue de Valois, 75042 PARIS.

Monsieur le Ministre,
Me permettez-vous :

L'initiative de faire du 21 juin la Grande Fête de la Musique a été pour moi une excellente idée et j'ai fait, je vous assure, le maximum pour que cette soirée soit une réussite.

Lors de la réception de la lettre du 9 juin dernier de M. le Président Amellér (photocopie ci-jointe), Président de la Confédération Musicale de France, j'ai immédiatement fait 40 photocopies et sous enveloppes, mises à la poste par mes soins, toutes les Sociétés Musicales relevant de notre Fédération ont été informées.

Je souhaite ardemment que cette initiative ne soit pas sans lendemain et après avoir entendu les 12 et 13 mars 1982 M. Maurice Fleuret, Directeur de la Musique, en présence de M. Camille Roy, Inspecteur Général de la Musique, à l'occasion du Congrès de la Confédération Musicale de France à Neuilly, nous faire un exposé détaillé et convaincant sur la Musique et tout particulièrement sur la Musique Populaire.

Le soir du 21 juin :

Il y avait, soit dans les rues ou bien encore sur la place de l'Horloge, outre les initiatives individuelles, les Sociétés Avignonnaises relevant de notre Fédération :

La Musique et les Majorettes « De la Cité des Papes ». Président : M. Priante.

Les éléments hommes et femmes de l'Académie Provençale, Direction : M. Saire (Groupe Folklorique).

L'Harmonie Municipale d'Avignon, Président : M. Henri Duffaut, Sénateur-Maire.

Les Elèves de la classe de Tambourinaires du Conservatoire d'Avignon.

J'espère que les autres Sociétés du Département ont elles aussi fait de la Musique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de mon profond respect.

André TRINQUIER,

Président de la Fédération des Sociétés Musicales et Chorales du Vaucluse.

• En Alsace

— La Chorale 1856 de Molsheim : (président : André Amellér, directeur : Gérard Hoffer) a chanté place de l'Hôtel-de-Ville en présence du conseil municipal et d'une nombreuse assistance.

— La Chorale de Ranspach : (vallée de Saint-Amarin) ; dirigée par Michel Greth, a donné une sérénade devant la demeure du président Aloyse Arnold.

— La Chorale de l'École Célestin Freinet de Wittenheim, dirigée par Mlle Annaïck Baron a interprété divers chœurs sur les marches de l'église de cette banlieue de Mulhouse. Cette chorale avait obtenu la mention « très bien » au dernier concours de chant choral scolaire.

— L'émission Radio Fréquence Mulhouse, a eu lieu le 21 juin de 22 heures à 23 h 30 : elle était consacrée à l'Association des sociétés chorales d'Alsace et illustrée par les chœurs interprétés à l'occasion de la 2^e Association de chant choral de Mulhouse qui avait eu lieu deux jours avant, samedi 19 juin. L'émission était animée sous la direction de M. Devergranne, par Jacques Nicolai et Jean-Pierre Moser, président de la Chorale harmonie 1850 de Mulhouse.

— La Chorale 1857 de Haguenau (président : Alfred Stengel, directeur : Marcel Fenninger) a donné dans la grande salle de la maison de la culture, un concert fort apprécié, avec la participation de la Fanfare du 2^e Régiment de dragons.

— L'École de musique de Saverne a organisé une soirée animée par élèves et professeurs.

Chorales qui ont participé à l'émission du 21 juin à Radio-Mulhouse :

— Chorale Alliance de Mulhouse : président : Raymond Haberbusch ; directeur : Paul-Philippe Meyer.

— Chorale Harmonie 1850 Mulhouse : président : Jean-Pierre Moser ; directeur : Roland Jaeckel.

— Chorale « Ensemble vocal », Joseph Muller, Colmar.

— Chorale « La Saltarelle », Mulhouse : direction : M. Stroesser.

— Chorale du Collège Wolf : direction : Roland Jaeckel.

— Chorale Jean Wagner : direction : Hubert Erhard.

— Chorale polonaise Zamotul : direction : Stanislas Zieliński.

— Groupe choral Polonia : président : M. Pawela ; direction : Georges Gunst.

Avis aux sociétés

Lorsque vous organisez des concours de musique, renseignez-vous avant toute chose auprès de votre Fédération : cela évitera bien des erreurs.

NE JETEZ PAS CE JOURNAL...

... PASSEZ-LE A VOS AMIS!...

UNE NOUVEAUTE INDISPENSABLE

à tous les musiciens
jouant un **CUIVRE**

FARKAS - L'ART DE JOUER LES CUIVRES

Traité sur la formation et l'utilisation de
l'EMBOUCHURE du musicien jouant du
cuivre 79 F

Il n'a jamais été réalisé en France un travail aussi complet que cet ouvrage, qui fait autorité aux Etats-Unis, et dont la traduction française est due à A. Maillard, professeur de saxhorn-tuba au C.N.R. du Havre.

EDITIONS A. LEDUC

175, rue Saint-Honoré - 75040 PARIS CEDEX 01

Le luth



Sylvius Leopold Weiss.

• Suite de la page 1

1740), Ferdinand Ignaz Hinterleithner (1659-1710), Wenzel Ludwig von Radolt (1667-1716) (ce dernier représentant la transition pour les signes d'ornements utilisés par les Français et ceux utilisés par les Allemands du XVIII^e siècle) et Karl Kohaut, l'un des derniers luthistes allemands.

Bayreuth où la musique jouit d'un très grand prestige a accueilli respectivement les luthistes Adamo Falckenhagen (1697-1761), Carl Paul Durant et Joachim Bernhard Hagen.

Enfin, Dresde a eu, attaché à sa cour, à partir de 1718, le plus grand luthiste au monde selon Mattheson : Sylvius Léopold Weiss (1686-1750). Il fut le musicien le plus payé de son temps et également le compositeur le plus prolifique de l'histoire du luth (environ six cents pièces en sonate pour luth seul). En 1722, sa carrière fut momentanément interrompue quand un violoniste français, jaloux de lui, le frappa au pouce (quels moeurs !). Il rencontra certainement J.-S. Bach lors de ses visites nombreuses du Cantor à Dresde où son fils aîné Wilhelm Friedemann Bach (1710-1784) était très lié à S.-L. Weiss et occupait l'orgue de Sainte-Sophie. Jean-Sébastien Bach (1685-1750) a laissé pour le luth quatre suites (BWV 996, BWV 997, BWV 995, BWV 1006), un prélude (BWV 999), une fugue (BWV 1000) et un prélude fugue et allegro (BWV 998).

Le manuscrit de la suite BWV 1006 est daté entre 1735-1740 et il est fort possible que Bach l'ait arrangé pour le luth à la suite d'une visite à Leipzig que lui firent en 1739 S.-L. Weiss et Johan

Kropfgans qui fut l'élève préféré de Weiss.

La différence fondamentale entre S.-L. Weiss et J.-S. Bach, c'est que le premier est luthiste et connaît donc toutes les subtilités de son instrument, alors que chez Bach, bien que les œuvres soient pour le luth, nous y rencontrons de très grandes difficultés de jeu consécutives à la composition à partir de son « luth-clavecin » qu'il s'était fait contruire. Quant à la suite en sol m BWV 995, elle est écrite pour un luth à quatorze

Mozart. Ainsi mourut le luth en chantant la musique du divin Mozart.

Bien d'autres luthistes allemands n'ont pas été cités, pas plus que certains Italiens. Et en plus le catalogue des Editions Breitkopf mentionne de très nombreuses compositions pour le luth d'auteurs connus et inconnus qui n'ont pas survécu.

Enfin, Telemann et Haydn ont composé pour le luth. Notons aussi pour la musique de chambre plusieurs centaines de



chœurs qui n'a jamais existé (15). Or, nous savons que S.-L. Weiss, dans une lettre adressée à Mattheson, le 21 mars 1723, accordait son théorbe (instrument qui a lui 14 chœurs) avec l'accord du luth baroque. De plus, le dédicataire de la suite, M. Schouster, connaissait S.-L. Weiss. Son nom figure dans une lettre adressée à une amie de Weiss le 28 septembre 1741. Louise Adelgunde Victoria Gottsched. Ce M. Schouster était un chanteur basse et musicien à la chambre de Dresde, de 1744 à 1784, et sans doute luthiste lui-même.

David Kellner, Conradi et Rudolf Straube représentent les derniers luthistes allemands et leurs compositions annoncent déjà le préromantisme. Le dernier luthiste à avoir écrit pour son instrument est Christian Gottlieb Scheidler qui mourut en 1815 et composa des variations sur le thème du Champaernerlied de

concertos pour luth, instruments mélodiques et basse qui nous restent.

HONGRIE ET POLOGNE

La Hongrie a eu sa gloire nationale au XVI^e siècle en la personne du luthiste Valentin Bacfark. Il est né à Brassov (Kronstadt, en allemand : la ville de la couronne), en Transylvanie, en 1507. Il voyagea à travers toute l'Europe et fut considéré comme l'un des plus grands virtuoses de son temps. Avant de mourir de la peste en 1576 à Padoue, il détruisit l'ensemble de son œuvre demeurée manuscrite, déclarant que lui seul était capable de l'exécuter d'une manière correcte. Heureusement, il nous reste de ce grand virtuose les œuvres publiées de son vivant.

• Suite page 6

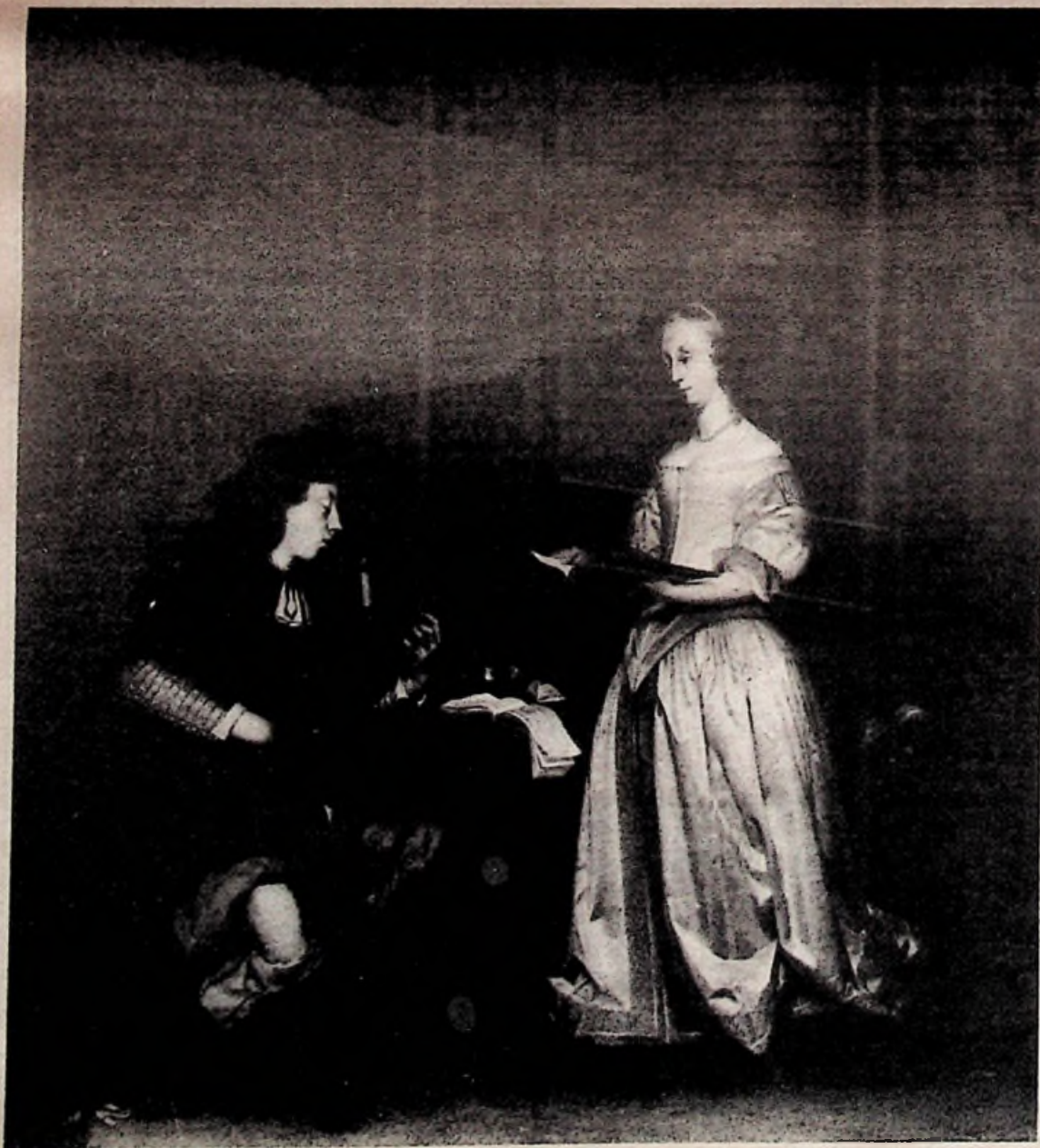


Photo : LAUROS-GIRAUDON



Le luth



possédons sur ce luthiste un texte fort utile pour la connaissance du jeu du luth (16) : « Son jeu était si plein et si harmonieux, son toucher si fort et si beau qu'il « tirait l'âme du luth », comme parlent ceux de cette profession. Il avait la main si bonne et si vite, qu'il ne levait pas les doigts en jouant et semblait les avoir collés sur son luth : adresse fort rare, et qui n'était pas connue avant lui. Bien qu'il touchât le grand luth mieux qu'aucun de son temps, c'était encore tout autre chose sur le petit. Et l'on ajoute que jamais personne n'a si bien prélué. » Sa grande réputation lui fit donner la charge de joueur de luth de la Chambre du Roi.

La Pologne attirera encore bien des étrangers, puisque le luthiste français Antoine Gallot (1566-1632), l'un des membres de la très célèbre dynastie des Gallot sera à la cour de Sigismund III. Elle aura au XVIII^e siècle son école de luth, en particulier en Silésie avec la famille Kropfganss (le plus vieux avait étudié avec Franz Le Sage de Richée) et Johan Kropfganss fut virtuose et ami de S.-L. Weiss.

Meusel, élève lui aussi de S.-L. Weiss, sera le dernier luthiste polonais important. Il nous reste de lui des trios en concert.

(15) Le luth baroque n'a jamais dépassé 13 chœurs.

(16) Sauval. *Histoire et recherches des antiquités de la Ville de Paris* (1724).

N.B. : photos LAUROS-GIRAUDON.

LES STAGES A TRAVERS

• Unions départementales des sociétés musicales et artistiques de la région Centre

Du 1^{er} au 21 août 1982 : Séjour de Royan - Niveau minimum moyen des examens fédéraux - 13 à 18 ans - Garçons et filles - Préparation de programmes - Concerts publics - Jeux de plage - 1 900 F, y compris voyage départ Bourges, Vierzon, Orléans, Blois, Tours, assurance, nourriture, hébergement, sorties éducatives. Inscriptions à M. Daniel Duchet, 152, avenue de St-Amand, 18000 Bourges. Les candidats extérieurs à la Fédération Musicale de la Région Centre sont acceptés dans la limite des places disponibles.

Du 1^{er} au 22 août 1982 : Séjour de Villefranche de Rouergue - Niveau minimum élémentaire des examens fédéraux - 10 à 14 ans - Garçons et filles - Préparation de programmes - Concerts publics - Activités de plein air - Excursions - 1 900 FF, y compris voyage départ Orléans, Vierzon, Bourges, Châteauroux, assurance, nourriture, hébergement, sorties éducatives, excursions. Inscriptions à Mme Claudine Fleury, 131, avenue des Noëls, 41350 Vineuil. Les candidats extérieurs à la Fédération Musicale de la Région Centre sont acceptés dans la limite des places disponibles.

Harmonie de chambre : Du 24 août au 5 septembre inclus - Niveau minimum supérieur des examens fédéraux - Flûtes, hautbois, clarinettes, bassons, trompettes, cors, trombones, tubas, contretubas, percussion - Préparation de programmes, concerts

publics. Inscriptions à Pierre Roberts, Résidence d'Artois, 3, avenue Lesage, 78600 Maisons-Laffite. Les candidats extérieurs à la Fédération Musicale de la région Centre sont acceptés dans la limite des places disponibles et après audition.

• Fédération musicale de Saône-et-Loire

15 au 25 juillet : Digoin - Stage de perfectionnement pour les élèves du cours élémentaire - (Instruments et solfège).

Nombre de stagiaires : 70.

Age minimum : 10 ans.

Le stage est plus spécialement réservé aux élèves des écoles rurales dont les « professeurs » ne sont pas des musiciens professionnels.

Pour tous renseignements, s'adresser au responsable du stage : M. Marcel Meugnier, Résidence du Vieux-Moulin, 71600 Paray-le-Monial.

17 au 27 août : Chagny - Stage de perfectionnement des instrumentistes, à partir du cours moyen 1^{re} année.

— Formation de moniteurs et de futurs chefs.

Age minimum : 16 ans.

Nombre de stagiaires : 70.

Pour tous renseignements, s'adresser au responsable du stage : M. Roger Remandet, 27, avenue Niepce, 71100 Chalon-sur-Saône.

— Participation des Stagiaires étrangers au département de Saône-et-Loire, pour chacun de ces stages : F 1 000.

• Suite de la page 5

l'Intabulatura de 1553 à Lyon et l'Harmoniarum musicarum de 1565 à Cracovie. Malgré son caractère pas très facile, n'a-t-il pas martyrisé en le giffant et le fouettant le jeune Hans Thimme qui joua à 14 ans devant le duc Albrecht de Königsberg, qui très impressionné par le jeu de l'adolescent le confia à Bacfark. A la suite de la plainte de Thimme au duc Albrecht sur les mauvais traitements subis, Bacfark écrivit une lettre d'excuse (le duc protégeait sa famille). En dehors de cette anecdote ses fantaisies représentent pour l'époque un progrès considérable dans le traitement de la polyphonie au luth (marche des parties, prolongement des frottements de seconde, déformation des rythmes). Bacfark montre aussi une très grande habileté dans l'adaptation au luth des chansons de Thomas Créquillon, Clément Janequin ou Jacques Arcadelt.

Les danses polonaises font leur apparition dans les tablatures de Matthaeus Weissel, de 1591 et 1592. Beaucoup de ces Chorae polonicae sont dues à un élève de Bacfark, Adalbert Dlugorai, d'autres à Diomedes Cato.

Le plus célèbre luthiste polonais est sans nul doute Jacob Polonais ou Jacob Reys (1545-1605) qui fut employé à la cour d'Henri III et d'Henry IV. Rappelons que, en 1573, Catherine de Médicis fit élire Henri III de Valois, roi de Pologne, et la mort de son frère Charles IX l'obligea à revenir en France. Jacob Polonais habita à Paris, rue Berlin-Poiré. Nous

7^e STAGE INTERNATIONAL



avec

Jean Serry

Jacques Chapuis

Danseur à l'Opéra de Paris. Puis professeur aux Conservatoires de Bourges et de Dijon. Chorégraphie des ballets, pièces, films, et organise des spectacles, conférences, stages en France et à l'étranger. Ecrivit le livre « Par le Mouvement » primé par l'Académie Française. Fonde et préside « DANSE ET ENSEIGNEMENT ».

Avec la collaboration de Claudine BERTIER danseuse et comédienne à Paris et Strasbourg

Musicien. Fonde et préside l'Association Internationale d'Education Musicale WILLEMS. Donne des récitals de piano et des cours en Suisse, France, Italie, Portugal, Pays-Bas, Danemark, Autriche, Yougoslavie, Allemagne, Canada, Tchécoslovaquie, Brésil, Tunisie, Israël. Chargé de cours au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, à l'Institut des Méthodes Actives de Lyon, à Strasbourg... Professeur de Pédagogie Musicale au Conservatoire Supérieur de Genève.

du 30 Août au 4 Septembre 1982
au Conservatoire de Dijon

Stage organisé par :

L'ASSOCIATION INTERNATIONALE D'EDUCATION MUSICALE WILLEMS et
L'ASSOCIATION DANSE ET ENSEIGNEMENT

Il s'adresse aux professeurs et futurs professeurs de danse d'une part, de rythmique, musique et éducation musicale d'autre part.

RENSEIGNEMENTS - INSCRIPTIONS : « Danse et Enseignement » - 4, rue des Bégonias F 21 100 DIJON (France)
(Date limite : 15 août 1982) Tél. : (80) 66 39 35

RÉPARATIONS
REMISE A NEUF
DE TOUS INSTRUMENTS
CUIVRE BOIS
Nickelage - Argenture - Vernis
Fabrication - Occasions
ARTISAN SPECIALISE
R. MAZEREAU
39, rue N.-D.-de-Lorette
PARIS-9^e
Fournisseur
de la Garde Républicaine

• Fédération de l'Île-de-France

Les stagiaires des fédérations limitrophes pourront participer à ces stages.

— Mennecy (Essonne) : 7 novembre 1982.

Lieu : Ecole de musique, parc de Villeroy.

Disciplines : tambours, clairons, flûtes, clarinettes, saxophones, chant choral.

Inscription : G. Louet, 5, rue du Puits-Messé, 91540 Mennecy.

— Persan (Val-d'Oise) : 12 décembre 1982.

Lieu : Centre culturel.

Disciplines : tambours, clairons, flûtes, saxophones, clarinettes, trompettes, basses, plectres.

Inscriptions : G. Duhamel, 24, avenue G.-Pompidou, Mergency, 95580 Andilly.

— Aubergenville (Yvelines) : 27 février 1983 ou 6 mars 1983.

Lieu : Ecole de musique, rue du Bois-Tonnerre.

Disciplines : tambours, clairons, trompettes d'harmonie, cors d'harmonie, basses, trombones, batteries jazz, accordéons.

Avec la participation comme professeur des membres de Quintette de Cuivres J.-B. Arhen.

Inscriptions : G. Meisshier, 7, chemin de Ronde, 78410 Flins-sur-Seine.

A 17 h 30, concert en l'église St-Ouen d'Aubergenville par le Quintette J.-B. Arhen et les stagiaires des classes instruments « cuivres ».

Les stages ont lieu de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

Cette rubrique
vous est ouverte

UTILISEZ-LA !

nos fédérations

• **La Fédération musicale de Picardie**

Organise un stage musical d'été, du 15 au 27 juillet, à Amiens.

Pour tous renseignements, s'adresser à : M. Michel BRISSE, Secrétaire Général de la Fédération Musicale de Picardie, 1, chaussée Jules-Ferry, 80000 Amiens. Tél. : 46-60-88.

• **Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Est :**

Préparatoire : 15 au 25 juillet, à Varey.

Responsable : André Vial, 99, rue de la République, Amerieu-en-Bugey 01500 - Tél. (74) 38 22 60.

DROME :

Préparatoire : 1^{er} au 14 août à Vesc.

Elémentaire : 16 au 29 août, à Vesc.

Responsable : Roland Périn, quartier de Vernaison, Châteauneuf-sur-Isère - 26300 Bourg-de-Péage. Tél. (75) 72 11 86.

RHONE : 18 au 30 juillet, à Savigny.

Responsable : Roger Cayrol, 69670 Vaugneray. Tél. (7) 845 81 69.

SAVOIE : 26 août au 5 septembre, à Arèches.

Responsable : Robert Combaz, La Vigne, 73520 La Bridoire. Tél. (76) 31 13 48.

HAUTE-SAVOIE : 19 au 31 juillet, à Contamine-sur-Arve.

Responsable : Joseph Lanovaz, La Sapinière, avenue des Vallées, Thonon-les-Bains. Tél. (50) 71 15 95.

FEDERAUX : Pédagogie : 2 au 13 août, à Vesc (Drôme).

Direction : 26 au 5 septembre, à Arèches (Savoie).

Responsable : Marius Buttard, 12, rue Docteur-Carrier, 69008 Lyon. Tél. (7) 872 33 58.

Dans la limite des possibilités, ces stages accueilleront des stagiaires d'autres Fédérations.

Adresser les correspondances au siège, 235, rue Vendôme, 69003 Lyon. Tél. (7) 895 08 96.

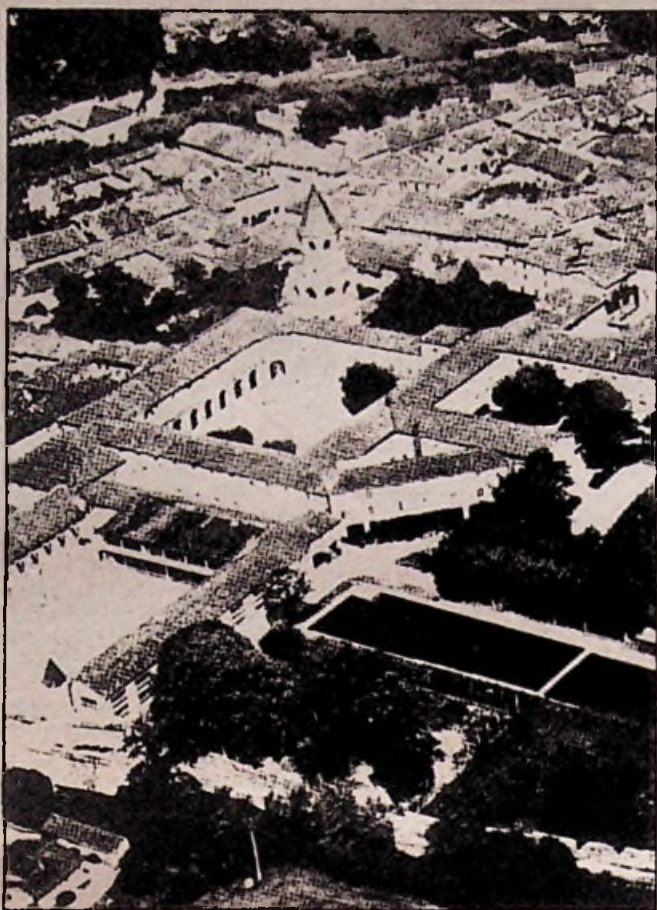
• **La Fédération des Sociétés Musicales de l'Indre organise deux stages :**

— 29-30-31 octobre et 1^{er} novembre : stage d'instruments à vent et direction d'orchestre ouvert à tous les musiciens amateurs et professionnels, organisé sous l'égide de la Municipalité de Châteauroux et de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Indre par les « Philharmonistes de Châteauroux ».

Artistique hebdomadaire) et non pas simplement comme discipline d'éveil. Cette condition est la seule qui puisse permettre à tous les enfants d'accéder à une formation musicale sans discrimination de milieu ou de situation géographique.

TRES IMPORTANT

Lorsque vous effectuez un changement d'adresse, veuillez nous communiquer votre ancienne adresse, le classement du fichier journal étant effectué par département. Merci.



SORÈZE (Tarn)

15 JUILLET - 30 JUILLET 1982

STAGE DE PERFECTIONNEMENT INSTRUMENTS A VENT MUSIQUE DE CHAMBRE

ENSEIGNEMENT

FLÛTE :

Maxence LARRIEU
Professeur au Conservatoire de Genève, professeur au Conservatoire National Supérieur de Musique de LYON.

HAUTBOIS :

Jacques CHAMBON
Soliste à l'Orchestre de PARIS, professeur au Conservatoire National Supérieur de Musique de LYON.

CLARINETTE :

Guy DANGAIN
Soliste à l'Orchestre National de FRANCE, professeur au Conservatoire National Supérieur de PARIS.

Stage recommandé aux musiciens amateurs

BASSON :

Jean-Pierre LAROQUE
Soliste à l'Orchestre du Théâtre National de l'OPÉRA, professeur au Conservatoire National Supérieur de Musique de LYON.

TROMPETTE :

Bernard SOUSTROT
Soliste international

COR :

Pierre DELVESCOVO
Soliste à l'Orchestre du CAPITOLE de TOULOUSE, ex-soliste de l'Orchestre Philharmonique d'ISRAËL, ex-soliste de l'Orchestre Philharmonique de MONTRÉAL.

TROMBONE :

Michel BECQUET
Soliste à l'Orchestre du Théâtre National de l'OPÉRA, professeur au Conservatoire National Supérieur de Musique de LYON.

MUSIQUE DE CHAMBRE :

Assurée par les professeurs.

ORGANISATION :

Le stage se déroulera du 15 juillet à 14 h au 30 juillet 1982 au matin. Les participants doivent arriver exclusivement dans la matinée du 15 juillet 1982. L'hébergement est assuré à l'École de SORÈZE.

CONDITIONS FINANCIÈRES :

Cours et hébergement : 2.000 FRANCS - Un droit d'inscription de SIX CENT FRANCS (600 F) sera versé, à valoir sur le prix total. Ce droit est obligatoire et non remboursable après acceptation de l'inscription. Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de : ÉCOLE DE SORÈZE - RENCONTRES MUSICALES.

RÈGLEMENT DU STAGE :

Les participants s'engagent :

- 1) à respecter les locaux dans lesquels ils travaillent et sont hébergés ;
- 2) à observer de 22 h à 7 h une discrétion nécessaire ;
- 3) à être présents pendant toute la durée du stage. Tout manquement entraînera l'exclusion immédiate du stage, sans remboursement des frais. Un règlement intérieur sera remis dès l'arrivée.

INFORMATION PÉDAGOGIQUES ET ARTISTIQUES :

Jacques CHAMBON - 15, rue Peclot - 75015 PARIS - Tél. : (1) 842.33.49
Jean-Pierre LAROQUE - 21 bis, rue Boulainvilliers - 75016 PARIS - Tél. : (1) 525.48.63



Tous se souviennent de Michel Becquet, qui avait animé un merveilleux stage de trombone pour la C.M.F. en 1981.

Congrès 1982 à Marly-le-Roi

C'est avec beaucoup d'intérêt et de plaisir que la Confédération Musicale de France a participé à l'Assemblée plénière de la F.N.A.P.E.C., qui s'est tenue à Marly-le-Roi, le 16 mai 1982.

Cette Assemblée plénière a été précédée d'un très beau concert donné par l'orchestre de la Garde Républicaine, le samedi 15 mai, au Centre Culturel de Boulogne-Billancourt.

Un programme de choix a été offert aux auditeurs :

Ouverture de « Russlan et Ludmilla », de Glinka ; « Manhattan Symphonie », de S. Lancen ; « Danse des Sept Voiles », extrait de Salomé, de R. Strauss ; « Marche Hongroise » de « la Damnation de Faust », de H. Berlioz ; « Bacchus et Ariane », deuxième suite, de A. Roussel.

Ce programme est tout à fait dans la note de la F.N.A.P.E.C. qui, fondée en 1957, s'est donné pour mission de faire connaître la musique et d'ouvrir l'éducation musicale au plus grand nombre d'enfants.

Présidee par Mme Simone du Breuil, elle compte vingt-neuf mille adhérents. Ses activités concernent un nombre important de jeunes de six à dix-huit ans, élèves des cent soixante-dix écoles agréées d'enseignement de la musique et de quelque neuf cents établissements divers non agréés.

La F.N.A.P.E.C. s'attache au maintien de la qualité de l'enseignement musical et chorégraphique, tout en défendant la diversité et le rayonnement de ce patrimoine. Elle affirme le droit à la culture musicale pour chaque enfant, comme élément essentiel de la formation de sa personnalité.

La Fédération a joué un rôle prépondérant dans la création du Conservatoire National supérieur de Lyon qui a ouvert ses portes en 1979 et permettra aux jeunes Français et étrangers de poursuivre des études musicales de très haut niveau.

Les derniers congrès tenus par la F.N.A.P.E.C. ont confirmé l'influence qu'exerce cette association, au niveau national comme international, et mis en évidence la part importante qu'elle a prise au renouveau de la culture et de l'enseignement musical.

Le dimanche 16 mai, les congressistes et les invités

étaient nombreux à l'Institut National d'Éducation Populaire à Marly-le-Roi, pour assister aux travaux de la F.N.A.P.E.C.

Mme Simone du Breuil, Présidente, était entourée de M. Maurice Fleuret, Directeur de la Musique, de personnalités des ministères de l'Éducation et du Temps Libre et de M. le Maire de Marly.

Nous pensons qu'il doit y avoir un lien très étroit entre la F.N.A.P.E.C. et la C.M.F. Nous poursuivons des buts identiques : la diffusion de la musique parmi nos jeunes — pour la C.M.F., aussi les moins jeunes.

M. Fleuret a fait un exposé très écouté et très apprécié ; il a répondu avec compétence et extrême gentillesse aux questions qui lui furent posées, depuis la salle, par les congressistes et nous avons eu le sentiment qu'un moment important avait lieu, pour l'avenir de nos musiciens « d'amour » (nous entendons par là nos musiciens populaires).



Mme Simone du Breuil, Présidente de la F.N.A.P.E.C., avec M. Fleuret, Directeur de la Musique.

Nous publions ci-dessous, *in extenso*, le rapport de synthèse de ce très beau congrès.

Lors de notre congrès de Bordeaux, en 1980, nous avons redéfini la philosophie de la F.N.A.P.E.C., puis au congrès de Marly, en 1981, découvert les déserts musicaux, pour enfin, nous interroger cette année sur les structures de l'enseignement musical. Nous avons cherché à les mettre en relation avec nos institutions locales, régionales et nationales afin de déterminer celles qui seraient les plus favorables et qui permettraient à tous les enfants, mais aussi aux adultes d'accéder aux joies de la musique, malheureusement encore réservées à un tout petit nombre d'entre eux.

Nous disons « musique » pour faire plus court ! C'est un peu chez nous une sorte de sigle, d'abréviation, mais il importe de préciser ce que nous voulons dire par ce mot : *Il exprime à la fois la formation musicale et instrumentale mais aussi le chant, l'art dramatique et la danse, ces trois pauvres méconnus, abandonnés, moqués même, parfois, que nous voudrions tant voir devenir des moyens d'expression artistique à part entière.*

et cela non pas seulement sous la houlette du Ministère de la Culture, ce qui est somme toute bien logique, mais aussi sous celle d'autres ministères qui ont leur part de responsabilité et surtout sous celle du Ministère de l'Éducation Nationale, là où la *musique*, au sens de notre définition, sombre parfois de la pauvreté à la misère noire.

Ce n'est pas que nous méconnaissons ce qui a été fait dans le passé et le présent, que nous considérons comme nuls les efforts et les résultats obtenus par tant d'administrateurs, d'enseignants et de parents, nous voulons simplement mesurer ces belles gouttes d'eau à l'échelle des déserts musicaux de la France d'aujourd'hui.

Cependant, plutôt que de passer notre temps à gémir, nous avons préféré nous tourner vers l'avenir et construire un projet, qui devrait nous servir de guide dans notre action quotidienne.

De même que le travail du dossier préparatoire fut ressenti comme très difficile, de même celui imparté aux commissions apparut presque impossible à certains congressistes.

Il est vrai qu'imaginer de nouvelles structures pour

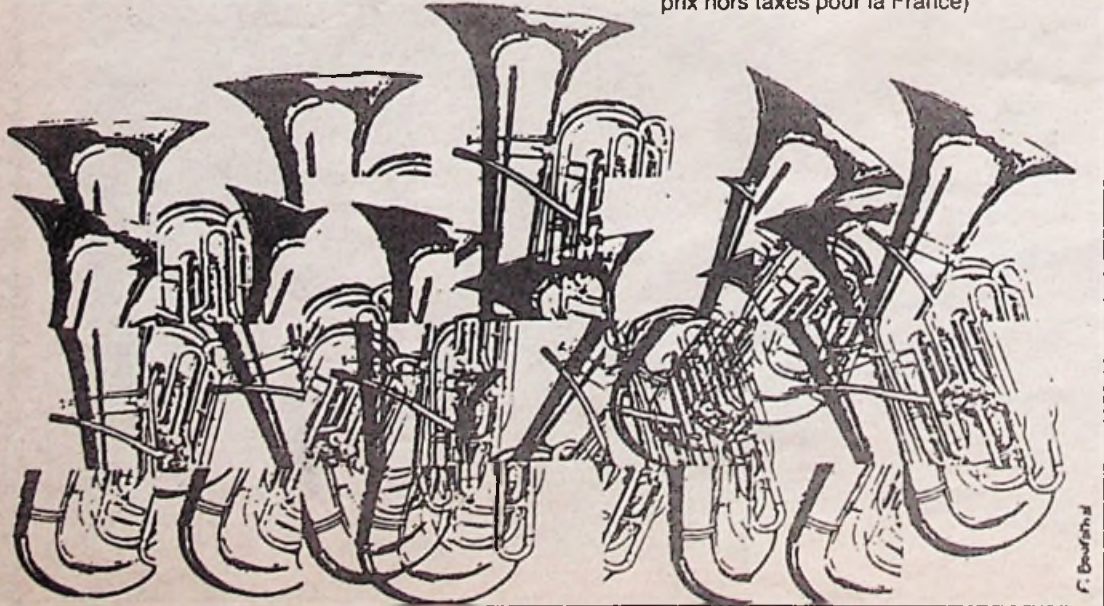
EDITIONS SALABERT - EDITIONS SALABERT

22 RUE CHAUCHAT - 22 RUE CHAUCHAT - 22 RUE CHAUCHAT - 22 RUE CHAUCHAT - 22 RUE CHAUCHAT
75009 PARIS FRANCE - 75009 PARIS FRANCE - 75009 PARIS FRANCE - 75009 PARIS FRANCE - 75009

LES CUIVRES DE NOTRE TEMPS

Le Cornet ou Trompette		Le Tuba	
FORESTIER J.	Grande Méthode Vol. I 88,60 Vol. III 88,60 Vol. III 110,80	GARNAUD	30 duos progressifs 31,60 25 études 23,20 25 exercices sur la gamme 19,00
PETIT A.	Grande Méthode de cornet à pistons Vol. I 102,40 Le Trompettiste de Jazz 31,60	GOTKOWSKY I.	Suite 31,60
BOUTRY R.	Préludes, pour trompette et piano 20,00 Alleluias, pour trompette et orgue 31,60	WATELLE J.	Grand solo de concert 19,00 Grande méthode de basse et tuba 189,90
HONEGGER A.	Intrada, pour trompette et piano 23,20	Musique de Chambre	
LANDOWSKI M.	Cahier pour 4 jours, pour trompette et orgue 50,00	CHAILLEY J.	Suite enfantine, 2 trompettes, cor, trombone, tuba 73,90
MORRICONE E.	Proibito, pour trompette seule 22,20	DARASSE X.	Per sonare, trompette, trombone, percussion 23,20 Antagonisme IV, 2 trompettes, cor, trombone, tuba 42,20
BOUTRY R.	Le Trombone	JEANJEAN P.	Quatuor de saxophones 45,40
FLANDRIN G.	Pièce brève 23,20 Méthode complète de trombone à coulisse ténor	MIEREANU C.	Cuivres do. ré Quintette 32,70
	Vol. I 50,60 Vol. II 95,00 Vol. III 142,40	XENAKIS I.	Linaia Agon, cor, trombone ténor, tuba Partition 79,10 Parties 42,20
GEDALGE A.	Le tromboniste de jazz 26,40 Solo de concours 22,20		

(Catalogue complet sur demande prix hors taxes pour la France)



POUR VOS REPARATIONS

PROFITEZ DE LA PERIODE ACTUELLE de nos prix spéciaux et de nos délais réduits

pour nous envoyer vos renseignements en tant que professeur des membres de Quintette de Cuivres J.-B. Arhen.

GUILLAR
2, rue d'Algérie, 69001



Un devis pourra être établi si ment d'une fiche avec votre r tions. Tous instruments : cuiv

Inscriptions : G. Meissotier, 7, chemin de Ronde, 78410 Flins-sur-Seine.

A 17 h 30, concert en l'église St-Ouen d'Aubergenville par le Quintette J.-B. Arhen et les stagiaires des classes instruments « cuivres ».

Les stages ont lieu de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

Cette rubrique vous est ouverte

UTILISEZ-LA !

l'enseignement musical, de nouveaux modes de financement, un nouveau cheminement possible pour les élèves, n'est pas si simple quand on veut s'y atteler avec sérieux. En effet, le fonctionnement actuel constitue un écran très opaque, et lourd à écarter, même si les raisons d'être insatisfaites sont nombreuses.

Il est vrai que nous sommes « parents d'enfants musiciens... mais nous sommes aussi « parents d'élèves » et aussi autre chose ! Notre profession (surtout si nous sommes enseignant !), notre milieu d'origine, notre histoire personnelle, celle de certains de nos enfants, nos engagements militants politiques et sociaux se mêlent dans les commissions, et la clarté des débats peut s'en ressentir !

Une dernière remarque avant d'entrer dans le vif du sujet : cette année, plus que les autres années, a fait apparaître cruellement la grande confusion dans laquelle se trouve l'enseignement musical en France.

Lorsque dans les commissions les congressistes mirent en commun, pour faire connaissance, leur vécu de parents d'enfants musiciens venus de toutes les régions du pays, ils découvrirent avec étonnement que même les noms les plus officiels véhiculaient des « marchandises musicales » fort disparates et que, inversement, sous des noms très éloignés les uns des autres, on pouvait trouver un contenu musical identique !

Non pas que nous recherchions l'uniformité sans caractère, peu favorable à l'épanouissement de la vie artistique, mais qu'en toute clarté il y ait correspondance entre contenant et contenu et que les étiquettes ne recouvrent plus des produits musicaux frelatés. Le sociologue R. Ballion, dans un livre tout récent, nommait avec juste raison les parents et les élèves des « consommateurs d'école ». Il voulait montrer ainsi que l'attitude des parents et des élèves avait changé, plus éveillée et moins crédule, plus libre et plus responsable aussi.

La musique à l'école

Sous cette expression nous entendons tout ce qui se rapporte à l'enseignement de la « musique » dans les établissements scolaires de l'Education Nationale.

Il est indispensable de développer au maximum (dans le sens où cela se fait déjà remarquablement) l'initiation sonore et musicale dans les écoles maternelles en l'associant au chant et à la danse.

Cette initiation doit être poursuivie à l'école élémentaire par la prise en compte de la musique comme discipline fondamentale (trois heures hebdomadaires) et non pas simplement comme discipline d'éveil. Cette condition est la seule qui puisse permettre à tous les enfants d'accéder à une formation musicale sans discrimination de milieu ou de situation géographique.

TRES IMPORTANT

Lorsque vous effectuez un changement d'adresse, veuillez nous communiquer votre ancienne adresse, le classement du fichier journal étant effectué par département. Merci.

D'autre part un aménagement intelligent du temps et des rythmes scolaires devrait permettre à tous les enfants qui le désireraient de commencer un enseignement spécialisé dans une école de musique géographiquement proche. Ce qui n'exclurait pas bien sûr, des aménagements du temps pédagogique pour d'autres formes d'expression encore très négligées comme les Arts plastiques ou les Sports.

L'enseignement musical spécialisé

Si nous supposons réalisé ce qui précède dans les Ecoles et les Collèges, alors il devient possible d'imaginer une structuration nouvelle de l'enseignement musical spécialisé. Celui-ci comprendrait trois maillons essentiels :

- les Ecoles de Musique ;
- les Conservatoires Nationaux de Région ;
- les Conservatoires Nationaux Supérieurs de Musique.

Précisons, au sujet du vocabulaire employé ici, que nous sommes plus attachés au contenu qu'aux étiquettes et que d'autres appellations seraient possibles à condition d'être au clair avec ces contenus comme nous allons maintenant le préciser.

• Les écoles de musique

Elles auraient pour objectifs d'assurer l'initiation et la formation (instrumentale et chorégraphique), la formation musicale de tous les enfants qui le désireraient, mais aussi des adultes, c'est-à-dire sans limite d'âge et avec une progression adaptée au rythme de chacun. Cette formation ne serait pas seulement individuelle mais aussi collective par l'intermédiaire des orchestres, ensembles instrumentaux, ballets et chorales.

Il est évident que cette initiation et cette formation musicale, que nous voulons de qualité, impliquent une formation des maîtres plus approfondie qu'actuellement et plus adaptée. Elle ne pourra pas être mise en place, hélas, du jour au lendemain, et il nous faudra, en attendant, développer ce qui existe, organiser des stages de formation continue pour les enseignants en place, les aider par des conseillers pédagogiques musicaux, inciter, enfin, les jeunes musiciens de nos écoles de musique et de nos Conservatoires à s'orienter plus nombreux vers les Ecoles Normales.

Dans les Collèges, nous demandons instamment que les horaires prévus pour la Musique soient respectés par le recrutement de professeurs titulaires du C.A.P.E.S. en nombre suffisant, de manière à diffuser la culture musicale et le Chant Choral dans le premier Cycle à tous les élèves.

Nous demandons que le système des horaires aménagés soit étendu progressivement et qu'il ne soit pas réservé à un nombre restreint d'élèves, de façon que la poursuite des études musicales puisse être menée parallèlement à celle des études générales de manière équilibrée.

Les congressistes ont voulu manifester dans toutes les commissions l'importance qu'ils attachaient au développement de la musique à l'école, de la maternelle à la fin de la scolarité obligatoire. C'est en supposant cette base réalisée qu'ils ont construit les autres structures de l'enseignement spécialisé musical.

Cela ne veut pas dire qu'ils sont entièrement satisfaits de

l'organisation actuelle du deuxième Cycle de l'enseignement général. Il faut à ce sujet que les commissions nationales de la F.N.A.P.E.C. étudient dans le détail, au cours de la prochaine année, ce problème. Ils demandent, en tout état de cause, que le maximum soit fait pour que les élèves engagés dans le deuxième Cycle (long et court) puissent poursuivre leur formation générale ou professionnelle sans être obligés d'abandonner leur formation musicale ; que l'option de musique (quatre heures) déjà prévue soit étendue à tous les lycées afin que les élèves des sections non littéraires puissent la choisir.

Le financement de ces écoles de musique serait assuré de manière tripartite :

- Commune et droits d'inscription des parents et des élèves adultes ;
- Département (Conseil Général) ;
- Région (Conseil Régional).

Les Professeurs de ces Ecoles de Musique devraient être recrutés parmi les titulaires d'un diplôme d'Etat comprenant deux parties, dont une très solide de pédagogie, de manière à assurer une garantie de qualité sur l'ensemble du territoire, quelle que soit la taille de ces écoles.

La structure de ces Ecoles de Musique (une pour quinze mille habitants environ) pourrait prendre des formes très diverses selon les régions, leur relief, leur densité démographique, etc. Dans tout secteur géographique suffisamment important (quartiers denses des grandes agglomérations, villes moyennes, communes rurales regroupées), ces Ecoles de Musique pourraient jouer un rôle intermédiaire et assumer des fonctions d'animation ou d'incitation, devenir des « établissements-ressources ». Par exemple, fournir des heures d'enseignement pour des instruments peu répandus, créer des ensembles musicaux, etc.

Dans ce cas, leur mode de financement devrait être modifié et tenir compte de ces nouvelles fonctions. Il serait alors quadripartite :

- Commune et droits d'inscription ;
- Département (Conseil Général) ;
- Région (Conseil Régional) ;
- Etat (Ministère de la Culture).

• Les Conservatoires nationaux de région

Dans cette perspective, les C.N.R. pourraient enfin faire correspondre leur étiquette avec leur contenu ! N'assurant plus l'enseignement musical de base, leur vocation deviendrait effectivement « Nationale » à la sortie et « Régionale », au sens large, à l'entrée.

Le financement des C.N.R. devrait donc être assuré de manière bipartite :

- Région (Conseil Régional) ;
- Etat (Ministère de la Culture).

Dans les C.N.R., les élèves venant des Ecoles de Musique pourraient poursuivre l'approfondissement de leurs études musicales et, par exemple, préparer dans de bonnes conditions l'entrée dans les C.N.S.M. Les C.N.R. comprendraient des classes de formation pédagogique (initiale et continue) comme par exemple la préparation des concours centralisés ou du nouveau diplôme d'Etat de professeur de musique.

Ils seraient aussi « établissements-ressources » pour la formation des enseignants des autres ministères et en parti-

culier de ceux de l'Education Nationale.

Les congressistes ne sont pas entrés dans le détail pour déterminer les niveaux de compétence de chacune des structures. Il nous a semblé difficile de les définir, a priori, de manière rigide, et même dangereux, car la musique, art d'expression vivant, risquerait d'en mourir.

Cependant, il est nécessaire de mettre en place une mission de coordination pédagogique chargée d'harmoniser les programmes, les méthodes, les niveaux des concours, la composition des jurys, tout cela pour garantir aux élèves la possibilité de passer d'une structure à l'autre à partir du moment où ils rempliraient les conditions requises. Ce ne serait plus l'âge ni le temps passé dans les degrés, qui déterminerait le passage ou l'acquisition d'un titre mais la compétence atteinte, ou non, par le candidat.

Bien d'autres questions ont été soulevées dans les commissions (où les débats furent souvent passionnés et passionnants), et que nous n'avons pu retracer ici pour nous concentrer sur quelques points essentiels. Le rapporteur en demande pardon aux congressistes !

Mentionnons quand même l'irritant problème de la T.V.A., dont le taux maintenu au chiffre maximum nous montre que la musique est encore considérée comme un « produit de luxe » alors que tous nos efforts tendent à ce qu'elle devienne un « produit essentiel pour tous ».

Puisse la voix des parents de la F.N.A.P.E.C. portant haut et fort ses propositions pour un développement de qualité de toutes les formes d'expression musicale enfin accessibles à tous, enfants comme adultes, être entendue et suivie de réalisations concrètes !

Marly-le-Roi, 1982

1^{er} OCTOBRE 1982

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA MUSIQUE

La musique est un besoin humain fondamental. C'est à la fois une évasion, une source de culture, un élément de loisir. A toute heure des millions de gens se servent de la musique, sous une forme ou sous une autre, et cependant on la considère, le plus souvent, comme un fait acquis.

Il était normal qu'une fois l'an, on prenne conscience de l'importance de la musique et c'est pourquoi, conformément à une résolution de la 16^{ème} session de l'UNESCO, son Conseil International de la Musique a souhaité que chaque année, dans ses soixante états membres, le 1^{er} octobre soit consacré à la musique.

Depuis sa création, le 1^{er} octobre 1975, cette célébration a revêtu de nombreux aspects : programmes montés par des enfants et des jeunes, en formations instrumentales et chorales, expositions d'instruments de musique, concours de composition musicale, diffusions exceptionnelles, radio-phoniques et télévisées, productions d'opéras, d'opérettes, de ballets, manifestations folkloriques, musiques de tous genres et de toutes formes.

Notez bien que le fond et la forme de ces célébrations musicales relèvent de la seule initiative de chaque organisateur. Grandes ou petites, elles ajoutent, chacune, un maillon à la grande chaîne musicale qui encercle le globe chaque 1^{er} octobre.

Une seule exigence : que la contribution apportée soit placée sous le titre « Journée internationale de la Musique » et que le thème en soit « L'Enfant et les musiques d'aujourd'hui ».

Associez-vous à notre action, informez-en tous vos membres. Faites-nous connaître vos projets et les leurs. Merci à tous.

LYON MUSIQUE

des musiciens au service des musiciens

Direction : Paul PROUD

1^{er} prix unanimité du Conservatoire de Lyon
ex-musicien

de la Musique des Equipages de la Flotte

Directeur d'Harmonie

5, cours Gambetta - 69003 LYON

Tél. : 860-54-07

« TOUTE LA MUSIQUE »

Instruments et librairie musicale

ATELIER DE REPARATION
SPECIALISTE DES INSTRUMENTS
A VENT

TABLEAU DES FORMATIONS

FORMATIONS DIVERSES TOUTES ARMES

MUSIQUE ET ORCHESTRE DE LA GARDE REPUBLICAINE, Boul. Henri-IV Paris.

Chef de Musique Hors Classe : Lt-Colonel Roger BOUTRY.

BATTERIE-FANFARE DE LA GARDE REPUBLICAINE, 56, boul. Kellermann, 75634 Paris Cedex 13.

Chef de Musique de 1^{re} classe : Capitaine Bernard GALLAIS.

MUSIQUE DE L'AIR DE PARIS, 26, boul. Victor, 75996 Paris.

Chef de musique des Armées : Commandant FASCE.

Chef de Musique de 1^{re} classe : Capitaine CASTELAIN (chef adjoint).

Tambour-Major : Major LAVERDURE.

MUSIQUE DES EQUIPAGES DE LA FLOTTE DE BREST, 29240 Brest Naval.

Chef de Musique des Armées : Commandant Ch. OGNIER.

Sous-Chef de Mus. : Maître principal LARHANTEC.

Tambour-Major : Premier maître C. PIETTE.

MUSIQUE DES EQUIPAGES DE LA FLOTTE DE TOULON, 83800 Toulon Naval.

Chef de Musique des Armées Hors Classe : Julien JANSSEN.

Tambour-Major : M.G. SALACRUCH.

MUSIQUE DES GARDIENS DE LA PAIX DE PARIS, Faubourg Saint-Honoré (8^e)

Direction : M. Claude PICHAREAU.

Tambour-Major : M. Michel DUBREUIL, chef. bat. fanfare.

MUSIQUE DE LA POLICE NATIONALE, pl. Gal-Leclerc, 92420 Vaucresson.

Direction : Commandant Pierre BIGOT.

Chef-adjoint : M. Michel MERIOT.

Batt.-Fanfare : MM. L. BELLEBON et D. QUINCHON.

MUSIQUE GENDARMERIE MOBILE rue P.-Calmette, 94203 Ivry.

Direction : M. CERVIA.

MUSIQUES REGIONALES DE L'AIR

MUSIQUE F.A.T.A.C. 1^{re} R.A. B.A. 102 - 21032 Dijon Cedex.

Chef de Musique : Lieutenant GILLET.

Sous-Chef de Mus. : (F.F.) Adjudant-Chef LEFOLLE.

Tambour-Major : Adj.-chef FLORENTIN.

MUSIQUE 2^e R.A. B.A. 104 - 93350 Le Bourget.

Chef de Musique : Capitaine DELLI.

Sous-Chef de Mus. : M. LAFOUGE.

Tambour-Major : Sergent-Chef VITRANT.

MUSIQUE 3^e R.A. B.A. 106 - 33707 Mérignac-Air.

Chef de Musique : Lieutenant RENAUD.

Sous-Chef de Mus. : (F.F.) Adj.-Chef SABATE.

Tambour-Major : Serg.-Chef VASIERE.

MUSIQUE DE LA 4^e R.A. B.A. 114 - 13898 AIX-EN-PROVENCE-ARMEES.

Chef de Musique : Capitaine BUERICK.

Sous-Chef de Mus. : (F.F.) Adj.-Chef SARAIS.

Tambour-Major : Adj.-Chef KASTERSKI.

AUTRES FORMATIONS ARMEE DE L'AIR

— Fanfare de l'E.T.A.A. Rochefort B.A. 721.

17133 Rochefort-Air.

S/Chef de Mus. (F.F.) Adj.-Chef RONSAIN.

— Fanfare de l'E.F.I.S.O. Nîmes B.A. 726.

30370 Nîmes-Air.

S/Chef de Mus. (F.F.) Adj.-Chef CANNAROSSO.

— Fanfare de l'E.E.T.A.A. Saintes. B.A. 722.

17136 Saintes Air.

S/Chef de Mus. (F.F.) Adj. MARCHES.

— Fanfare de l'E.P.A.A., Grenoble B.A. 749.

38000 Grenoble.

S/Chef de Mus. Adj. RAULT.

— Fanfare 2^e R.A. - B.A. 122.

28018 Chartres.

S/Chef de Mus. (F.F.) Adj. LEROY.

PREMIERE REGION MILITAIRE

CONSERVATOIRE MILITAIRE DE MUSIQUE DE L'ARMEE DE TERRE (C.M.M.A.T.), Caserne Guynemer - 92501 RUEIL-MALMAISON. Tél. 749 13 22. Postes : 223 et 318.

Directeurs : L-Colonel GULLY - Commandant CHOPIN.

Directeur adjoint : Lieut. RAUCOULES.

S/Chef de Mus. : Adj. LAURIN.

S/Officiers : Adj.-Ch. COTTART, Adj.-Ch. COULON, Adj.-Ch. SCHRIVE, Adj. DURAND, Adj. LUDWIG.

MUSIQUE PRINCIPALE DES TROUPES DE MARINE, Cas. Guynemer - 92501 RUEIL-MALMAISON. Tél. : 749 13 22. Postes : 222 et 319.

Chef de Musique : Commandant BALLADA.

S/Chef de Musique : Adj. PASTORI.

Tamb.-Major : Adj. FARON.

S/Officiers : Serg. BRIEZ, Serg. HENOT, Serg. LACHAUMETTE, Serg. VIAUD.

MUSIQUE REGIONALE DU 8^e REGIMENT DE TRANSMISSIONS, Fort du Mont-Valérien - 92151 SURESNES. Tél. 772 92 18. Postes : 563 et 564.

Chef de Mus. : Capitaine BRASSENS.

S/Chef de Mus. : Adj. COTTRET.

Tambour-Major : Adjudant-Chef NUYET.

S/Officiers : Adj. LOUVION, Serg.-Chef FLINOIS, Serg.-Chef FONTAINE, Serg. DHALLEWIN, Serg. TEINTURIER.

MUSIQUE DIVISIONNAIRE DU 5^e R.I. Quartier Fesch - Camp de Satory - 78013 VERSAILLES. Tél. 953 92 35 - Postes : 87 22 28 et 87 22 29.

Chef de Mus. : Lieutenant ANSELME.

Sous-Chef de Mus. : Adj. HAURAY.

S/Officiers : Serg. CANOVAS, Serg. HARDY.

MUSIQUE DIVISIONNAIRE, Caserne Baraguey d'Hilliers - 37034 TOURS CEDEX. Tél. (47) 61 44 46. Poste : 335.

Chef de Mus. : Lieutenant BAILLEUL.

Sous-Chef de Mus. : Adj. SORLIN.

Tambour-Major : Serg. DE GRYSSE.

Sous-Officiers : Serg.-Chef MARGUERITAT, Serg. QUENTIN, Serg. FOLLET.

2^e REGION MILITAIRE

MUSIQUE REGIONALE DU 43^e R.I. Quartier Boufflers - La Citadelle - 59998 LILLE ARMEES. Tél. (20) 06 92 00. Poste : 20 17 20.

Chef de Mus. : Commandant PHILIBERT.

Sous-Chef de Mus. : Adj. BOCQUET.

Tambour-Major : Serg. WALBECC.

Sous-Officiers : Serg.-Chef BERNARD, Serg.-Chef FELHMANN, Serg. DEBACKER, Serg. MASCLLET, Serg. PAIX.

MUSIQUE DIVIS. du 8^e REG. DE COMMANDEMENT ET DE SOUTIEN, Caserne Friant - 80030 AMIENS CEDEX. Tél. (22) 92 28 03. Poste : 530.

Chef de Mus. : Capit. GREMONT.

Sous-Chef de Musique : Adj. WARTELLE.

Tambour-Major : Serg.-Chef DENOYELLE.

Sous-Officiers : Serg.-Chef GRIMOPONT, Serg.-Chef VERHEE, Serg. BEAUVOIS.

MUSIQUE DIVIS. du 39^e R.I. Caserne Pélissier - 76038 ROUEN CEDEX. Tél. (35) 71 84 12. Poste : 631.

Chef de Mus. : Lieut. REVOIL.

Sous-Chef de Mus. : Adj. SEGUI.

Tambour-Major : Serg. VANDERPLANCKE.

Sous-Off. : Adj. CORCHAND, Serg. FANTAUZZI, Serg. SAUTIER, Serg. WANTIEZ.

3^e REGION MILITAIRE

MUSIQUE REGIONALE DU GROUPEMENT DES MOYENS REGIONAUX N° 3, Caserne Mac-Mahon, 35998 RENNES ARMEES. Tél. (99) 50 55 71. Poste : 30 11 49.

Chef de Mus. : Commandant PANNIER.

Sous-Chef de Mus. : Adj.-Chef GRUSON.

Tambour-Major : Adj. GALAND.

Sous-Off. : Serg.-Chef VERGONDY, Serg. LECLERE, Serg. NADOT, Serg. TRAVERS.

MUSIQUE DIVIS. de la 32^e COMPAGNIE DIVISIONNAIRE, Quartier Claude Decaen - 14036 CAEN. CEDEX. Tél. (31) 86 19 21. Poste : 346.

Chef de Mus. : Lieut. DELOFFRE.

Sous-Chef de Mus. : Adj. ROSE.

Tambour-Major : Serg.-Chef BRISSON.

Sous-Off. : Adj. GUILBAUD, Serg. BOURSIER.

MUSIQUE DIVIS. du 6^e REGIMENT DU GENIE, Cas. Desjardins - BP 4105 - 49041 ANGERS CEDEX. Tél. (41) 43 84 55. Postes : 245 et 246.

Chef de Mus. : Lieut. FERNANDE.

Sous-Chef de Mus. : Adj. ANSOUD.

Tambour-Major : Serg. TOUBLANC.

Sous-Off. : Adj.-Chef QUIQUELY, Serg. GIRARD, Serg. LESTE, Serg. VITE.

MUSIQUE DIVIS. PARTICULIERE du 9^e REGIMENT DE COMMANDEMENT ET DE SOUTIEN, Quartier Beau-manoir - 22102 DINAN. Tél. 39 26 61. Poste : 340.

Sous-Chef de Mus. : Adj.-Chef GROUX.

Tambour-Major : Adj. LUX.

Sous-Off. : Serg. GAUTHIER, Serg. PINEAU.

4^e REGION MILITAIRE

MUSIQUE REGIONALE du 57^e REGIMENT D'INFANTERIE, Caserne Nansouty - 39998 BORDEAUX ARMEES. Tél. (56) 90 91 20. Poste : 40 16 88.

Chef de Mus. : Capitaine MARCHANDISE.

Sous-Chef de Mus. : Major ANNON.

Tambour-Major : Serg. MINJOLET-LAFITTE.

Sous-Off. : Serg. CHIGNAGUET, Serg. FAURE, Serg. MARCHANDISE.

MUSIQUE DIVIS. de la 42^e D.M. ECOLE NATIONALE DES SOUS-OFFICIERS D'ACTIVE, 79400 SAINT-MAIXENT L'ECOLE. Tél. (49) 76 13 43. Poste : 346.

Sous-Chef de Mus. : Adj.-Chef MESSYASZ.

Tambour-Major : Serg.-Chef LAPETRE.

Sous-Off. : Adj. GIBOULOT, Adj. RAMAS.

MUSIQUE DIVIS. du 126^e REGIMENT D'INFANTERIE, Caserne Brune - 19100 BRIVE-LA-GAILLARDE. Tél. (55) 74 22 46. Poste : 231.

Chef de Mus. : Sous-Lieut. VEZIERES.

Sous-Chef de Mus. : Adj. GAUDOT.

Tambour-Major : Serg.-Chef ROBERT.

Sous-Off. : Serg. STEFANO.

MUSIQUE DIVIS. du 14^e REG. PARACHUTISTE DE COMMANDEMENT ET DE SOUTIEN, Cas. Balma Ballon - 31056 TOULOUSE CEDEX. Tél. (61) 80 35 05. Poste : 834.

Chef de Mus. : Capit. SIDOLLE.

Sous-Chef de Mus. : Adj.-Chef LANSADE.

Tambour-Major : Serg.-Chef PATERNOTTE.

Sous-Off. : Adj. REGNAUT, Serg. DUFAU.

MUSIQUE DIVIS. PARTICULIERE du 1^{er} REG. DE CHASSEURS PARACHUTISTES, Camp d'Iron - 64023 PAU. Tél. (59) 32 84 44. Poste : 955.

Chef de Mus. : Cdt COURREGELONGUE.

Sous-Off. : Adj.-Chef LEVAS, Serg.-Chef PENIN, Serg. MORELLE.

5^e REGION MILITAIRE

MUSIQUE PRINCIPALE DE LA LEGION ETRANGERE, Quartier Viénot - 13677 AUBAGNE. Tél. (42) 03 20 60. Poste : 340.

Chef de Mus. : Cdt COUDIE.

Chef de Mus. adj. : Lieut. LISON.

Sous-Chef de Mus. : Adj. DURAND J.-F.

Tambour-Major : Adj. BOGUSLAWSKI.

Sous-Off. : Adj.-Chef FESMANN, Adj. MASSIP, Serg.-Chef ALMEIDA, Serg.-Chef STANISLAWSKI, Serg.-Chef VANUXEM, Serg. BRINGIER, Serg. CHEVRY, Serg. FLANDRINCK, Serg. JUSTET, Serg. MERTEND, Serg. MILLOT, Serg. OERLEMANS, Serg. PERONETTI.

MUSIQUE REG. du GROUPEMENT DES MOYENS REGIONAUX N° 5, Caserne Blandan - 69998 LYON ARMEES. Tél. (78) 69 81 02. Poste : 50 14 43.

Chef de Mus. : Cdt SERRES.

Sous-Chef de Mus. : Adj. THOMAS.

Tambour-Major : Serg.-Chef BALL.

Sous-Off. : Serg. BIENVENU, Serg. DESBORDES, Serg. MORETTI, Serg. NIVOU, Serg. SIRAUD.

MUSIQUE DIVIS. du 92^e REGIMENT D'INFANTERIE, Quartier Desaix - 63035 CLERMONT-FERRAND CEDEX. Tél. Ligne Militaire. Poste : 528.

Sous-Chef de Mus. : Adj.-Chef MADELENAT.

Tambour-Major : Adj.-Chef JEANJEAN.

Sous-Off. : Serg.-Chef FUSCIELLO, Serg.-Chef SALUCCI, Serg. BOHNN, Serg. CHABOT.

MUSIQUE DIVIS. du 21^e REGIMENT D'INFANTERIE DE MARINE, Quartier Lecocq - 83608 FREJUS CEDEX. Tél. (94) 52 22 55. Poste : 416.

Chef de Mus. : Lieut. GENNIN.

Sous-Chef de Mus. : Major DURBANO.

Tambour-Major : Adj.-Chef ABRAM.

Sous-Off. : Serg.-Chef MARTIN, Serg. JAUFFRET, Serg. OBRINGER.

MUSIQUE DIVIS. de la 54^e COMPAGNIE DIVISIONNAIRE, Caserne Du Guesclin - C.M. 96 - 34504 BEZIERS CEDEX. Tél. (67) 49 01 90. Poste : 21.

Chef de Mus. : Cap. AZAS.

Sous-Chef de Mus. : Adj. AUBERT.

Tambour-Major : Serg. LAGUNE.

Sous-Off. : Serg.-Chef RAMONBORDES, Serg. DUBOIS, Serg. VERHEE.

MUSIQUE DIVIS. PARTICULIERE du 6^e BATAILLON DE CHASSEURS ALPINS, Quartier de Reynies - 38760 VARCES-ALLIERES-ET-RISSET. Tél. (76) 98 08 45. Poste : 549.

Sous-Chef de Mus. : Adj. BERTIN.

Sous-Off. : Serg. BURLET, Serg. PAQUET, Serg. VACHER.

VANDOREN

MANUFACTURE
d'Anches et Becs
pour instruments
de musique

56, rue Lepic, PARIS-18^e
Anches et becs pour artistes

Tél. : 257-94-40



Pensez dès aujourd'hui
à commander vos
CALENDRIERS

aux spécialistes des Calendriers
pour Musiques, Majorettes, Sports

IMPRIMERIE SIMATIS
ET DE L'EDITION

Rue Cussinel 42100 ST-ETIENNE TEL. (77) 32.60.70

Catalogue illustré en couleurs sur demande



FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du Président de chaque Fédération.

Les articles adressés par les Sociétés directement à la C.M.F. ne seront pas publiés.

Nous vous remercions de bien vouloir nous adresser vos communications à :

LEHIE. Caserne Desvignes - 57050 METZ-DEVANT-LES-PONTS. Tél. (87) 62 11 65. Poste : 60 18 14.
 Chef de Mus. : Lieut. DOUMENE G.
 Sous-Chef de Mus. : Adj.-Chef FOREY.
 Tambour-Major : Adj. GALICE.
 Sous-Off. : Serg.-Chef DAGOGNET, Serg.-Chef ROBBEZYN, Serg. BATTEAU, Serg. LEDIG, Serg. LETTER, Serg. LISSON, Serg. LUSTIG.

MUSIQUE REGIONALE du 153^e REGIMENT D'INFANTERIE. Caserne Clerc - 67190 MUTZIG. Tél. (88) 38 16 20. Poste : 244.
 Chef de Mus. : Lieut. RODRIGUEZ.
 Sous-Chef de Mus. : Adj. BATTEAU.
 Tambour-Major : Serg.-Chef DECLERCK.
 Sous-Off. : Adj.-Chef FONTAINE, Serg.-Chef GONZALEZ, Serg. MICHALAK, Serg. NEFF, Serg. SCHMITT.

MUSIQUE DIVIS. du 150^e REGIMENT D'INFANTERIE. Caserne Niel - THIERVILLE - 55108 VERDUN. Tél. (29) 86 08 00. Poste : 725.
 Chef de Mus. : Lieut. HERBST.
 Sous-Chef de Mus. : Adj.-Chef DUBOIS.
 Tambour-Major : Adj. GRANGERAY.
 Sous-Off. : Serg. BERNARD, Serg. DEZALIS.

MUSIQUE DIVIS. du 26^e REGIMENT D'INFANTERIE. Caserne Vermeau - Bureau de Garnison - C.O. 109. 54037 NANCY CEDEX. Tél. (83) 335 61 35. Poste : 214.
 Chef de Mus. : Lieut. PLANTE.
 Sous-Chef de Mus. : Adj. LAVAUD.
 Tambour-Major : Serg. CHOLEUR.
 Sous-Off. : Serg. LOUIS, Serg. LUCAS.

MUSIQUE DIVIS. du 1^{er} GROUPE DE CHASSEURS. Quartier Colbert - 51090 REIMS CEDEX. Tél. (26) 07 10 10. Poste : 339.

CEDEX. Tél. (80) 30 02 10. Poste : 443.
 Chef de Mus. : Capit. BEAUMONT.
 Sous-Chef de Mus. : Adj. CHARTON.
 Tambour-Major : Serg. DELAPORTE.
 Sous-Off. : Serg.-Chef VAU, Serg. BERTELLI, Serg. ROSSIGNOL, Serg. WEISS.

MUSIQUE DIVIS. du 35^e REGIMENT D'INFANTERIE. Quartier Maudhuy - 9000 BELFORT. Tél. (84) 21 42 34. Poste : 426.
 Chef de Mus. : Capit. RIVIERE.
 Sous-Chef de Mus. : Adj.-Chef POMPIRE.
 Tambour-major : Serg. LEMOINE.
 Sous-Off. : Serg.-Chef DUSSEAUX, Serg. DUBAR.

F.F.A.

MUSIQUE REGIONALE du 42^e REGIMENT DE TRANSMISSIONS RASTATT - SECTEUR POSTAL 69.612/B. Tél. (19) 49 7222 351. Poste : 488.
 Chef de Mus. : Lieut. CHABIERSKI.
 Sous-Chef de Mus. : Adj.-Chef BARNIER.
 Tambour-Major : Serg.-Chef BOSCO.
 Sous-Off. : Serg.-Chef GARRON, Serg.-Chef RAYNAL, Serg. HAUTTER, Serg. MANTEL.

MUSIQUE DIVIS. du 110^e REGIMENT D'INFANTERIE DONAUESCHINGEN - SECTEUR POSTAL 69.475.
 Sous-Chef de Mus. : Adj. RAJKOWSKI.
 Tambour-Major : Serg.-Chef POHU.
 Sous-Off. : Serg.-Chef DUPUICH, Serg. RIBEYREIX.

MUSIQUE DIVIS. PARTICULIERE du 46^e REGIMENT D'INFANTERIE BERLIN - SECTEUR POSTAL 69.156. Tél. Ligne Militaire. Poste : 21 46.
 Chef de Mus. : Sous-Lieut. BESSE.
 Sous-Chef de Mus. : Adj. SALLANDIER.
 Sous-Off. : Adj. LECLERCQ, Serg. NORMAND.

Ainsi, chaque place, chaque espace libre de la ville, voire quelques salles, furent le théâtre d'un concert.

Stoïques sous la pluie, les musiciens mirent tout leur cœur à satisfaire le public agglutiné sous les corolles d'innombrables parapluies.

d'Edouard Aliot, disparu l'an dernier, et qui consacra une partie de sa vie aux Sociétés Musicales.

Roger Thirault, au nom de l'Harmonie Municipale de Laon, remit ensuite le fanion fédéral au Président et au Directeur de la Musique Municipale et

Sous-Chef de Mus. : M. J.-P. COUSIN.

COLLEGE MILITAIRE LE MANS 72017 BP 559.
 Sous-Chef de Mus. : M.-F. GROS.

FANFARE du 1^{er} R.H.P. Quart. Lancy 65014 Tarbes.
 Chef : Major KIEGER.

FANFARE 11^e B.C.A. Gap.
 Chef : Adj. MONTION.

O.M.

42^e B.C.S., BP 20 NOUMEA NELLE-CALÉDONIE.
 Sous-Chef de Mus. : R. BAQUIE.
 Sous-Officiers : MM. BOUSQUET et WRZESINSKI.

R.I.M.A.P., S.P. 91319, PAPEETE POLYNÉ FRANÇAISE.
 Chef : M. GARCON.
 Cap.-Chef : FANTAUZZI.

S.M.A. POINTE-A-PITRE GUADELOUPE.
 Tambour-Major : N. MARANDEAU.

15^e B.C.S. SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION 97400.
 Sous-Chef de Mus. : A. JOINVILLE.

E.M.P.R. LE TAMPON LA REUNION 97400.
 Adj.-Chef : M. MONNOT.

DIVERS COOPERATION

MUSIQUE F.A.C., BP 2126 LIBREVILLE GABON.
 Commandant : Ph. ROUGERON.

MUSIQUE GENDARMERIE ABIDJAN COTE-D'IVOIRE.
 M. R. ANTOINE.

GARDE REPUBLICAINE DU NIGER, BP 251 NIAMEY.
 M. M. BEAUVAIS.

N.B. — Renseignements sous toutes réserves en dehors de l'Armée de Terre et de l'Air, par défaut de documents officiels.

La Musique en B.D!...
 Ils sont fous ces musiciens



3 volumes
 85F.

FRANCIS VAN DE VELDE PRÉSENTE
 L'HISTOIRE DE LA MUSIQUE EN BANDES DESSINÉES.
 TROIS VOLUMES DE 48 PAGES EN COULEURS CHACUN,
 FORMAT 290 x 220 MM.

Cette B.D. pour les enfants à partir de 7 ans ou les adultes, retrace avec humour et clarté l'évolution des formes musicales depuis l'antiquité jusqu'à nos jours.

Devenus héros de B.D., quelque deux cents compositeurs participent à cette aventure.

PRIX SPÉCIAL POUR LES LECTEURS DU
 JOURNAL DE LA CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE
 LES 3 VOLUMES. 85 F FRANCO DE PORT

BON DE COMMANDE

à retourner à : Editions F. Van de Velde 12, rue Jacob 75006 Paris.

Je désire recevoir les 3 volumes de l'Histoire de la Musique en bandes dessinées pour la somme de 85,00 F franco de port.

M. Mme _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

Seules les commandes accompagnées d'un règlement libellé au nom des Editions F. Van de Velde seront honorées

Nos peines

Alors qu'était célébrée la fête de la Musique, en cette soirée du 21 juin, M. J. Massuchetti, l'aimable secrétaire général de notre Fédération d'Ile-de-France, tandis qu'il défalait avec sa société musicale, s'est effondré brusquement, il n'a pas pu être animé.

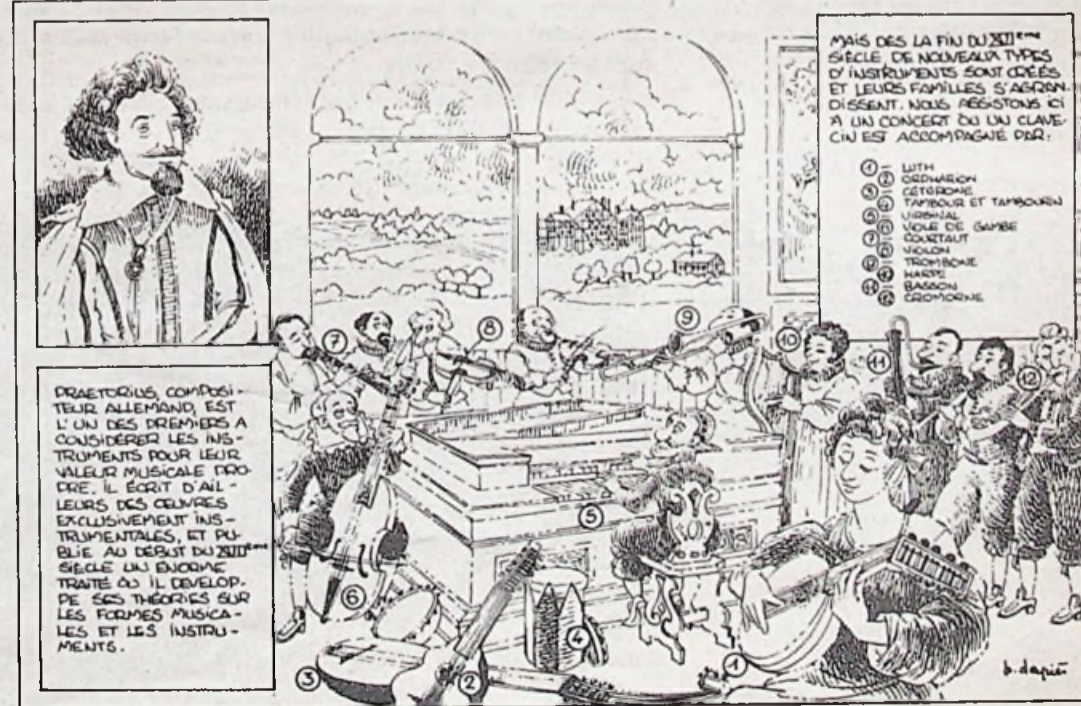
C'est un ami courtois, d'une gentillesse et d'un dévouement sans égal, que nous avons perdu. Le Président André Ameller, assista à ses obsèques émouvantes, le jeudi 24 juin, en la cathédrale de Corbeil.

Nous présentons à sa maman, très âgée et éplorée, ainsi qu'à sa famille nos condoléances très attristées.

Histoire de la musique en bandes dessinées...



COMME L'ILLUSTRENT BIEN CES DEUX SCÈNES DE DANSES, QU'ELLES SOIENT POPULAIRES OU ARISTOCRATIQUES, LES INSTRUMENTS DE MUSIQUE ONT JUSQU'À CE SIÈCLE UN RÔLE LIMITE À L'ACCOMPAGNEMENT.



DIACTYLIUS, COMPOSITEUR ALLEMAND, EST L'UN DES PREMIERS À CONSIDÉRER LES INSTRUMENTS POUR LEUR VALEUR MUSICALE PROPRE. IL ÉCRIT D'AILLEURS DES ŒUVRES EXCLUSIVEMENT INSTRUMENTALES, ET PUBLIE AU DÉBUT DU XIII^e SIÈCLE UN ENCYCLOPÉDIE TRAITÉ DU DÉVELOPPEMENT DES THÉORIES SUR LES FORMES MUSICALES ET LES INSTRUMENTS.

- MAIS À LA FIN DU XIII^e SIÈCLE, DE NOUVEAUX TYPES D'INSTRUMENTS SONT CRÉÉS ET LEURS FAMILLES S'AGGRAVENT. NOUS RÉGISTRONS CI-DESSOUS UN CONCERT DU XIV^e SIÈCLE ACCOMPAGNÉ PAR :
- ① LUTH
 - ② ORGANE
 - ③ TROMBONE
 - ④ TROMPETTE
 - ⑤ VIOLON
 - ⑥ VIOLONCELLE
 - ⑦ CLARINETTE
 - ⑧ SACQUEBUTE
 - ⑨ TROMBONNE
 - ⑩ HARPISQUE
 - ⑪ BASSON
 - ⑫ CLARINETTE

TABLEAU DES FORMATIONS

FORMATIONS DIVERSES TOUTES ARMES

MUSIQUE ET ORCHESTRE DE LA GARDE REPUBLICAINE, Boul. Henri-IV Paris.

Directeurs : L-Colonel GULLY - Commandant CHOPIN.
Directeur adjoint : Lieut. RAUCOULES.
S/Chef de Mus. : Adj. LAURIN.
S/Officiers : Adj.-Ch. COTTART, Adj.-Ch. COULON, Adj.-Ch. SCHRIVE, Adj. DURAND, Adj. LUDWIG.

Tambour-Major : Adj. LUX.
Sous-Off. : Serg. GAUTHIER, Serg. PINEAU.

4^e REGION MILITAIRE

MUSIQUE REGIONALE du 57^e REGIMENT D'INFAN-
TERIE. Caserne Nansouty - 39998 BORDEAUX

Manifestations

FESTIVALS

18 juillet 1982	CROTELLES (Indre-et-Loire)	Festival cantonal	M. Robert BRANCHU à Crotelles, 37380 MONNAIE
18 juillet 1982	MOSNES (Indre-et-Loire)	Festival du canton d'Amboise	M. Pierre AYMOND, 1, rue du Pont à Moanes, 37400 AMBOISE
15 août 1982	ILE-DE-RE (Charente-Maritime)	Festival réservé aux sociétés Rhôtaises	Voir Mairie
21-22 août 1982	OLORON Ste-MARIE (Pyrénées-Atlantiques)	Rassemblement National des Anciens de la Musique Nationale des C.J.F. de Chatel-Guyon	M. Jean LADOUSSE, avenue Ch-Moureu, 64400 OLORON-SAINTE-MARIE. Tél. : 16-06-55 et 39-09-70
Septembre 1982	JOUE-LES-TOURS (Indre-et-Loire)	Festival cantonal et du centenaire	M. Michel DUPUY, 3, impasse du Château-d'Eau, 37300 JOUE-LES-TOURS
5-6 sept. 1982	CADILLAC (Gironde)	Festival de Batteries Fanfares et Majorettes et Fête des Vendanges	M. Jean-Pierre BOUSSIER, Président, Château-Lassalle, 33410 CADILLAC
11-12 sept. 1982	LA CHARITE-SUR-LOIRE (Nièvre)	Festival de Musique	Mme DARCON, Secrétaire de l'Harmonie Municipale, Chemin de la Résistance, 58400 LA CHARITE-SUR-LOIRE
17-18-19 sept. 82	OTTANGE (Moselle)	70 ^e Anniversaire	M. René AVELINE, 27, rue de la Liberté, 57710 TRESSANGE
19 septembre 82	LONGUYON (Meurthe-et-Moselle)	Festival	M. Jean GRUET, 19, rue Carnot, 54260 LONGUYON
3 octobre 1982	ST-JEAN-BONNEFONDS (Loire)	Festival du comité de Saint-Etienne	M. Michel PAGAT, Pavillon 66, Crêt Fond Perdu, 42650 SAINT-JEAN-BONNEFONDS.
14-17 oct. 1982	DIGNE (Alpes de Haute-Provence)	2 ^e Grand Prix de Composition et Festival d'Accordéon	M. Dino NEGRO, Les Ferreols - 04000 DIGNE
27 juin 1983	VIENNE (Isère)	Festival l'après-midi après le concours	M. le Président F.S.M.D., 13, bd Michel Perret, 38210 TULLINS

STAGES

18-30 juillet 1982	SAVIGNY (Rhône)	Stage U.D. du Rhône	M. le Président de l'U.D. du Rhône, 235, rue Vendôme - 69003 LYON
--------------------	-----------------	---------------------	-------------------------------------------------------------------

CONCOURS

11-12 juin 1983	VIENNE (Isère)	Concours Juniors et chorales scolaires	M. le Président F.S.M.D., 13, bd Michel Perret, 38210 TULLINS
26 juin 1983	COGNAC (Charente)	Concours national de musique réservé aux harmonies, fanfares, fanfares de marche et batteries.	M. DA SILVA, Ecole de musique, Villa François-1 ^{er} , Bd Denfert-Rochereau, 16100 COGNAC.
26-27 juin 1983	ALLEVARD-LES-BAINS (Isère)	Concours National toutes catégories	M. le Président F.S.M.D., 13, bd Michel Perret, 38210 TULLINS

CONGRES

26 sept. 1982	SAUZE-VAUSSAIS (Deux-Sèvres)	Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest	M. DUBOIS, Collège Aimé-Frank, 9, route de Civray, 79190 SAUZE-VAUSSAIS
3 octobre 1982	SAINT-JULIEN-MONTDENIS (Savoie)	Assemblée Générale de l'U.D. de Savoie	M. Maurice ADAM, Président, 2, rue Paul-Verlaine, 73100 AIX-LES-BAINS.
3 octobre 1982	NEVERS (Nièvre)	Congrès de la Fédération des sociétés musicales du Centre (Bourbonnais-Nivernais)	M. André RELIN, 2, rue Salignat, 03200 VICHY.
10 octobre 1982	LAMASTRE (Ardèche)	Assemblée Générale de l'U.D. de l'Ardèche	M. Henri COMBIER, Président - Le Mas St-Jean -, 07600 VALS-LES-BAINS.
17 octobre 1982	ROMANS (Drôme)	Assemblée Générale de l'U.D. de la Drôme	M. André BRUNET, Président, 26210 SAINT-SORLIN-EN-VALLOIRE.
17 octobre 1982	BLOTZHEIM (Haut-Rhin)	Congrès de l'Association des Sociétés Chorales d'Alsace	M. Albert DIERET, 23, rue de la Couronne, 68730 BLOTZHEIM.
24 octobre 1982	PUBLIER (Haute-Savoie)	Assemblée Générale de l'U.D. de la Haute-Savoie	M. Paul BARATAY, Président, CHAMPANGES, 74500 EVIAN.
24 octobre 1982	LONGUYON (Meurthe-et-Moselle)	Congrès	M. R. BOITEL, 151, avenue Poincaré - 57800 FREYMING MERLE-BACH - Tél. : (8) 704-67-10
24 octobre 1982	CAEN (Calvados)	Congrès de la Fédération de Normandie	M. André PETIT, 100 ter, bd H.-Fournet, 14100 LISIEUX - Tél. : (31) 62-18-47.
24 octobre 1982	PLIVOT (près Epernay)	Assemblée Générale de la Fédération des Sociétés Musicales de Marne et Meuse, 9 h précises	M. Marcel LENOIR, 14 bis, rue Houze Murron, 51100 Reims. Tél. : 47-47-72.
29-30 avril 1 ^{er} mai 1983	VOIRON (Isère)	Congrès Rhône-Alpes et dans ce cadre journée : Big Band, chorales	M. le Président F.S.M.D., 13, bd Michel Perret, 38210 TULLINS

CHRONIQUE

La militante et le trombone

par PIERRE GAXOTTE

LA femme, nous dit-on, est lasse d'être opprimée par l'homme qui la traite, paraît-il, comme un objet. Je l'ai lu dans plusieurs magazines qui rapportaient les plaintes de dames très libres, au moins dans leurs propos. Etant célibataire, je n'avais aucune idée de cette barbarie. Elle me remplit de honte. Cependant, il me vient parfois des doutes : j'ai des amies mariées qui sont très heureuses ; j'ai des amies directrices de théâtres, de journaux, de magasins, de restaurants ; elles ne me paraissent pas réduites à la condition d'esclaves ; certaines passent même pour autoritaires et, dans l'intimité, leurs salariés mâles les traitent de sales rosses.

Les choses évidemment ont beaucoup changé depuis un siècle ou deux. Un des Persans de Montesquieu reconnaît que les maris ont sur leurs épouses un pouvoir tyrannique, mais qu'elles ont sur eux un empire naturel qui est celui de la beauté. Ces galanteries n'ont plus cours. Nos dames veulent avoir pour elles le code et la loi. Elles ont déjà acquis beaucoup de droits. Elles votent (ce qui d'ailleurs n'a pas amélioré le régime), elles peuvent être députés, ministres, notaires, juges, diplomates, présider des conseils d'administration, plaider pour des mauvais garçons, siéger dans tous les conseils du gouvernement. On a modifié en leur faveur les lois qui régissent la gestion du patrimoine familial. Elles peuvent être soldats et mourir au champ d'honneur. Que veulent-elles de plus ?

J'ai trouvé la réponse dans un de ces vieux magazines anglais qui traînent dans les salles d'attente des agences de voyages. Ne riez pas : la femme veut être trombone. J'en ai un exemple qu'il suffit de compléter. Le bourg de Chaimsford, dans le comté d'Essex, pos-

sède une fanfare qui, bien entendu, comprend un trombone, lequel est tenu par Miss Margaret Kane, âgée de dix-huit ans avec des poumons aussi puissants qu'un soufflet de forge.

Le trombone est dans l'orchestre une pièce de choix. Il est noble, grave, majestueux, imposant ; il est le soutien de l'édifice orchestral. Dans les temps forts, il n'est pas d'instrument plus grandiose, plus terrible, plus terrifiant. Il est l'orage et la voix des dieux ; il peut être furieux et satanique. Pour les imprécations, malédictions, anathèmes, colères, furies, il est irremplaçable.

Il est vrai que les cuivres étaient jusqu'à présent l'apanage du sexe fort. Le sexe dit faible se contentait du piano, de l'alto, du violoncelle, de la contrebasse et de la flûte. Le trombone aux accents profonds convient-il à la grâce et à la beauté ? Mais en notre temps d'égalité sexuelle, alors que la mode « unisex » sévit, faut-il encore parler de grâce et de beauté, le trombone convient-il aux lèvres féminines ? Par dix-huit voix contre deux, la fanfare s'est prononcée pour la féminisation du trombone ; à l'unanimité le conseil municipal la repousse.

L'histoire ne date pas d'hier. Je n'en connais pas la fin. Aussi vais-je l'imaginer. Le temps passe. Miss Margaret se marie. Elle a des enfants qui l'occupent toute la journée. Elle n'a plus le temps de défiler dans les rues. Par patriotisme son mari s'est mis au trombone, mais les auditeurs sont unanimes : « C'était mieux au temps de Margaret. »

Pierre GAXOTTE,
de l'Académie française

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du Président de chaque Fédération.

Les articles adressés par les Sociétés directement à la C.M.F. ne seront pas publiés.

Nous vous remercions de bien vouloir nous adresser des articles bien écrits (de préférence tapés à la machine) et bien présentés, afin d'éviter les erreurs.

Pour toute photographie publiée dans cette rubrique, le cliché sera facturé à la Fédération intéressée.

AISNE

Le Festival départemental des sociétés musicales de l'Aisne



M. Roger Thirault (au centre) remet au Président et au Directeur de Soissons le fanion fédéral de l'Aisne.

« Si l'on veut remonter aux sources, il est bon de signaler que le premier festival de la Fédération de l'Aisne eu lieu à Laon en 1924, et qu'il fut suivi en 1925 par un autre Festival à Soissons.

Nul n'ignore en France la vitalité des batteries-fanfares ou des harmonies locales.

Composées de bénévoles, ces formations participent fidèlement aux manifestations qui jalonnent l'animation des communes : les commémorations officielles et patriotiques, les fêtes et les kermesses.

Une telle participation demande de longues heures de répétitions, et ceci explique sans aucun doute cette sorte de complicité qui unit les musiciens dans l'amitié.

Une fois l'an, le Festival permet à des centaines de musiciennes et

Les hautes personnalités du département de l'Aisne, Président du Conseil général, Député-Maire, Conseillers Généraux, sous-préfet, entourent MM. Roger Thirault, président, et Daniel Pichelin, secrétaire général.

musiciens de communier autour de leur passion.

C'est ainsi que s'exprimait le rédacteur du journal « L'Union », à la suite de la parfaite réussite du Festival départemental qui a eu lieu cette année à Soissons. En effet, Soissons a vécu ce dimanche au rythme joyeux et allégre des vingt-huit Sociétés participant à cette animation spectaculaire, après le concours de classement correspondant au règlement de la Confédération Musicale de France pour les harmonies, les batteries-fanfares et une chorale.

La grand-messe fut célébrée en musique en la cathédrale avec le concours d'une musique belge de Mons.

Cette cérémonie fut suivie par un dépôt de gerbe au monument aux morts effectué par Bernard Lefranc, Député-Maire de Soissons, et Roger Thirault, Président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Aisne, accompagnés par le Président de la Société Municipale de Soissons.

Le Député-Maire de Soissons, entouré de son Conseil Municipal, devait recevoir les musiciens, les présidents et les Directeurs à l'Hôtel de Ville.

L'après-midi était exclusivement consacré à la musique d'animation.

Ainsi, chaque place, chaque espace libre de la ville, voire quelques salles, furent le théâtre d'un concert.

Stoïques sous la pluie, les musiciens mirent tout leur cœur à satisfaire le public agglutiné sous les corolles d'innombrables parapluies. Mais cette pluie fine et tenace ne put entamer l'enthousiasme des fanfares et des harmonies qui convergèrent ensuite au centre-ville.

Les 1 300 musiciens se placèrent en bon ordre devant le podium sur lequel les attendaient : MM. Godart, Président du Conseil Général; Bernard Lefranc, Député-Maire; Bérard, Sous-Préfet; Pierrette Curtil et de nombreux Conseillers Généraux, tels MM. Craighero, Pierre Day, Fourcade, Roger Thirault, Président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Aisne, Vice-Président de la Confédération Musicale de France, Daniel Pichelin, Secrétaire Général de la Fédération départementale, Maire de Notre-Dame-de-Liesse.

Après la lecture du palmarès devant plusieurs centaines de spectateurs, Roger Thirault évoquait la mémoire

d'Édouard Alliot, disparu l'an dernier, et qui consacra une partie de sa vie aux Sociétés Musicales.

Roger Thirault, au nom de l'Harmonie Municipale de Laon, remit ensuite le fanion fédéral au Président et au Directeur de la Musique Municipale et amis réunis de Soissons qui en auront la garde jusqu'au prochain Festival.

Tous les exécutants jouèrent ensuite « Les Joyeux Cadets » de A. Giraud, sous la direction de Jean-Claude Collet, et une vibrante « Marseillaise », dirigée par Roger Thirault.

Ce fut un grand moment pour le public, mais aussi pour les participants qui repartirent en défilant vers l'église Saint-Léger où l'Orchestre harmono-symphonique de l'Aisne donnait le concert d'honneur.

Il fut très applaudi. La soirée se termina par un banquet servi au Centre Culturel de la ville de Soissons.

Une nouvelle fois le Festival aura démontré à quel point la Musique Populaire était une tradition tenace, une réalité bien vivante et un phénomène qui échappe aux modes.

ALSACE

Il y a 120 ans naquit... ... Frédéric Sali, un enfant de Bischheim

Avant que je ne cédasse à l'attrait des choses de la musique — ne fût-ce que par sympathie pour les harmonistes... mes amis qui s'acharnent sur les instruments — Frédéric Sali n'était pour moi qu'une dénomination quelconque d'une rue de Bischheim.

Depuis lors, mes rudiments — toujours du médiocre au pire — de l'art de produire des sons étonnamment agréables à l'oreille, et l'histoire locale aidant, ont voulu que je fasse plus ample connaissance avec « Monsieur Sali »... au sens noble du terme. Car Frédéric Sali fut un grand homme ! Et n'eussent été ses principes intangibles d'intégrité, de droiture, de courage... de l'amour de la patrie, il aurait, sans doute, signé ses œuvres, sinon à Bischheim, sa ville natale, du moins à Strasbourg où, gamin de 8 ans, il joua déjà à la musique des pompiers.

Né à Bischheim le 3 février 1862 dans une modeste famille de meunier, Sali possédait la musique dès son enfance. Il tenait de son père, qui fut sous-chef de musique des sapeurs-pompiers, ce penchant naturel au rythme des marches qui domine son œuvre. En 1876, très probablement avec ses parents, il opta pour la nationalité française et s'en alla poursuivre ses études à Paris. — Piston-solo en 1882 au 113^e de ligne à Blois et sous-chef de musique en 1885, il quitta l'armée pour assurer, en 1886, la direction de l'« Avenir musical de Saint-Denis », de l'« Union musicale d'Alsace-Lorraine à Paris » et de « La Voltairienne », en 1887. — Musicien et écrivain orphéonique, il acquit une telle notoriété qu'il figura parmi les jurés de tous les grands concours de France et de l'étranger. — Grand décoré de la Légion d'honneur — les palmes en 1894, la rosette en 1906 et la croix en 1935 — Sali mourut le 14 décembre 1950 dans la maison de retraite des légionnaires à Saint-Germain-en-Laye.

Adolescent, il quitta Bischheim... Strasbourg... Alsace, la terre qui l'a vu naître ! Et pourtant, jusqu'au soir de sa vie, il en conservait une brûlante nostalgie. Tout au long de sa vie, il portait ce mal indéfinissable qui sublime, qui transcende un pays... !

Ce mal du pays qui, en définitive, engendra ses grandes œuvres. L'Alsace... ce beau pays... son pays... inspira constamment ses compositions. Qu'on en juge : Kléber, Rapp, Kellermann, Salut à l'Alsace - Marche alsacienne, Vogesia, Argentortum, Hommage à Gouraud, Terre natale, Entrée des libérateurs et Leclerc, l'Alsace reconquise... et Bischheim. Cette dernière composition, un défilé avec tambours et



clairons fut dédiée au maire Georges Rosdetsch lors d'un dernier séjour de Sali à Bischheim, en 1948. — Une exception : « Polonia », sa grande polonaise de concert, aux somptueuses sonorités, aux périodes pleines d'ampleur, qu'il dirigea lui-même à Bischheim, en 1930, lors du cinquantième de « l'Harmonie 1880 ».

Sali fut ! Son œuvre reste ! Elle est le miroir de son âme : une composition mélodieuse de charme et de puissance, de courage et de discipline... et, outre-tombe, une amitié singulièrement vivante.

Jean-Pierre ZEDER.

• Suite page 14



FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Sainte-Tulle VI^e Festival musical

Le dimanche 6 juin s'est déroulé à Sainte-Tulle le 6^e Festival Musical de la Fédération des Alpes-de-Haute-Provence. Treize sociétés y ont participé : Harmonies, Fanfares, Chorales, Accordéons, Arts Chorégraphiques.

Défilé des Fanfares dans toutes les rues de la ville et concerts sur les différentes places, ainsi que dans la salle du théâtre, ont enthousiasmé le nombreux public.

De 10 heures à 19 h 30, la ville était en Musique et les rues très animées. A 19 heures, toutes les sociétés se sont retrouvées au stade municipal où deux morceaux d'ensemble ont été exécutés devant un nombreux public qui a ovationné les Musiciens.

A l'apéritif d'honneur, offert par la Municipalité, M. Sappei, Président de la Fédération, remerciait M. le Maire et son conseil municipal pour leur accueil et leur participation aux frais d'organisation ainsi que le conseil général dont les deux conseillers généraux de Manosque étaient présents, MM. Pierre Girardot et Robert Honde.

M. Roca, Maire de Sainte-Tulle, remerciait à son tour M. Sappei et la Fédération Musicale d'avoir choisi la ville de Sainte-Tulle pour ce Festival qui a été parfaitement réussi, puis chacun leva son verre au succès toujours plus grand de la Fédération Musicale.

CHORALES D'ALSACE

Le Concours de Chant Choral scolaire de Mulhouse



Dirigée par M. Albert Schermesse, la chorale « Le Petit Poucet » de l'école mixte de Ranspach-le-Bas (45 exécutants). (Photo « l'Alsace », Daniel Schmitt.)

Succès exceptionnel pour le 34^e concours de chant scolaire qui s'est tenu le mercredi 19 mai 1982, au théâtre municipal de Mulhouse, organisé, comme à l'habitude avec talent et minutie.

Vingt-trois chorales ont tour à tour interprété chaque fois un chœur libre et un chœur imposé (adapté à leur niveau). En voici le (brillant) palmarès avec indication des écoles et de la mention attribuée par le jury (présidé par M. Joseph Muller, président de l'Association des chorales d'Alsace).

Groupe I — interprétation à l'unisson — premier degré : 1a. Ecole primaire Wolf, bien ; 1. école Célestin-Freinet, Wittenheim, bien ; 2. école Jean-Wagner, Mulhouse, bien ; 3. collège Sainte-Ursule, Riedisheim, très bien.

Groupe II — Chœurs à deux voix égales — premier degré : 4. école mixte de Moosch, très bien ; 5. école Célestin-Freinet, Wittenheim, très bien.

Groupe III — chœurs à trois voix égales — premier degré : 6. école Jean-Wagner, Mulhouse, bien ; 7. école élémentaire Saint-Louis-La-Chaussée, bien ; 8. école mixte d'Ammertwiller, bien ; 9. école mixte de Ranspach-le-Bas qui se

voit attribuer le vase de Sèvres offert par le ministère de l'Education nationale.

Groupe V — chœurs à trois voix égales : 11. collège Jean-Macé, Mulhouse, bien ; 12. collège Champagnat, Isenheim, assez bien ; 13. collège Lucien-Herr, Altkirch, très bien ; 14. collège d'Ottmarsheim, très bien ; 15. collège Pfeffel, Colmar, très bien ; 16. collège de Danne-Marie, très bien ; 17. collège François-Mauriac, Wittenheim, assez bien.

Groupe VI, néant.

Groupe VII : 18. école normale d'institutrices de Guebwiller, très bien.

Groupe VIII — promotion de Sèvres — deux chœurs au choix : 19. collège Alexandre-Gérard-Masevaux, très bien ; 20. école Jeanne-d'Arc, Mulhouse, très bien ; 21. collège Wolf, Mulhouse, très bien ; collège du Mortard, Lure, très bien ; 23. lycée Sainte-Marie-aux-Mines, très bien.

Le concours, organisé par M. Jean-Pierre Moser et les membres de la Chorale Harmonie 1850 de Mulhouse, a été présenté au public du Théâtre par M. Raoul Pflimlin, fils de M. Rodolphe Pflimlin, fondateur du concours.

Le Concours de Chant Choral scolaire de Strasbourg

Unir les talents et les enthousiasmes juvéniles, approcher pas à pas des trésors de beauté que recèle l'art musical, apprendre à mettre au service d'un idéal commun sa volonté propre, voilà les possibilités que le chant choral offre dès l'enfance aux amateurs, même les plus humblement doués. C'est cette tâche que poursuivent avec persévérance de très nombreuses chorales scolaires, et en cela l'Alsace est une terre d'élection où cet esprit actif est largement développé. Peut-on imaginer plus noble but que d'élever les jeunes esprits vers la beauté par le moyen de la pratique musicale collective ?

Le 34^e concours de chant scolaire qui a eu lieu le 26 mai 1982, au Palais des Fêtes, a donné une image très encourageante de cette vie musicale régionale et scolaire, et il a été en général d'un très bon niveau.

A l'issue des délibérations du jury où figuraient MM. Jean-Louis Weber, Roger Delage, Joseph Muller et B. Lienhardt, ont

été décernées les mentions très bien aux chorales des écoles : Eléonore-II (Strasbourg), Kolbsheim, Marlenheim (à qui fut remise également la coupe de notre journal), Sélestat, Notre-Dame-de-Sion, Griesheim, Hoenheim-Centre, Soultz-sous-Forêts, Bouxwiller, Lauterbourg, Institution la Providence (Strasbourg), Wissembourg, Ingwiller, Neufeld (Strasbourg) et Wintershouse.

Les mentions bien ont été accordées à l'école du Stockfeld (Strasbourg) et au C.E.S. de la Robertsau ; un Prix d'Encouragement au C.E.S. de Woerth.

Enfin, le Premier Prix a été remporté très justement par la Chorale de l'École Sainte-Philomène de Haguenau. La chorale de l'école primaire de Wintershouse terminait l'audition de la partie « Concours » de la rencontre, tandis que la chorale des enseignants, dirigée par Gérard Foltz, présentait quelques œuvres durant les délibérations du jury.

C.H.

IV^e Animation de Chant Choral de Strasbourg

Le samedi 12 juin 1982, huit cents choristes ont chanté dans les hôpitaux et les secteurs piétonniers.

Depuis quatre ans, l'Association des sociétés chorales d'Alsace, que préside M. Joseph Muller et dont le vice-président pour le Bas-Rhin est M. Alfred Stengel, organise une soirée d'animation à Strasbourg. La manifestation a débuté dans les salons de l'hôtel de ville où M^e Marcel Rudloff, adjoint au maire, a reçu les quelques huit cents choristes.

Puis, de 19 heures à 20 heures, les chorales ont interprété des chants dans les hospices et cliniques de la ville. C'est ainsi, par exemple, que la chorale des maîtres boulangers de Strasbourg a chanté au Bois-Fleury, la chorale des enseignants de Strasbourg à l'hôpital Stéphanie, l'union chorale Etoile de Obenheim à la clinique Sainte-Odile...

Ensuite, de 20 h 30 à 22 heures, les choristes se sont répartis dans les sec-

teurs piétonniers de la métropole alsacienne et ont présenté de larges extraits de leur répertoire. Une fois de plus les choristes ont apporté réconfort et joie à de nombreux malades et à des personnes âgées avant de participer à l'animation culturelle de la ville, apportant le témoignage de la vitalité des chorales de la région.

VOICI LES CHORALES PRESENTES A CETTE ANIMATION

Chorale Concordia Saverne, Chœurs mixtes de Saverne, Société Chorale 1857, Haguenau, Chorale des Enseignants de Strasbourg, Chorale Strasbourgeoise ; Union Chorale Etoile, Obenheim ; Chorale Concordia, Plobsheim ; Société Chorale, Baldenheim ; Chorale du Lycée et Collège Docteur-Koerberle ; Chorale Cantabile, Strasbourg ; Chorale des Maîtres Boulangers, Strasbourg ; Chorale Sainte-Cécile, Molsheim.

X^e Festival de Chant Choral de la Jeunesse à Colmar

La dixième édition du Festival de chant choral de la jeunesse de Colmar et des environs aura connu — dimanche 16 mai, au Théâtre de Colmar — la vigueur et l'enthousiasme de ses devanciers.

Seize chorales et chœurs (rassemblant au total six cents choristes) se sont retrouvés à cette occasion pour une véritable fête du chant.

Colmar était représenté par dix ensembles, mais Beblenheim, Wintzenheim, Vogelshheim, Eguisheim, Holtzwiller et, surtout Sélestat (la chorale Koerberle avec deux cent vingt choristes) étaient là.

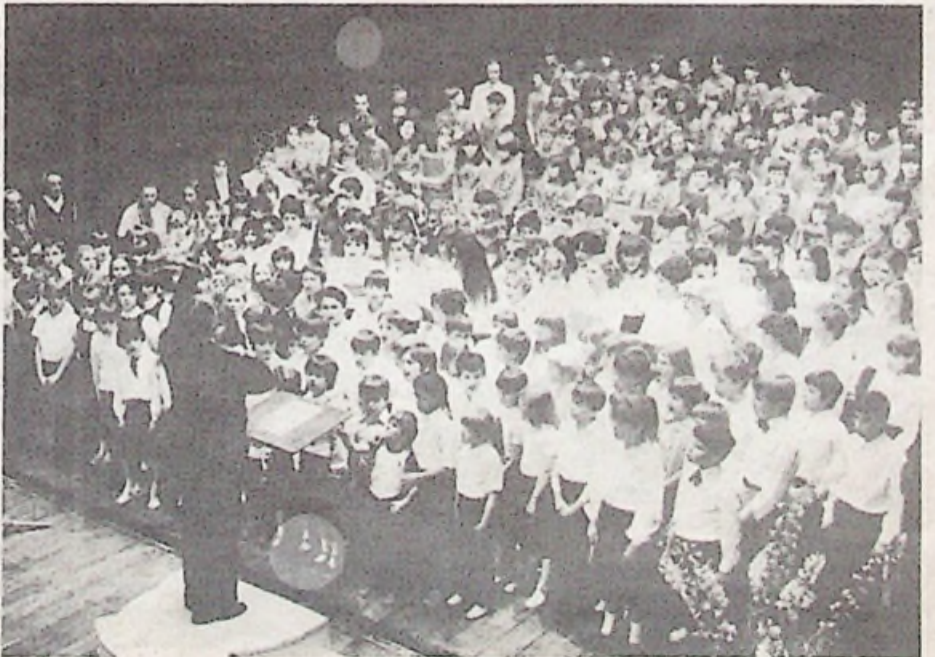
Parents et enfants ont apprécié ces moments musicaux de qualité, qui se sont achevés en apothéose avec la présence de l'ensemble des chœurs sur la scène du théâtre.

A l'issue de ce concert, une réception offerte par la ville a eu pour cadre le foyer du théâtre, où M. Joseph Muller, l'âme en quelque sorte de ce festival, a pu saluer les personnalités et remercier tous ceux qui ont contribué à la réussite exemplaire

de cette manifestation culturelle à la gloire du Chant Choral.

Les personnalités : MM. Edmond Gerger, Maire de Colmar, Vice-Président du Conseil Général ; Jean-Paul Fuchs, Député ; Justin Hausser, Maire adjoint ; Paul-Léon Marchal, Chancelier de l'Académie d'Alsace ; Mlle Becker, Inspectrice départementale représentant l'inspecteur d'Académie ; Mlle Meyer, Inspectrice départementale des écoles maternelles et MM. Moser et Kuster du conseil des chorales d'Alsace, Mulhouse ; René Orli, Directeur de la Cité de l'Enfance de Colmar et Conseiller municipal.

M. Joseph Muller peut être heureux. Le 10^e Festival de chant choral de la jeunesse de Colmar et des environs aura largement répondu à son attente. Placée sous l'égide de l'Association des sociétés chorales d'Alsace et de la Confédération musicale de France, cette belle manifestation musicale rassemblant les enfants des écoles, a ainsi franchi le cap des dix années d'existence, un bel anniversaire !



ANJOU LOIRE-ATLANTIQUE

Nos peines

Le Secrétaire de notre Fédération, Pierre René Lavielle, est décédé le mardi 18 avril, à Saumur.

Tous ses amis musiciens du Maine-et-Loire, de Loire-Atlantique, de Bretagne et aussi de Soustons, son pays natal, se rappelleront cet homme aimable, dynamique, toujours prêt à rendre service et particulièrement soucieux du sort des sociétés de sa région saumuroise, tenant à jour, pour chacune d'elles, un dossier précis et complet de toutes les manifestations.

Il fut pendant de longues années Secrétaire Général de notre ancienne Fédération Bretagne-Anjou et, depuis sa création, celui de notre plus récente Fédération musicale Anjou-Loire-Atlantique.

Son amour du travail bien fait et son humeur égale rendaient sa collaboration efficace et toujours agréable. C'était un homme avec lequel il faisait bon vivre, un de ces hommes auxquels, bien sûr, on peut succéder mais que l'on ne remplace pas.

Pierre Lavielle était chevalier de l'ordre des Palmes académiques, médaillé d'honneur des Sociétés musicales et chorales et titulaire de la médaille des vétérans avec palmes de la C.M.F.

Nous nous inclinons devant le courage dont il a fait preuve au cours de sa cruelle maladie et nous exprimons à Mme Lavielle, à ses enfants et à toute sa famille les très sincères condoléances de notre Fédération.

R. BOIVIN

CENTRE

La Fédération musicale de la région Centre en deuil

Au moment où le premier numéro de notre journal « Legato », minutieusement préparé par Luc Mâlet, allait sortir, notre ami était, le 2 mai, très grièvement blessé dans un accident de la route. Après une agonie de quatre semaines, le 30 mai, il succombait. Le « Legato » qui sort maintenant a donc un inévitable retard, et il est aussi sans doute assez différent de ce qu'il aurait été début mai. Mais nous avons tenu à ce que, avant la fin juin, l'organe de notre nouvelle Fédération des Sociétés Musicales de la Région Centre vous parvienne à tous, ne serait-ce que pour prouver que, malgré les plus douloureuses épreuves, notre Fédération et notre mouvement de la Musique Populaire gardent intacts leur dynamisme et leur vitalité.

Discours du président François Villatte aux obsèques de Luc Mâlet

« Un sort implacable semble frapper notre Fédération des Sociétés Musicales du Centre. Voilà quatorze mois, notre ami René Cimetière, président de la F.M.O.B., disparaissait brutalement, quelques jours après son prédécesseur, René Cornichon. Et nous avons maintenant la douleur d'accom-

**Abonnez-vous,
faites abonner
vos sociétés !**

pagner à sa dernière demeure notre secrétaire général, Luc Mâlet, disparu, après quatre semaines de souffrance, des suites du terrible accident survenu le 2 mai dernier.

Luc Mâlet, dont chacun, à la C.M.F. comme dans notre région Centre, appréciait la souriante et chaude cordialité, était né, non loin d'ici, le 2 juin 1930, à Beaumont-du-Gâtinais. Dès son plus jeune âge, la musique l'attira. Très vite, il apprit le trombone et il faut croire que ses qualités musicales et son autorité apparurent très vite, puisque à quatorze ans, il dirigeait déjà une formation musicale scolaire: l'orchestre du Centre d'apprentissage de Saint-Jean-de-Braye, et il conserva cette première baguette jusqu'en 1947.

Revenu dans la région blésoise, il appartint, de 1947 à 1955, à l'Harmonie de Blois, et dirigea, également à Blois, de 1953 à 1955, l'orchestre de la troupe Jeunesse et Gaîté. Puis, ses occupations professionnelles l'appelant à Orléans, il joua quelque temps à l'Harmonie La Flore, et à l'Harmonie de Saint-Jean-de-Braye, avant d'entrer, vers 1960, à la Fanfare Saint-Marc-Saint-Vincent, qui devait devenir vraiment sa société, et dont il prit la direction en 1969. Nous savons tous à quel niveau musical il devait amener la Fanfare Saint-Marc-Saint-Vincent, un niveau que nous devons particulièrement apprécier lorsque, voici quelques années, cette formation célébra son centenaire.

Cependant, parallèlement aux qualités du musicien et du chef d'orchestre, d'autres qualités devaient rapidement apparaître chez Luc Mâlet, celles d'un administrateur compétent, pondéré, réfléchi, d'un dévouement sans aucune limite, passionné de tout ce qui intéressait les jeunes et leur formation.

Aussi, dès 1961, il devint l'un des administrateurs de la F.M.O.B., en 1964 son secrétaire adjoint, et, en 1974, au moment où René Cimetière prit la présidence, le secrétaire général de la F.M.O.B.

Dès cette époque, il discerna parfaitement, avec sa clairvoyance habituelle, ce que pouvait apporter à notre mouvement, celui de la musique populaire, la régionalisation. Il fut ainsi l'un des fondateurs et le secrétaire adjoint de notre Groupement des Fédérations Musicales de la Région Centre. Dans son esprit, d'ailleurs, la création de ce Groupement ne constituait qu'une étape, avant la constitution d'une véritable Fédération Régionale, et pendant dix ans, il ne devait guère cesser d'y travailler, depuis la première démarche, le premier exposé que nous devons faire ensemble devant la Fédération de l'Indre, jusqu'à cette journée du 28 mars dernier, où devait naître, à Blois, la Fédération des Sociétés Musicales du Centre. Certes, une bonne équipe de militants de notre mouvement a travaillé pour en arriver là, mais, sans doute aucun, Luc Mâlet a été le principal artisan de la création de notre nouvelle Fédération... D'abord parce qu'il y a cru, et que, malgré les difficultés et les embûches qui n'ont pas manqué, il n'a jamais douté de la réussite finale. Et puis aussi parce que, là comme à la F.M.O.B., il a apporté toute sa force de travail — et elle était immense —, toute sa persévérance, toutes ses qualités de contact, tout son sens de l'administration et de la gestion de nos sociétés musicales.

Les tâches de Luc Mâlet à notre secrétariat général de la F.M.O.B. puis de la Fédération du Centre ont été multiples, d'autant plus qu'il se considérait toujours comme responsable, et aucun des aspects de sa tâche n'a été négligé. Mais il est un domaine auquel il a toujours donné la priorité, celui de la formation et du perfectionnement des jeunes musiciens; ses réussites à cet égard ont été spectaculaires et il serait vain de vouloir les énumérer toutes: bonne organisation des examens fédéraux, stages de vacances de Royan et Villefranche-de-Rouergue, stages fédéraux d'Orléans, y compris des stages d'administration et de gestion des sociétés faits nulle part ailleurs en France, création de l'Harmonie de Chambre, puis mainte-

nant de l'Harmonie Régionale, et encore bien d'autres réalisations, dont l'initiative ou la bonne marche reviennent à Luc Mâlet.

Sa vie professionnelle n'était-elle pas, d'ailleurs, également vouée aux jeunes, puisque, professeur technique au Lycée d'enseignement professionnel de Saint-Jean-de-Braye, délégué syndical, responsable de la formation continue, il y était unanimement apprécié?

Partout et toujours, Luc Mâlet a servi, et c'est alors qu'il revenait d'un service de la Fanfare Saint-Marc-Saint-Vincent que le destin l'a frappé, à cinquante-deux ans, alors que de longues années s'ouvraient encore devant lui. Le Ministère de la Jeunesse et des Sports avait rendu hommage aux qualités de l'éducateur musical en lui décernant sa médaille d'argent. La Confédération Musicale de France l'avait appelé à siéger dans plusieurs de ses commissions, et chacun des responsables, chacun des musiciens de notre Fédération savait qu'il ne ferait jamais en vain appel à lui. C'est dire combien le vide qu'il laisse sera difficile à combler.

Au nom de la Confédération Musicale de France et de tout son Conseil d'administration, au nom de son Président, M. Ameller, au nom de la Fédération des Sociétés Musicales du Centre, au nom du Groupement des Fédérations Musicales de la Région Centre, au nom de sa société, la Fanfare Saint-Marc-Saint-Vincent, j'adresse, avec une intense émotion, un dernier adieu à Luc Mâlet, ravi si prématurément à l'affection des siens, à notre affection à nous aussi, puisqu'il était impossible de le connaître sans l'estimer et sans l'aimer.

Que Mme Luc Mâlet, grièvement blessée, elle aussi, au cours de ce tragique accident, et qui est aussi l'une des nôtres, que sa maman, que ses quatre enfants, dont il avait su faire d'excellents musiciens, que son petit-fils, que toute sa famille soit assurée de notre chaude et fraternelle sympathie et de la très grande part que nous prenons à sa douleur.

Homme de cœur, homme de devoir, travailleur infatigable, Luc Mâlet était aussi un homme plein de modestie, un homme sensible, attentif à tout ce qui pouvait attrister ou rendre difficile la vie de ceux qui l'entouraient, de ceux avec lesquels il collaborait, notamment dans nos Sociétés d'amateurs, nos Sociétés Populaires de Musique.

A l'origine, pour une très large part, de la création de notre nouvelle Fédération, il s'inquiétait constamment de son devenir, de ce qu'allait être son organisation, et il l'étudiait jusque dans ses moindres détails. C'est là maintenant notre tâche, aux quelques-uns qui constituent le Conseil d'administration qu'il animait, mais aussi à tous ceux qui, dans nos cinq départements, sont responsables de nos quelque trois cent quatre-vingts sociétés... Et certes, la part qu'il prenait à l'œuvre collective était si grande que notre tâche va être lourde et difficile. Mais nous y arriverons; nous le devons à la cause dont Luc Mâlet était l'un des plus ardents défenseurs, et nous le devons à son souvenir. Ce serait là, j'en suis sûr, son plus cher désir.

Adieu, Luc. »

BOURBONNAIS-NIVERNAIS

NIÈVRE

Philharmonie municipale de Nevers

M. Jean Beauregard, Directeur du Conservatoire Municipal de Nevers, ayant demandé un allègement de ses tâches, M. Maurice Bardin, professeur au conservatoire, fut proposé pour le remplacer à la tête de la Philharmonie Municipale et démocratiquement élu par l'assemblée générale du 7 novembre 1980.

La passation des pouvoirs eu lieu le 7 décembre suivant, sous les voûtes romanes de l'église Saint-Etienne. Après un échange de sourires et de poignées de main, le nouveau chef prit la baguette pour diriger la « Mar-

che Héroïque » de Saint-Saëns qui terminait ce concert dédié à Sainte Cécile.

Le 7 février 1981, Maurice Bardin et ses musiciens présentaient les fruits de leur travail sur la scène du « Petit Théâtre » rénové: « Zampa » de Hérold, « Les Deux Pigeons » de Messager, « La Belle au bois Dormant » de Tchaïkovski et une seconde partie avec « Porgy and Bess » de Gershwin, « Jamaican Folk Suite » de Walters et « March of the Toys » de Herbert. La Philharmonie excella dans ce programme à double face.

Le 29 mars 1981, à la Maison de la Culture, notre Société Municipale offrait un concert de gala avec le concours du « Quintette de cuivres » J.-B. Arban. Ces jeunes musiciens, tous Premiers Prix du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, partant de la Renaissance pour aboutir à la musique contemporaine, enchantèrent le public, très nombreux... et leurs homologues locaux.

Encadrant la prestation de ces jeunes virtuoses, la Philharmonie interpréta l'ouverture d'« Egmont » de Beethoven, « Psyché et Eros » de Franck, le « Concerto pour clarinette » de Weber, avec en soliste Bernard Gailet, professeur au conservatoire, et un ensemble de huit clarinettes conclut brillamment, grâce à Wagner, avec l'ouverture de « Tannhauser ».

Sainte Cécile, très indulgente pour les dates, fut honorée le 13 décembre en l'église Saint-Etienne, archicomble, ce qui est aussi de tradition. Six partitions composaient le programme: « Musique pour un feu d'artifice », de Haendel, l'adagio de la « Symphonie Ecossaise », de Mendelssohn, « Sigurd Jorsalfar » de Grieg, « Sérénade » de Titi, dans laquelle se distinguèrent Louis Seutet (flûte) et Jean Smektala (cor), professeurs au Conservatoire devenu « Ecole Nationale de Musique », puis « A glorious day » de Roussel et la somptueuse « Grande Porte de Kiev » de Moussorgski. La presse titra: « Riche après-midi musical avec la Philharmonie ».

La scène du théâtre fut occupée, le 7 février dernier, par quatre-vingts exécutants (avec « seulement deux emprunts », déclara fièrement le bassoniste !). La musique française était à l'honneur: « Suite Algérienne » de Saint-Saëns, « Sylvania » de Delibes et, teintée de jazz, « Musique aux Quatre Vents » de Roger-Roger. Par ailleurs, en petite formation, les solistes de la Philharmonie se mirent en valeur dans la « Petite Symphonie » de Gounod et « Danse » de Debussy (transcription Maurice Bardin). Un public nombreux, attentif et chaleureux applaudit avec enthousiasme ce concert de très belle tenue.

Enfin, le 28 mars 1982, la Philharmonie Municipale recevait, à la Maison de la Culture, le talentueux « Sextuor de clarinettes français », formé de solistes issus de divers ensembles nationaux. Avec sept pièces variées, plus le « bis » obligé, ils firent une démonstration, très goûtée de l'auditoire, de la richesse artistique de la famille des clarinettes.

Quant à l'Harmonie, elle interpréta l'ouverture de « Phèdre » de Massenet, la « Danse des Heures » de Ponchielli et termina avec « Fanfare et Marche pour un Jour de Fête », œuvre brillante et bien charpentée d'un compositeur plein de modestie: son chef, Maurice Bardin.

A tous ces galas en salle, minutieusement élaborés, avec un enrichissement du répertoire, il convient d'ajouter les concerts de plein air, sous le kiosque du parc municipal et en divers quartiers de la ville, ainsi que les divers « services » en union avec la batterie-fanfare pour accentuer l'éclat des fêtes républicaines dont la dernière fut la célébration du 8 Mai.

Bien sûr, les cuivres brillants, les uniformes et les belles prestations d'une société musicale masquent toujours bien des difficultés surmontées: départ de jeunes vers les villes universitaires, fantaisie dans l'assiduité aux répétitions (air connu), ennui de santé, heureusement passagers, du Sous-Directeur Camille Joly, maître es percussions, qui fit défaut à plusieurs concerts, etc., mais en somme, sous la houlette de Maurice Bardin, la Philharmonie Municipale et son équipe dirigeante peuvent être satisfaites de ce bilan... de même que les nombreux

• Suite page 16

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

COTE-D'OR



Un bien bel ensemble

et fidèles supporters et mélomanes de la Cité des Ducs.

A l'occasion de la 58^e Fête fédérale, Pouilly-en-Auxois, capitale d'un jour de la musique populaire

Quand le soleil décida d'envoyer quelques rayons sur le joli chef-lieu de canton, c'était trop tard. Dès 7 heures du matin, sous la pluie battante et le ciel noir qui ne promettait rien de bon, la décision avait été prise : la Fête Fédérale des Sociétés Musicales de la Côte-d'Or aurait lieu, mais à l'abri. Adieu au pré qu'on avait si patiemment aménagé, adieu à la grande lyre de fleurs qu'on avait installée la veille et qui s'égouttait tristement dans l'indifférence. Le vaste hangar voisin ferait bien l'affaire : et il la fit à la perfection.

La 58^e Fête Fédérale, en fait, s'est moquée des caprices du ciel. Elle a eu lieu à Pouilly comme prévu, et dans la meilleure des ambiances, tant il est vrai que les vaillants musiciens de la Fanfare — qui fêtaient en même temps son centenaire « officiel » — avaient tout prévu pour accueillir près de 700 musiciens côte-d'oriens de tous âges et de tous niveaux, tous heureux de cette occasion fastueuse de rencontre annuelle, les armes à la... bouche. Accordéons, cliques, fanfares et harmonies ont donc une fois encore « enchanté » un dimanche de fête et témoigné de la persistance de la bonne volonté et du bénévolat de la Musique « Populaire » en Côte-d'Or. A cet égard, la ville de Pouilly put à juste titre se montrer fière, elle qui a ouvert depuis plusieurs années une Ecole de Musique qui, malgré les difficultés de gestion qu'on devine, fait le bonheur de tout le canton et montre un bel exemple à toutes les autres communes rurales.

Médaille du centenaire

Il est bien connu que les Bourguignons ne sauraient faire une fête sans la placer sous la protection divine. Aussi la messe solennelle célébrée le matin dans la petite église du lieu par le père Roclore (curé doyen de Pouilly) a-t-elle réuni une foule importante de personnalités et de musiciens. Sainte-Cécile veillait, et dut se réjouir de cet office qui fut « chanté » par la Schola Cantorum de Dijon avec l'accompagnement de la Société Philharmonique et la direction de Jean-Bernard Guiboux : Télémann, Bach et Boissière témoignèrent avec talent des ambitions et des possibilités des musiciens dits « amateurs » et dont c'était bien la fête en ce jour. Un court défilé permit aux fanfares de Vitteaux et de Pouilly de venir fleurir le monument aux morts et de voir M. André Amellér, Président de la Confédération Musicale de France, et de la

Fédération de Côte-d'Or épingler la « médaille du centenaire » de la C.M.F. sur la bannière déjà bien garnie de la véritable Fanfare pouillienne.

Vint l'heure des discours. Ils furent nombreux, puisque de très nombreux élus et personnalités avaient répondu à l'invitation des organisateurs. Aussi entendit-on le Maire de Pouilly, M. Patriarche, plaider pour son Ecole de Musique et l'aide dont elle a besoin, le Sénateur Bernard Barbier promettre des subventions majorées, le Député François Patriat féliciter tous les musiciens du canton pour leur dévouement et leur ténacité, le Vice-Président du Conseil Régional André Billardon (représentant Pierre Joxe) rappeler l'effort culturel régional avec un enveloppe de 9 % du budget général, le Sous-Préfet de Beaune M. Reveret se réjouir de la vitalité musicale en Côte-d'Or et le président André Amellér plaider avec conviction pour une diminution (ou une ristourne de 8 %) de la T.V.A. sur les instruments de musique dont l'achat grève les maigres finances des sociétés (1).

17 sociétés sur les podiums

Un triple défilé, réussi grâce aux « cibistes » du canton qui s'étaient mobilisés pour la circonstance, entraîna tout le monde vers le fameux hangar où devait se dérouler, dans une ambiance très décontractée, le grand Festival où se produisirent 17 formations remarquables. On se moquait bien, alors, du soleil revenu sur la place, ou des soucis inhérents à notre monde musical en manque de « bénévoles » : de Boieldieu à Francis Lopez, du blues à la polka, on respirait enfin l'air musical le plus sain qui soit. Les Accordéonistes de Comblanchien ou les Trompettistes de Talant, les Clarinettes de Brochon ou les timbaliers des Laumes, tous firent de leur mieux pour démontrer que les musiques dites populaires sont (et restent) l'humus de tout le terroir musical français. C'est ce que devait penser M. Amellér en dirigeant spectaculairement les 700 musiciens dans une partition intitulée « Louis XIV », laquelle faisait songer au... soleil et à Versailles.

Pouilly n'oubliera pas cette journée de fête. La fanfare en sort grandie. Et elle gardera précieusement le drapeau fédéral jusqu'à la fête de l'an prochain, prévue à Venarey-les-Laumes.

Michel Huvet

(1) Outre ces personnalités, il faut citer également la présence à la Fête fédérale de MM. Perreau (délégué départemental de la musique), Mathieu (député), Picard (maire de Vitteaux), Meunier (conseiller général maire d'Arnay-le-Duc), Rebourg (conseiller général, maire des Laumes) et du Dr Gourlier (président de la fanfare de Pouilly).

C'est le centenaire de la Fanfare de Pouilly.





Toutes les fanfares réunies sous la baguette du Président Améliér.

Les médaillés

Gachon Jean-Paul, 24 années, bronze; Poisot Jean-Claude, 25 années, bronze; Chaillot Gilbert, 32 années, argent; Tainturier Maurice, 32 années, argent; Lemoine Georges, 34 années, argent; Zacchia Emilio, 36 années, argent; Potherat Raymond, 44 années, or; Viennot Louis, 48 années, or; Robert Maurice, 57 années, vétérans avec étoile; Bligny Jean, 63 années, vétérans avec étoile; docteur Gourier Paul, président 45 années, vétérans avec palme.

Les sociétés participantes

Les accordéonistes seurois: président, M. J. Violette; directeur, M. J.-C. Richard. Joyeux départ, la Marche des accordéonistes seurois.

Les Enfants des sources de la Seine-Saint-Seine-l'Abbaye: président, M. Albert Duthu; directeur, M. Bernard Aquilon (marche), Robert Martin; Philinte (petite fantaisie), F. Mourgue.

Union vittellienne: président, M. Duc; directeur, M. J.-C. Maitre Henry. Le cœur en bandoulière; Flasches.

Fanfare municipale de Meursault: président, M. L. Leblanc; directeur, M. Georges Peteuil. Tambour battant, Robert Joute.

Fanfare de Fleurey-sur-Ouche: président, M. Michel Lignier; directeur, M. Daniel Linuesa. Le Petit Duc; Bugler Holiday; Sama de Langréo.

Fanfare de Brochon: président, M. Michel Pansiot; directeur, M.-J. Devillers. De Opmas (marche); La Légende du Moulin (fantaisie).

École d'accordéon de Comblanchien: président, M. Henri Voillard; directeur, M. Philippe Lissare. Angeline; L'entrée des gladiateurs.

L'Harmonie de Meursault: président, M. Alain Coche; directeur, M. Guy Leroy. Le Tambour maître, B.-P. Bisselink; Le Calife de Bagdad, Boïeldieu.

Fanfare de Bligny-Arnay: Bligny, président, M. Serge Masse, directeur, M. Michel Chollet; Arnay, président, M. Pierre Meunier, directeur, M. R. Carlier. La Marche des accordéonistes.

Les « Fils de France » de Beaune: président, M. Cachat; directeur, M. Emile Diard. U.S.A. Parad'March. G.

Besson; Andalousie (opérette), Francis Lopez.

Fanfare de Volnay: président, M. Jean Vaudoisey; directeur, M. Bernard Glantenay. Brazilian Bombschell, Chris Siegal.

Fanfare municipale de Gevrey-Chambertin: président, M. Robert; directeur, M. Widiez. La Dame de pique (ouverture). Suppe.

Fanfare de Nuits-Saint-Georges: président, M. Barbier; directeur, M. Jacques Cacheux. Fantaisie polka pour deux clarinettes, Marsal; Tric Trac Polka, Strauss.

Fanfare Sainte-Cécile de Chambolle-Musigny: président, M. Lignier; directeur, M. Modot. En Er Mundo; Barnum Circus (marche parade).

Fanfare des Laumes: président, M. Guy Bienaymé; directeur, M. Chesnay. Marching Thro'Georgia; Variétés Blues.

Fanfare de Saint-Apollinaire: président, M. Chanut; directeur, M. Rabelka. Clin d'œil; Variety Magazine.

Fanfare municipale de Dijon: président, M. Daniel Dyon; directeur, M. Patrick Durand. Vive la Piste!, American folk rock, Lennon and Cartney Hautvast; Festivalse, Patrick Durand; Jenny, Patrick Durand; Granada.



FÉDÉRATIONS RÉGIONALES



Le Président AMELLER fut le dernier à lui serrer la main.

Arnay-le-Duc

La Musique Municipale arnétoise en deuil

C'est avec stupeur et une profonde émotion que nous avons appris le décès subit de René Carlier.

C'était pour moi, non seulement le chef de la Musique municipale, mais aussi un ami fidèle de longue date.

Il jouissait de l'estime générale de la population d'Arnay-le-Duc.

Grâce à lui, grâce à son dévouement et à sa ténacité, notre cité avait pu conserver une activité musicale si nécessaire dans des petites villes comme la nôtre.

On peut dire que, jusqu'à son dernier souffle, il consacra ses efforts à la musique dont il était passionné.

A la Fête Fédérale de Pouilly-en-Auxois, il dirigeait la clique d'Arnay-le-Duc à laquelle s'étaient joints les musiciens de Bligny-sur-Ouche. Comme toujours, sa Société obtenait un franc succès.

S'il a réussi pleinement sa mission, c'est qu'il aimait les jeunes et que les jeunes l'adoraient.

Cette entente harmonieuse entre le maître et les élèves ne pouvait qu'être favorable à l'étude et, chaque année, de brillants résultats venaient sanctionner l'enseignement musical de René Carlier. Le dernier examen qui s'est déroulé à Vitteaux, le 2 mai, s'est traduit par un palmarès éloquent. Sur 14 candidats présentés en solfège ou en instruments, tous furent admis, dont 11 avec des mentions « très bien » et « bien ».

Ainsi la musique procurait-elle de grandes satisfactions à René Carlier, mais elle était aussi, pour lui, source de tourments, car son esprit consciencieux et ses scrupules étaient tels qu'il ne pouvait tolérer une défaillance de ses musiciens.

René Carlier était né le 20 juin 1917 dans une authentique famille arnétoise riche de sept enfants et qui a toujours joui de l'estime de la population. Dès l'âge de 13 ans, il occupe son premier emploi salarié, et dès lors, ne quittera plus le monde du travail, sauf pour accomplir son service national qui, commencé le 15 octobre 1938, ne devait s'achever que le 27 juin 1945, après la guerre et une captivité de cinq ans au stalag IX A, à Ziegenhain, près de Kassel, dans la Hesse.

Sa vie ouvrière le conduisit dans plusieurs entreprises, notamment à la fabrique de limes Umas Proutas, mais c'est à l'usine C.E.E.L. qu'au terme de dix-sept ans de bons et loyaux services il devait faire valoir ses droits à la retraite, le 27 juillet 1979. Retraite bien courte, hélas !

C'est cette longue vie professionnelle qui fut toujours agrémentée par la musique.

Dès l'âge de 10 ans, en 1927, René Carlier entre comme tambour dans les rangs de l'Union arnétoise. Par la suite, il devait prêter son concours à l'Harmonie de Lacanche, à la Fanfare d'Arnay-le-Duc et enfin prendre la baguette pour diriger, pendant après de dix ans, la Musique municipale arnétoise.

Ces tout derniers jours, il avait programmé sept concerts à donner cet été dans les différents quartiers de la cité, le premier étant prévu samedi prochain, place de l'Hôtel-de-Ville.

Sa longue et brillante carrière musicale lui avait valu de belles récompenses, particulièrement méritées. Après avoir obtenu la médaille de bronze, il recevait, le 28 novembre 1961, la médaille « argent » de la Confédération Musicale de France, et, le 14 juillet 1975, la médaille « or ».

Enfin, le 14 juillet prochain, il devait se voir épingler la médaille d'honneur des vétérans, récompensant cinquante-cinq années d'activité dans les sociétés musicales.

Avec la disparition de René Carlier, c'est une perte cruelle et lourde de conséquences qu'éprouvent Arnay-le-Duc et la population du canton.

A son épouse, qui a tant aidé René dans ses activités en lui apportant son affection, sa confiance et son soutien, à ses enfants et petits-enfants, à ses frères, je présente, au nom de la municipalité d'Arnay-le-Duc, nos sincères condoléances et l'expression de notre profonde sympathie.

Je souhaite, Madame, que nos sentiments d'amitié et de compassion vous aident à surmonter la douloureuse épreuve qui vous frappe.

Pierre MEUNIER,
maire d'Arnay-le-Duc.

Quand Verdi inspire les musiques populaires

Chenôve peut-être fière de ses activités musicales. Cette ville de Côte-d'Or, n'est pourtant pas encore très connue bien qu'étant la seconde ville du département.

Après avoir accueilli l'Assemblée Générale de la Fédération des Sociétés Musicales de la Côte-d'Or au printemps, la salle des fêtes a accueilli plus de huit cents personnes le 30 avril dernier pour un concert particulièrement brillant et inédit.

Le Conservatoire Municipal de Musique et la Musique Municipale avaient conjugué leurs efforts en organisant une soirée consacrée à Giuseppe Verdi.

L'originalité de ce concert résidait dans le choix d'un programme avant tout populaire mais aussi classique, éclectique et de qualité.

Aux côtés de la Musique Municipale dirigée de façon magistrale par son Directeur M. Léon Weber, se produisirent l'École de Danse Classique de Chenôve (chorégraphe : Mme Mady Dehout), la Chorale du Conservatoire ainsi que des artistes lyriques aux voix particulièrement remarquables : Mme Marie-Thérèse Techené (soprano) ; M. Alain Romero (baryton) ; M. Jean-Pierre Torrent (ténor).

Les accompagnements étaient assurés en alternance par Mme Joëlle Clément (pianiste) et par la musique municipale.

Le programme était le suivant :

La Traviata, « Prélude de l'acte n° 1 » par la Musique Municipale ; « Brindisi », duo par Marie-Thérèse Techené et Jean-Pierre Torrent, accompagné par la Musique Municipale ; « Romance de Rodolphe » par J.-P. Torrent accompagné au piano par Mme J. Clément.

Le Trouvère, « Romance du Comte de Luna » par Alain Romero accompagné par la Musique Municipale.

Attila, « Romance d'Odabella » par Marie-Thérèse Techené accompagnée au piano par J. Clément.

Nabucco, « Chœur des Esclaves » par la chorale du Conservatoire accompagnée par la Musique Municipale.

Les Vêpres Siciliennes, « Ouverture » par la Musique Municipale.

Don Carlos, « Mort du Marquis de Posa » par Alain Romero accompagné au piano par J. Clément.

La Force du Destin, « Air d'Éléonore » par M.-Th. Péchené accompagnée au piano par J. Clément.

Aïda, « Marche » par la Batterie-Fanfare ; « Danse des Prêtresses » par l'École de Danse ; « Hymne, Danse et Marche », final interprété par la Cho-

rale, l'École de Danse, la Batterie-Fanfare et la Musique Municipale (soit 160 exécutants).

Ce concert fut certainement l'un des meilleurs que la Musique Municipale ait pu organiser depuis sa fondation en 1865.

A l'issue de cette soirée, un vin d'honneur a regroupé tous les participants autour de M. Roland Carraz, Député-Maire de Chenôve, M. Jean Esmonin, Conseiller Général, des représentants du Conseil Municipal et du monde musical de la région ainsi que l'ensemble des autorités et des responsables des associations locales et environnantes.

Au cours de son allocution, M. Genot, Président de la Musique Municipale, s'attacha à remercier tous ceux qui ont travaillé à la réussite de cette manifestation et exprimé son désir de retrouver à Chenôve tous ceux que le métier d'artiste essaime à l'intérieur de l'Hexagone.

A son tour M. Carraz prit la parole et exprima toute sa satisfaction pour ce merveilleux travail. Il constata combien la vie culturelle et particulièrement la vie musicale était florissante à Chenôve et, s'interrogea alors sur les possibilités de la salle des fêtes qui bien qu'admirable au point de vue acoustique devient chaque année trop petite.



Tableau final, Aïda. La Musique Municipale dirigée par Léon Weber accompagne les chœurs et ballet.

Beaune

130^e anniversaire de l'Harmonie municipale

Fondée en 1852, l'Harmonie Municipale de Beaune fête cette année son 130^e anniversaire. Presque un siècle un tiers d'existence méritait d'être marqué comme il se doit.

C'est la raison pour laquelle le mardi 30 mars 1982 fut un grand jour pour la société qui donnait ce soir-là un grand concert gratuit à la magnifique salle du Lycée Viticole.

C'est devant une salle comble que le Président Rebourgeon dans un poème en vers libres présentait sa Société aux spectateurs. Dans la salle on remarquait la présence de M. Henri Moine, Maire de Beaune et Conseiller Général, M. Kaufmann, adjoint, ancien Directeur de l'Harmonie, Mme Job, conseillère chargée de la Culture, des conseillers municipaux, de nombreux Présidents et Directeurs de sociétés locales et voisines étaient venus écouter l'harmonie municipale.

Un programme souvenir mentionnant les Directeurs et Présidents qui de 1852 à 1982 avaient fait vivre la société était remis gratuitement à chaque spectateur.

Sous la direction de son jeune chef, Jean-Claude Poret, le concert débutait par : Faust « La Nuit de Valpurgis » de Gounod (allegro-allegretto - M^o maestoso - M^o con moto et allegro vivace) suivi de la « Symphonie en ut mineur, n^o 5 » de L. Van Beethoven et de la « Danse du Sabre » de Katchaturian, brillamment enlevée. En intermède, le quatuor de clarinettes avec des œuvres classiques. Le quatuor de trompettes avec des morceaux modernes préparait la deuxième partie. Celle-ci résolument moderne était composée de : « Hello Dolly » de Jerry Herman, « Alexander's Ragtime Band » de Irving Berlin ; « The Pink Panther » (La Panthère rose) de Henri Mancini ; « Porgy and Bess » (thèmes), de George Gershwin.

Le public réclamant un bis, l'Harmonie Municipale interpréta « Rock around the clock », de Max C. Freedmann.

Une belle soirée que le public et les musiciens se rappelleront longtemps.

La diffusion de ce journal très lu est cependant insuffisante par rapport aux 600.000 musiciens que regroupent nos sociétés

Nous demandons à nos Fédérations de le diffuser plus largement afin que nous puissions atteindre au moins

30.000 LECTEURS !

ABONNEZ-VOUS, FAITES ABONNER VOS SOCIÉTÉS !

GERS

Société philharmonique de l'Isle-Jourdain

Dimanche 23 mai dernier notre Société Philharmonique participait au Concours National de musique de Béziers.

Trois ans après sa participation au concours de Bayonne, notre société a voulu se remettre en cause, savoir si son dernier classement obtenu à Tarbes était toujours mérité, si notre formation, avec sa nouvelle vague de jeunes, méritait une récompense à ce classement.

Aujourd'hui, nous pouvons être satisfaits : le jury, à l'unanimité, nous a décerné un premier prix. Un diplôme de plus qui viendra grossir le nombre déjà impressionnant de ceux qui sont accrochés aux murs de notre salle de répétitions. Cela prouvera à nos membres bienfaiteurs, s'il en est besoin, que leur « musique », depuis 1850, ne se départit pas de son dynamisme et fait preuve de continuité. Toute Société Musicale doit prouver en permanence son existence, sa vitalité. Et comment mieux le faire qu'en participant, le plus souvent possible, à des concours de musique ?

Nos anciens l'avaient compris. Ils nous l'ont prouvé en nous laissant en témoignage ces nombreux diplômes marquant les dates de leur présence à des concours.

Le premier date de 1860 : sous la présidence de M. Féraud, l'harmonie, diri-

gée par M. Constant, participe au concours d'Auch. Puis en 1861 Lectoure ; 1863 Nîmes ; 1869 Clermont-Ferrand ; 1879 Agen ; 1880 Auch et Agen, la même année ; 1883 Bayonne ; 1885 Fleurance ; 1886 Agen ; 1887 Toulouse ; 1888 Auch ; 1889 Luchon ; 1891 Pau ; 1897 L'Isle-Jourdain ; 1899 Lourdes ; 1902 Turin (on ne craint pas de s'expatrier) ; 1903 Bagnères-de-Bigorre ; 1905 Salies-du-Salat ; 1908 Marseille. La guerre étant à nos portes, la société connut des moments difficiles. Ce n'est qu'en 1927 qu'elle participa au concours de Dax ; en 1932 elle était à Barcelonne (Espagne) ; en 1947 à Castres ; 1952 Castelsarrasin ; 1962 Besançon où elle obtint un prix ascendant qui la fit passer en première division, deuxième section ; 1970 Tarbes, prix ascendant qui nous met en première division, première section ; 1979 Bayonne, curieuse coïncidence, en 1883, presque cent ans avant, la société avait participé au concours de musique de l'époque.

Le dernier en date, celui de Béziers. Nous avions comme morceau imposé « Croquignolles » ; un morceau difficile pour nos harmonies. Difficile surtout parce que c'est un morceau moderne, aux accords dissonants, aux enchaînements rapides. Une musique que l'on ne joue pas assez dans nos sociétés, à tort. Il est vrai, aussi, que peu d'auteurs écrivent ce genre de musique à l'intention de nos musiques d'amateurs.

Mais malgré ces difficultés, les musiciens et musiciennes ne ménagèrent ni leur temps, ni leur peine, faisant preuve d'un grand dévouement, délaissant deux fois par semaine, trois la dernière, les soirées familiales..., le programme

de la télé. Remercions aussi les jeunes garçons et filles, nombreux dans notre groupe, si dévoués à la cause musicale, à leur société (à la marche de laquelle ils participent activement), qui ont suivi régulièrement les répétitions malgré l'approche d'examens. Ils nous apportaient la fraîcheur de leur jeunesse, leur rire juvénile, mais aussi leur sérieux dans le travail que leur demandait le chef au cours des répétitions.

Ce chef, M. Bousquet, ils l'admirent sans réserve, ils l'admirent et le respectent à juste titre, comme tous les musiciens, pour ses capacités musicales, ses mérites intrinsèques, ses dons naturels de pédagogue. Cet homme qui dispense cet art difficile avec tant de talent a su nous faire comprendre les phrases musicales, ressentir la sensibilité des morceaux à exécuter, faire respecter nuances et mouvements sans lesquels il ne saurait y avoir de bonne audition.

C'est grâce à l'esprit d'équipe qui nous a animés, jeunes et... moins jeunes musiciens, à la valeur de notre chef, que nous avons obtenu ce prix dont nous sommes si fiers. Nous pouvons considérer que nous avons représenté dignement la ville de l'Isle-Jourdain et le département du Gers.

Les Lislois peuvent être fiers de leur plus vieille société, cette société qui a vu le jour vers 1848 avec une vingtaine de musiciens de moins de vingt ans et que l'on retrouve cent trente-cinq ans plus tard avec un peu plus de jeunes de moins de vingt ans.

Avec toutes les félicitations du Président Fédéral au Chef et à ses Musiciens, jeunes et anciens.

ILE-DE-FRANCE

Quand la musique s'avance vers le public

Ce 8 juin, bon nombre de banlieusards de la gare Saint-Lazare ont dû dire, en rentrant chez eux : « Si je suis en retard, c'est parce que, ce soir, j'ai rencontré la musique. »

Pour certains, c'était une retrouvaille avec un vieil ami qu'ils n'avaient pas rencontré depuis bien longtemps ; pour d'autres, c'était une découverte et peut-être un premier contact avec un futur ami.

Avant l'ère de la radio et de la télévision, les seuls amateurs de musique se rendaient dans une salle de concerts ou de théâtre pour « écouter » et se délecter de leurs œuvres favorites.

Maintenant, la musique mêlée à un ensemble d'élucubrations sonores a fait son apparition partout, dans tous les foyers ; mais, avec les progrès des transmissions, une accoutumance psychique à ces sons s'est manifestée. On n'écoute plus, on ne choisit plus, tout au plus perçoit-on vaguement un bruit de fond qui devient maladivement indispensable chez certains. C'est tout à l'opposé de ce qu'on peut appeler un élargissement de la culture musicale.

Il semble bien qu'il faille, parmi ce fatras de sons, faire retrouver ou découvrir, par un choc sensoriel, le véritable sens de la musique à un public qui l'a perdu ou qui ne l'a jamais possédé.

Un des moyens d'y parvenir n'est-il pas de placer sur le chemin journalier et routinier de nos contemporains cette rencontre avec la « musique » ?

C'est ce que vient de faire l'Orchestre National des Chemins de Fer, en donnant un concert dans le hall de la gare Saint-Lazare à l'heure du grand retour vers les résidences de banlieue.

Il s'est placé sur le trajet habituel de ces milliers de voyageurs, leur offrant, sans contrainte, la possibilité de voir et d'écouter un orchestre symphonique.

Libres de s'arrêter ou de passer, ceux qui ont choisi l'arrêt se sont sentis attirés, puis motivés, puisque beaucoup sont restés.

Chaque auditeur est ainsi venu forger un public d'abord curieux, puis intéressé, et sensible aux œuvres offertes et qui aurait souhaité que se poursuive ce « moment musical » découvert et impromptu.

La chaleur des applaudissements, leur spontanéité extériorisaient une joie intérieure intense ainsi qu'une reconnaissance envers cet orchestre qui avait su accrocher, au plus profond de lui-même, ce public improvisé.

Des tentatives de ce genre ont déjà été faites par la RATP dans les immenses auditoriums que constituent les stations du RER.

La SNCF a trouvé l'occasion de reprendre cette expérience à son compte, avec le 150^e anniversaire de la création de la première ligne voyageurs, en présentant son Orchestre Symphonique National, avec un programme choisi de musique classique qui chante aux oreilles, même des non initiés.

Dirigé par Maître Blot, chef d'orchestre à l'Opéra de Paris, dont la compétence, la sensibilité, l'aisance à faire passer dans les interprètes l'expression d'un rythme fougueux aussi bien que d'une paix sereine, l'orchestre a interprété avec brio :

C'est ce qu'a promis M. Alias, Président de l'Orchestre National, en remerciant les banlieusards qui par leur présence, leur participation et leurs chaleureuses ovations avaient encouragé les musiciens et leur chef à poursuivre dans cette voie nouvellement tracée.

La SNCF, par la qualité de son transport, était déjà un trait d'union apprécié entre travail et loisirs vacances. Elle a également apporté, dans certaines relations touristiques comme « Le Cévenol », des manifestations culturelles de qualité. Les sociétés de personnels, au sein de l'UAICF, démontrent dans toutes les régions de France les valeurs artistiques et intellectuelles des cheminots.

Par la musique elle va maintenant à la rencontre des voyageurs.



- Les Deux Préludes de l'Arlésienne ;
- Le Ballet de Faust ;
- Des extraits de Peer Gynt ;
- Des extraits de Carmen, et a terminé sa présentation par la Marche hongroise de la Damnation.

Malgré la température accablante de cette soirée, la musique a servi de porteur à un courant de sensibilité esthétique entre l'orchestre et cette foule intensément réceptive. Chaque instrumentiste ressent profondément la sincérité d'un tel public et l'expression musicale y répond avec ferveur ; une communion s'installe qui affine les sensibilités des uns et des autres. Elle est la marque de la réussite d'un concert.

Il faut souhaiter que cette formule qui contribue si bien à la propagation de la culture musicale soit renouvelée.

Société symphonique et chorale des PTT

Participer à un échange choral est une expérience passionnante à vivre. Cela demande un effort considérable mais ô combien récompensé. « Diaphonie », l'Ensemble Vocal de la Société Symphonique et Chorale des PTT, a décidé et mis sur pied fin 1981 une rencontre avec une chorale liégeoise : « Chantevi ».

Comment a commencé cet échange ? Chantevi, par l'intermédiaire des Confédérations Musicales de France, a pris contact avec plusieurs Associations Chorales dont Diaphonie. Toute lettre méritant réponse, rendez-

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

• Suite de la page 19

vous fut pris entre les Présidents des deux sociétés. Un oui fut prononcé et plusieurs rencontres organisées tant en France qu'en Belgique tout au long de 1981. Une œuvre commune fut choisie non sans difficulté, le « Requiem » de Fauré.

L'accueil préalable fort chaleureux, les contacts avec les musiciens belges et français furent excellents. Tout le monde est sur le pont, prêt à accepter les embûches et problèmes qui vont tout au long du chemin se régler petit à petit, et le grand « Jour » arrive. La peur tenaille chacun qui se demande si le concert sera réussi, si l'assistance sera nombreuse, etc.

Saint-Roch nous accueille. Nos amis belges sont enthousiasmés par la grandeur de cette église. A la répétition générale, tout se passe bien. Vingt heures, la foule arrive (car il y a foule !), c'est un étonnement et un ravissement. Tout le monde est sur la brèche. 20 h 30, le concert va débiter. Les spectateurs arrivent toujours, c'est un flot continu, une marée humaine qui déferle dans la nef, sur les côtés et au fond de l'église. Quel stimulant pour les chanteurs ! C'est le silence, les choristes se mettent en place. La chorale « Chantevi » assure la première partie. Après un cours entracte, les deux ensembles, accompagnés par quarante instrumentistes, s'installent. Le Requiem chanté avec recueillement se termine dans une apothéose et un déferlement d'applaudissements dont Saint-Roch résonne encore.

Etaient présents à cette soirée M. l'Ambassadeur de Belgique en France, M. Bernard Loing, Directeur de Cabinet de M. le Ministre des PTT, M. Amellér, président de la CMF. Merci, M. Amellér de votre présence à cette soirée.

La Société Symphonique et chorale des PTT s'adresse à tous ceux qui aiment chanter ou jouer d'un instrument.

Ensemble vocal Diaphonie recrute des chanteurs confirmés ou non, l'orchestre recherche des violonistes, altistes, violoncellistes.

Son répertoire : grandes œuvres pour chœurs et orchestre, musique symphonique.

Pour tous renseignements s'adresser à :
SOCIÉTÉ SYMPHONIQUE ET CHORALE DES PTT
12 bis, rue Campagne-Première
75014 PARIS
Tél. 566 39 23

HAUTS-DE-SEINE

Boulogne-Billancourt

Concert de la Boulonnaise

Elle est toujours vaillante, notre Boulonnaise, cela grâce aux efforts conjugués de ses musiciens et de M. Bruno Mayan qui les conduit depuis huit ans. Je n'en veux pour preuve que la qualité du concert donné en la salle des fêtes de Boulogne, ce 13 mars, à 17 h 30, en présence de M. de Vassal, Adjoint au Maire et délégué aux Affaires Culturelles.

Au programme, d'abord la marche d'« Athalie » de Félix Mendelssohn, l'un des meilleurs morceaux d'une partition (op. 74) écrite par le grand musicien romantique pour accompagner la pièce de Racine, partition dirigée pour la première fois, sous la direction du compositeur, à Berlin, en 1845.

Venait ensuite l'ouverture de « la Dame blanche » de François-Adrien Boieldieu (1775-1834). Chef-d'œuvre d'esprit et de goût, cette œuvre, créée à l'Opéra-Comique le 10 décembre 1825, sur un livret d'Eugène Scribe inspiré de Walter Scott, et restée au répertoire, consacra définitivement la renommée du musicien.

La marche de « la Flûte enchantée » de Mozart faisait suite à ces deux œuvres brillamment exécutées. C'est par cette marche, de caractère religieux, que débute le second acte de « Die Zauberflöte » créée à Vienne le 30 septembre 1791, sur un livret de Schikaneder, « Chant du Cygne » du divin Wolfgang Amadeus, puisqu'il devait disparaître trois mois plus tard...

Tombé injustement dans l'oubli et cependant personnalité en vogue à la Belle Epoque, le chef d'orchestre Lui-

gini (1850-1906), qui fit carrière à Lyon avant de diriger à l'Opéra-Comique, a écrit son « Ballet Egyptien » en 1875. Cette partition, qui connut et connaît encore une certaine vogue, fut alors très goûtée de l'auditoire.

Le concert se terminait par le premier mouvement de la 1^{re} Symphonie, en mi b, de Camille Saint-Saëns. Jouée à Paris le 18 décembre 1853, au début de la carrière du musicien, cette symphonie porte déjà la marque du touche-à-tout de génie, sorte de Protée musical, que devait devenir son auteur !

Prouvant qu'un concert intelligemment conçu et parfaitement exécuté est toujours apprécié, les applaudissements du public furent pour les musiciens de la Boulonnaise et leur chef la meilleure des récompenses.

Pierre Dehlèvre

LIMOUSIN

CREUSE

Dun-le-Palestel

Une belle soirée musicale

C'est samedi dernier que l'Entente Musicale Dun-La Souterraine donnait à Dun-le-Palestel son traditionnel concert d'été.

Traditionnel en ce qui concerne la date, mais un concert de printemps de fort bonne tenue, avec des innovations des plus attrayantes, montrant bien le perpétuel souci des dirigeants de cette musique de trouver de nouvelles vocations.

L'ouverture du concert était faite avec une particulière envolée, avec « Sones de triunfo », un pas redoublé dirigé par Christian Saumon, préfigurant bien l'entrain et la bonne humeur qui allaient présider à cette soirée. Suivirent « Boléro de media noche » de Llano, dont le puissant crescendo ne put laisser indifférent le public, le « Treble Concerto » qui fut l'un des points forts musicaux de la soirée.

« Treble Concerto » est une œuvre en deux mouvements, pour orchestre et cornet soliste, œuvre pleine de jeunesse, difficile dans son interprétation, exécutée avec un brio particulier par Christophe Nicaud, jeune soliste de l'entente Dun-La Souterraine, qui fit preuve de l'efficacité et de la rigueur de son travail, alliées à une indiscutable et forte personnalité musicale.

« Raindrops » et « 5^e Avenue » terminaient cette première partie.

La seconde partie était confiée à la Chorale de Dun et La Souterraine regroupées, dirigée par Stéphane Calon ; elle présenta un éventail de pièces très attrayantes et parfaitement interprétées, « Viens chanter avec nous », « les Amours, les travaux », « Marie-Madeleine », « la Chanson du vigneron », et pour finir « la Berceuse Cosaque ».

Ce concert était donné en présence de M. le Dr Deffay, Président des harmonies de notre département, et de M. Dévillette, Conseiller pédagogique départemental de la musique en Creuse.

Pour la dernière partie, le chef Auguste Poulteau reprit la baguette pour faire le lien entre musique et chorale, « le Petit Cheval » et « Prendre un enfant par la main » servirent de support à cette collaboration, puis vinrent deux moments particulièrement attendus par le public, l'interprétation sans faille de deux chœurs des plus célèbres, le chœur des prisonniers extrait de « Nabucco » de Verdi et « l'Hymne à la joie » de la 9^e Symphonie de Beethoven auquel participèrent des enfants de l'Ecole de Colondannes à la flûte à bec, et des chanteurs de Crozant. Un bien bel exemple d'union et de recherche de travail collectif musical qui, souhaitons-le, sera encore accentué par la présence des antennes particulièrement vivantes de l'Ecole de Musique de la Creuse dans nos deux communes et cantons.

Après le concert, personnalités, choristes et musiciens se retrouvèrent devant le pot de l'amitié offert par « Santé et Sobriété » ; qu'ils soient tous remerciés pour cette très belle soirée, qui ravit un public de connaisseurs et même de profanes qui montrèrent leur satisfaction par des ovations prolongées.

HAUTE-VIENNE

Limoges

Grande fête de l'accordéon

C'est devant un auditoire de plus de 1 100 personnes que, le 15 mai, se déroula dans la superbe salle des fêtes des Bénédictins le concert annuel de l'Accordéon-Club de Limoges. Ce sont nos jeunes débutants, nos « poussins », sous la direction de Jean-Jacques Bernard, qui, en lever de rideau, interprétèrent « Petite Escale » de J. Archambaud et Basile, ainsi que la célèbre Barcarolle des « Contes d'Hoffmann » de Jacques Offenbach. Le jeune Manuel Rodriguez, en soliste, interpréta la « Ballade des Triolets », morceau de musique où les doigts, pour un jeune, sont soumis à rude épreuve. La formation de l'ACL 1981-1982, sous la direction de Serge Raynaud, prit possession de la scène décorée grâce aux serres de la ville de Limoges. Leurs prestations conquièrent le public et ce fut sous des applaudissements nourris qu'ils interprétèrent « Marche Etude de Ferréro » — « We shall dance » de Roussos — « Quand je pars » et « Mon enfance m'appelle » de Yves Gilbert — « C'est rien qu'un au revoir » de Auriat et Bachelot — « Au Chili comme à Prague » de A. Dona — « Berr-Barrel Polka » de Lew Brow — la célèbre marche militaire de Frantz Schubert, et cette première partie se terminait par « Gloriosa » de Gabutti et Max Francy — en deuxième partie, c'est l'Amicale des Accordéonistes Lorientais qui prenait possession de la scène ; cette formation orchestrale est placée sous la direction de M. Ferry Bertock, compositeur, Premier Prix de Conservatoire. — Au début, c'est le quintette supérieur composé de : Guilloseau Gildas, Le Palabre Marilyse, Fouillon Stéphane, Jehanno Eric et Le Nestour Jean (à noter que ce quintette obtint, le 15 novembre 1981, la plaque or en finale nationale APH) qui interpréta « La Pie Voleuse » de Rossini. Le quintette élémentaire composé de Goubin Dominique, Lancelot Graziella, Guégan Didier, Chrestien Sophie et Le Guerec Corine, interpréta « Ouverture Viennoise » riche valse —

polka de la Belle Epoque. Le grand ensemble au complet interpréta « l'Italienne à Alger », ouverture opéra de Rossini, ainsi que « l'Arlésienne » suite n° 2 (Pastorale — Intermezzo — Menuet et Farandole) de Georges Bizet. Puis ce fut dans une interprétation de rythmes modernes avec « Caravan », fox-trot du célèbre Duke Ellington — « Olé Gapa Tango » de Malendo et « Fantaisie Russe » de Jorg Drueger.

On arrivait au final — plus de quatre-vingts instrumentistes. L'accordéon-club de Limoges, ainsi que l'Amicale des Accordéonistes Lorientais dans « Hymne à la Musique » de Serge Lancel, sous la direction de Serge Raynaud. Enfin, sous la direction de M. Bertock, son auteur, « Signor Attilio », p. so double. Malgré l'heure tardive, près de minuit trente, le public dans une ovation sans cesse renouvelée manifesta sa joie. Les deux formations ensemble devaient terminer cette grande soirée musicale avec la « Marche des Accordéonistes Lorientais ». A noter que le spectacle fut présenté avec beaucoup d'à-propos, de gentillesse par mesdames Simone Lemasson de Limoges et Granir de Lorient. Une splendide soirée artistique et culturelle riche en exécution où tous sont à féliciter pour l'excellence du travail présenté. Brillant hommage à la musique à l'actif de nos Sociétés d'Education Musicale Populaire. Amis lorientais, grâce à vous, s'il en était besoin, l'accordéon, par votre prestation d'une grande richesse, aurait conquis ses lettres de noblesse. Trop souvent boudé par certains instrumentistes, l'accordéon peut, à juste titre, être fier d'avoir conquis sa place parmi les instruments de musique des grands concerts. Messieurs Georges Bizet et Rossini, nos maîtres dans l'art musical, n'auraient pas à rougir de voir leurs chef-d'œuvre exécutés à l'accordéon. A noter que samedi matin à 9 h 30, l'Amicale des Bretons de Limoges, en costume du pays, est venue souhaiter la bienvenue à ses compatriotes. L'avenue du Général-de-Gaulle, face au Marigny, retentit de musiques et danses du beau pays breton. De nombreuses personnalités honorèrent de leur présence le concert de l'ACL : — M. Paul Parbelle, Maire adjoint, représentant M. Louis Longuequeue.



Orchestre de l'Accordéon-Club de Limoges.



Amicale des Accordéonistes Lorientais.

Sénateur-Maire de Limoges, Président du Conseil Régional.

— Mme Hélène Constant, ancien Député, représentant le bureau du Conseil Général de la Haute-Vienne.

— M. Alain Rodet, Député, Maire adjoint aux Affaires Culturelles de Limoges.

— MM. Chevassus, André Carrié, Robert Lecomte, Conseillers Généraux, Mlle Yvonne Vauchamp, Conseiller Municipal de Limoges.

— M. Piat, du Cabinet du Maire, M. Gabriel Couret, Directeur du Grand Théâtre, et Madame.

— M. Peyrot-Doumenc, de la Direction du CHU de Limoges, et Madame, entouraient le Président, Jean-Bte Tranchant. De très nombreuses personnalités s'étaient excusées, retenues par de nombreuses manifestations, tant à Limoges qu'en dehors du département.

**LOIRE
HAUTE-LOIRE**

La Ruche artistique de Rive-de-Gier au concours de Saint-Flour

Le dernier week-end de mai a vu se dérouler le premier concours de musique de Saint-Flour.

Pendant quarante-huit heures, les ruelles et les places de la vieille cité du Cantal ont résonné des accords éclatants des fanfares et des chants polyphoniques des chorales participant aux divers concours.

Chaque société rivalisait tour à tour de forte et de crescendo savamment dosés pour essayer d'impressionner favorablement les différents jurys chargés de les départager.

Quoi de plus naturel que de retrouver au sein d'une telle joute musicale la Ruche artistique, chère au cœur de son Président René Despierre, défendant de son mieux les couleurs de Rive-de-Gier ? Participant au concours des chorales pour la première fois en deuxième division, cette société interpréta successivement *La Fanfare du Printemps* de Joseph Bovet en morceau imposé et *l'Ave Maria d'Arcadet* en morceau libre mais tiré au sort par une main que la tradition veut anonyme, parmi plusieurs chants préalablement sélectionnés.

Chacun fit de son mieux, l'œil rivé sur la baguette de son chef Antoine Raymond, attentif à suivre chacun de



RECHERCHE...

HOUZET Jean-Michel, rue des Marais, Lozingsham, 62540 Martes-les-Mines.
 MOREL Bernard, 87, rue Voltaire, 02100 Saint-Quentin.
 VANDEWALLE Omer, 64-51, rue Jean-Bart, 59290 Wasquehal.
 BARRET Jacques, « Le Tamis », 51, rue Henri-Dumarest, 42300 Roanne.
 GALLIANO Lucien, villa Sonatina, 06650 Le Rouret.
 BRICON, 2, rue Papillon, 80600 Doullens.
 DUCHANGE Daniel, 34, rue Désire-Nizard, 21160 Marsannay-la-Côte.
 PANSIOT, 5, rue Albert-Remy, 21000 Dijon.
 MENUT Marcel, 11, rue de Châlons, 51700 Dormans.
 PETITPHAR Théophile, Grandcamp, résidence Marbry, Abymes, 97110 Pointe-a-Pitre (Guadeloupe).
 CARTEL Robert, « Petit-Pérou », Abymes, 97110 Pointe-a-Pitre (Guadeloupe).
 DELEGLISE Jean-François, rue de Ramasset, 73300 Saint-Jean-de-Maurienne.
 LARREY Bernard, rue des Bruyères, 71140 Bourbon-Lancy.
 BALAGUER Gonzalo, « Le Spey », Baudemont, 71800 La Clayette.
 NEGRE Michel, 23, rue Prosper-Mérimée, 81100 Castres.
 COMBEPINE Jean-Noël, 23, boulevard des Etats-Unis, 71000 Mâcon.
 CAILLEBOURDIN Raymond, 2, impasse des Meuniers, 45110 Châteauneuf-sur-Loire.
 CHOCHOD, 2, rue de Gergovie, 75014 Paris.
 MONTANDRAUD, 81, rue Gusard, 69800 Saint-Priest.
 MAILLARD Augustine, 12, rue du Bois, 28800 Bonneval.
 OEGGERLI Didier, lotissement « Bois-Dessus », 25300 Pontarlier.
 SEYFRITZ, 2, rue Salluste, 67200 Strasbourg.
 WERMUTH Daniel, 40, rue François-Villon, 18000 Bourges.
 JOUE Jean, clique majorettes, 66260 Saint-Laurent-de-Cerdans.
 MARGUERITE, résidence Colbert, 14550 Blainville-sur-Orne.
 LEBLANC Gilles, H.L.M. D 15, Les Vignes-du-Mas, 16150 Chabanais.
 TEYSSIER Yves, résidence Les Broquetons, 8, rue Pierre-de-Foix, 84140 Montfavet.
 PINON Jean, 44, rue Fleury, Orne, 72300 Sable-sur-Sarthe.
 VERMOT Michel, rue du Général-Leclerc, 25230 Seloncourt.
 ROUVET Jean-Jacques, avenue des Affrets, 74800 La Roche-sur-Foron.
 BOULDOIRE Marie-Claude, cité Chambord, B.T.P. n° 5, porte 14, 82000 Montauban.
 BUDA, C.P.E.M., 26, avenue Saint-Michel, 82000 Montauban.
 THELY Lois, 46, avenue du Mont-Lecomte, 76610 Le Havre.
 ROBLIN Jacques, place Centrale, Les Hays, 39120 Chaussin.
 BOLLAND, directeur, 114, rue d'Algis, 77330 Vaires-sur-Marne.

ses gestes et à interpréter chacun de ses regards : et c'est avec une pointe d'anxiété bien légitime que chaque sociétaire de la Ruche attendit le verdict des jurés. Mais encore une fois les dieux de la musique se sont voulu « ripagériens » puisque la Ruche artistique s'est vu décerner un premier prix ascendant et une coupe. Ainsi les dés sont jetés, l'année prochaine cette société concourra en première division. Cet honneur rejaillit bien légitimement sur son Président et sur son chef qui se dévouent sans compter à la tête de cette phalange.

Toutes nos félicitations et nos souhaits de réussite à cette sympathique société afin qu'elle continue à représenter dignement notre ville au sein des manifestations musicales auxquelles elle participe chaque année.

Festival de musique de Saint-Just-en-Chevalet et congrès du Groupement du Roannais

Saint-Just-en-Chevalet, charmante station verte de 2130 habitants, et sa Fanfare, fondée en 1979, accueillait, le samedi 12 et le dimanche 13 juin 1982, les trente-cinq sociétés musicales de la région roannaise, venues participer au Festival de musique du Comité musical du Roannais.

Malheureusement, un temps pluvieux et froid devait contrarier cette manifestation musicale annuelle, organisée par la société locale, la Batterie-Fanfare des Pays d'Urfé.

Dès l'après-midi du samedi, les festivités débutaient dans un bourg bien

décoré et fleuri, tant par la population que par la Municipalité.

Quatre défilés, suivis de concerts, avaient lieu dans les principales artères pour se retrouver dans la cour de l'école puis, la pluie étant revenue, dans l'église, où se continuèrent les auditions.

A 19 heures, une messe en musique y était célébrée, suivie d'une aubade à la sortie.

En soirée, à 21 heures, avait lieu le concert avec sept groupes successifs de chorales, plectres, accordéonistes et cordes, et ceci jusqu'à minuit.

Le dimanche 13, à 8 h 30, avait lieu en la Maison commune le Congrès du Comité Musical du Roannais.

M. Desage, Président de la Société locale souhaitait la bienvenue aux congressistes et excusait MM. Auroux, Ministre du Travail, Maire de Roanne, Eignac, Sous-Préfet et Bénétière, député, empêchés.

M. Goutorbe, Maire de Saint-Just, reprenant les vœux de bienvenue, remerciait en particulier M. Jean Rouchon, Président de la Fédération Loire et Haute-Loire, M. Robert Cornet, Président du Comité du Roannais, M. le docteur Mack, Conseiller Général.

M. Rouchon, répondant, remerciait également les hôtes de Saint-Just et ouvrait la séance.

L'appel des sociétés, par le secrétaire P. Mottet, faisait ressortir la présence de vingt-neuf sociétés sur trente-cinq inscrites (donc six manquantes). Il donnait ensuite lecture du compte

• Suite page 22

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

• Suite de la page 21

rendu de l'Assemblée générale du 8 novembre 1981, qui fut adopté à l'unanimité.

M. Rouchon, reprenant la parole, félicitait les sociétés du Roannais pour leur fidélité aux congrès annuels et présentait M. Freyconon, nouveau secrétaire général de la Fédération, succédant à M. E. Saby, décédé, et faisait acclamer Mme Morel, trésorière adjointe, qui a bien voulu succéder à son mari. Il excuse M. Bailly, trésorier, empêché.

Il précise également que les montants d'assurances, ainsi que les abonnements au journal de la CMF devront être adressés à Mme Morel.

Il félicite M. G. Coavoux, trésorier du Comité du Roannais, pour le gros travail qu'il a effectué et lui donne la parole.

De son rapport ressortent des finances saines et bien utilisées. Il précise aussi que toute demande de récompense ou d'inscription à une société doit obligatoirement lui être adressée personnellement. Il explique ensuite le mode d'utilisation des nouvelles fiches individuelles de musicien, ces dernières devant parvenir avant le 2 octobre 1982 au Comité.

Après plusieurs précisions, M. R. Cornet, Président du Comité, ainsi que M. Dechelette, secrétaire de la Commission artistique, demandent que les inscriptions pour les examens fédéraux soient faites dans les délais prévus et non la veille des examens.

M. F. Franceries, Président de la Commission artistique Loire et Haute-Loire, insiste pour que chaque société envoie de nombreux élèves à ces examens.

Il est ensuite question des subventions départementales 1982 des centres musicaux ruraux, entre inconnus dans la région, et des musiques militaires.

Est ensuite acceptée la demande de l'Avenir musical de Pouilly-sous-Charlieu pour l'organisation du Festival de 1983 qui, en principe, pourrait avoir lieu le troisième dimanche de mai.

La parole lui étant donnée, M. Mack, Conseiller Général, félicite les dirigeants de la Fédération, du Comité et des sociétés, parle des subventions du Conseil général et assure les congressistes de son appui total.

L'ordre du jour étant épuisé, tous sont invités à se rendre à la messe chantée par le Groupe vocal de Roanne en l'église paroissiale.

Suite à la cérémonie, les participants se rendaient, emmenés par le Réveil loriotais, société d'honneur de Lorient (Drôme), au monument aux morts, où, sous une pluie battante, M. Rouchon déposait une gerbe.

Après un vin d'honneur au cours duquel fut décorée, pour soixante années de service, l'organiste de la paroisse, un repas amical réunissait les personnalités.

A 14 heures, enfin, deux défilés emmenaient les sociétés ne s'étant pas encore produites, au terrain de sports où devait se dérouler le grand concert du Festival.

Malheureusement la pluie qui, depuis le matin, n'avait pratiquement pas cessé, recommença encore plus violente, et c'est finalement sous un chapiteau, insuffisant mais bienvenu, que les sociétés présentes donnèrent leur présence.

A noter que toutes les sociétés présentes furent dotées d'une coupe.

Nous tenons à féliciter la Municipalité ainsi que la Batterie-Fanfare des Pays d'Urfé pour leur accueil et la parfaite organisation des festivités. Malheureusement, le temps d'hiver de cette journée n'a pas contribué au gros succès que les organisateurs pouvaient escompter de ce Festival.

Le secrétaire adjoint,
Cl. Pelosse

MARNE ET MEUSE

MARNE

Reims

L'Harmonie municipale de Reims en Angleterre

Dans le cadre des fêtes et cérémonies devant marquer le vingtième anniversaire du jumelage Reims-Canterbury, l'Harmonie municipale de Reims s'est rendue en Angleterre les 22 et 23 mai derniers.

Après un voyage en cars par Arras et Boulogne, la société emprunta le car ferry et arriva à Douvres où une délégation du Comité de jumelage anglais attendait les soixante-deux musiciens, les vingt-huit fanfaristes, ainsi que les cinquante-cinq accompagnants.

Grâce à l'obligeance et à la gentillesse de nos hôtes anglais, la répartition et l'installation dans les chambres retenues dans neuf hôtels fut relativement facile ; puis la température printanière permit à chacun de flâner dans les rues de la vieille cité, d'en admirer les curiosités et de visiter la prestigieuse cathédrale.

A 18 h 30, les musiciens se regroupaient devant Shirley Hall, une salle claire et spacieuse, mise à notre disposition par la King's School.

Puis ils s'installèrent et accordèrent soigneusement leurs instruments.

Enfin, la salle se remplit : au premier rang, le maire de Canterbury, Clir Porter, décoré des insignes de sa fonction, le président et les membres du Comité de jumelage ainsi que de nombreuses personnalités de la région qui avaient tenu à assister à notre concert.

M. Maillard, Maire adjoint, représentait la municipalité rémoise.

Le Directeur de l'Harmonie, M. Claude Tanguy, avait composé, pour ce concert, un programme très éclectique qui ravit tous les auditeurs.

D'abord, le « Défilé de la Garde républicaine » de Wettge, avec tambours et clairons, puis « Les fêtes de Terpsichore » de Fr. de Boisvallée, l'ouverture du « Calife de Bagdad » de F.A. Boieldieu et « Carmen » (prélude et entractes) de G. Bizet. « Le clairon de Moudros » de H. Goitre (avec tambours et clairons, bien sûr) terminait cette première partie.

La seconde partie se composait d'œuvres modernes : « Evergreen », une suite d'orchestre de Guy Luybaerts, « Alpensketches » de Warren Barker, « La Panthère rose » de Henry Mancini et, pour terminer, « Show-march » de Wanthier.

Chacune de ces œuvres fut chaleureusement applaudie, et il fallut bisser la première partie d'« Alpensketches », ce qui permit au Maire de déclarer dans la soirée :

« Je peux vous assurer que quand vous reviendrez à Canterbury, non seulement Shirley Hall sera plein, mais bien des gens seront obligés de rester à la porte en essayant de vous entendre » (extrait du « Kent Herald », 2 juin 1982).

La soirée se termina par une sympathique réception au « Dominican Priory » de Canterbury.

Le dimanche matin, après avoir apprécié un solide « breakfast » anglais, les musiciens firent une agréable excursion dans la campagne du Kent qui était, à cette époque de l'année, très verdoyante et particulièrement bien fleurie. Après la visite d'un village typiquement anglais, Faversham, les cars suivirent le bord de mer et, par Whistable, gagnèrent Herne Bay, petite station balnéaire dépendant du district de Canterbury.

Après un repas simple mais copieux, servi au « Christchurch Parish Hall » par le maire et les membres du Comité de jumelage, les personnalités anglaises et françaises exprimèrent leur satisfaction réciproque.

« Si les autres manifestations et fêtes pour le vingtième anniversaire du jumelage possèdent le même haut niveau, son succès sera assuré et une contribution importante sera faite vers l'entente cordiale » (« Kentish Gazette »).

Retour sans histoire par Douvres et Calais, repas pris sur le bateau. A minuit trente, heure prévue pour le retour, les cars s'arrêtaient, ponctuellement, au point de départ et chacun regagnait son domicile, enchanté de son voyage en Angleterre.

De telles rencontres sont indispensables pour rapprocher les populations et construire véritablement l'Europe.

MIDI

AUDE

Ouveillan

Concert par l'Union musicale

Le 13 mai, l'Union Musicale Ouveillanaise donnait son concert de printemps à ses membres honoraires et bienfaiteurs.

Une foule d'auditeurs se pressait dans le marché pour entendre sa musique forte de quarante-cinq exécutants, qui donna ce soir-là un programme de choix.

Tout d'abord, et après les remerciements d'usage donnés par le sympathique Directeur Emile Capman, Directeur également de la Lyre Narbonnaise, un pas redoublé, comme il est d'usage dans les vieilles traditions des musiques d'antan, fut brillamment exécuté.

« Fils de brave », de Bigoot ; « Cavalerie légère », ouverture de Suppé ; « Malaguena », de Lemena ; « Andalous », de J. Dearling.

Ce fut au tour de la chorale « A cœur joie » de Narbonne, qui interpréta des chants du Moyen Age, du XVII^e siècle et des chants modernes.

Nous eûmes le plaisir d'écouter également un soliste, M. Fardin, qui, s'accompagnant à la guitare, interpréta des chansons de Philippe Laville, Gérard Lenorman, Yves Duteil et Serge Gainsbourg.

Le « Chant des Esclaves » de Verdi, par l'ensemble Union Musicale et la Chorale, fut en quelque sorte le clou de la soirée.

Il en fut de même pour le Te Deum de Charpentier.

Le « Chant des adieux » clôtura cette soirée dans l'enthousiasme général des spectateurs, heureux d'avoir assisté à une belle soirée musicale.

Parmi les personnalités nous avons remarqué M. André Sarzi, Président Fédéral et Madame, M. R. Gianet, Président de l'Harmonie Républicaine de Coursan, Mlle Cros, Présidente de la Lyre Narbonnaise, M. le Maire d'Ouveillan et ses adjoints, M. Bousquet, pianiste organiste, Mlle Sarzi, professeur de musique à Narbonne.

Après le concert, un vin d'honneur eu lieu dans la salle des répétitions, au cours duquel M. Barthez, Président de l'Union Musicale, remercia tous les auditeurs et les convia à venir écouter le prochain concert qui aura lieu fin juin.

Coursan

Concert par l'Harmonie républicaine

C'est devant une salle copieusement garnie que l'Harmonie Républicaine a offert samedi 18 juin, dans la salle des fêtes, son troisième concert de l'année. Ce concert avait été offert aux donateurs de sang de la ville chère à son Président Roger Guillen.

Avec sa verve habituelle, le clarinetiste solo, M. Henri Huillet, présenta le programme dont voici la teneur :

« Brookdale Marche », marche anglaise de Nilo-Howey ; « Au pays lorrain », ouverture de G. Balay, soliste : Maestre ; « Concerto pour un été », fantaisie pour trompette exé-

tée par le jeune Claude Bonnafous ; « Mini Boogie », de J. Darling ; « Pépita Creus », paso doble de Pérez Chovi ; « Danses hongroises » de Brahms, N° 5 et 6 ; « American Panorama », fantaisie de J. Darling ; « Stormy Weathers » de J. Darling ; « Mexican Trumpet », de R. Beck ; « Rock around the clock » de Zan van au Ken.

Ce programme bien exécuté fit la joie des quelques jeunes disséminés dans la salle, mais ne fit pas l'unanimité parmi les anciens qui auraient préféré un peu plus de musique douce à l'heure du repos. Nos félicitations à tous les musiciens et à leur chef, M. Calva.

Nous profitons de ce papier pour signaler que l'Harmonie a dignement fêté l'appel de M. le Ministre de la Culture à la Fête de la Musique dans la rue, puisque cette société a donné de 20 heures à 21 heures des concerts dans les divers quartiers de la ville. Bravo à nos musiciens et à leur chef, M. Calva.

Fête de l'Ecole de musique

Mardi soir 22 juin, dans la salle municipale, s'est déroulée la fête de l'Ecole de Musique, en présence de M. G. Pla, Maire et Conseiller Général et Madame, des Présidents des sociétés de la ville, de M. Cazaban, curé de Coursan, et de nombreux parents d'élèves et amis de la musique. M. Sarzi, Président et ancien Directeur, s'était fait excuser pour cause de maladie.

Après l'ouverture par l'Harmonie Républicaine, les élèves instrumentistes firent la preuve de leur talent en exécutant sous la direction de Mlle Borrás, directrice de l'Ecole de musique, un extrait d'étude ou une petite œuvre (largo de Haendel, Ave Maria de Schubert).

Vint ensuite la remise des diplômes, accompagnés d'une beau 33 tours, à chaque élève du cours de solfège. Le chant ne fut pas oublié. Les jeunes ont interprété « Le Petit Joueur de flûte » et « Le Petit Cheval » de Branssens. Avant de laisser la place à leurs aînés, les jeunes instrumentistes ont interprété ensemble un slow, « Dolanes Melody ». Une belle soirée familiale d'où chacun se retira enchanté.

Narbonne

Concert par la Lyre narbonnaise

Ce jeudi 17 juin 1982, la Lyre narbonnaise donnait son premier concert de printemps à la population narbonnaise.

Ce concert était donné en plein air au fond du quartier de la Charité où, après la démolition de vieux immeubles de la rue Kléber, la Municipalité a réservé un endroit propice, qu'elle a aménagé par un immense plateau en ciment entouré à demi par des sièges en marbre formant la moitié d'une arène antique romaine, sur lesquels le nombreux public peut s'asseoir à son aise et écouter les concerts. Disons tout de suite que l'acoustique est merveilleuse et que l'éclairage sied à merveille.

Lors de son passage à Narbonne, notre compatriote et ami M. André Sarzi, Président Fédéral, amena son hôte, M. Ameller, Président de la Confédération Musicale de France, à cet endroit de la ville. Disons tout de suite que celui-ci était descendu sur le plateau et qu'il fut ravi par l'acoustique et par le goût de la Municipalité pour ce genre de kiosque qui convient très bien à Narbonne.

Voci le programme du concert : « Pittechen », marche anglaise ; sélection sur les airs de Sidney Bechet, au cours desquels les frères Barrau et Garabe se distinguèrent à la trompette ; Cavatine du « Barbier de Séville », interprétée à la trompette par M. Garabe, au cours de laquelle il obtint un grand succès ; « Red Rhythm Valley Lead Hill » ; « Bretonne » de Pillevestre, fantaisie pour deux hautbois qui fut magistralement jouée par deux vétérans, MM. Vidal et Rossignol ; « Session Story » de Dearling ; « Yesterday » de John Lennon ; « Modern Story » de Daigneux.

Deux cents personnes au moins assistaient à ce concert au cours duquel nous avons remarqué M. Meclé, Maire adjoint à la Culture et Mme, Mlle Cros, Présidente de la Lyre narbon-

CECI EST TRÈS IMPORTANT

Nous vous remercions d'avance de nous adresser les articles à publier dans les divers numéros du journal au plus tard le 20 du mois précédant leur parution. Ce délai nous est indispensable pour relire les articles, les composer, relire les compositions de l'imprimerie et publier.

Cette demande est très importante pour ne pas retarder la distribution de votre journal que vous attendez toujours avec impatience.

CHEFS DE MUSIQUE !

EXCEPTIONNEL !

PROFITEZ de nos PROMOTIONS « Royal-Artist »

Nous offrons un étui standard pour achat de trompette Royal-Artist

	CUIVRE ARGENTÉ	
TROMPETTE, ut et si b (étui offert).....	765	1.010
CORNET, si b.....	910	1.205
BUGLE, si b.....	1.060	1.320
ALTO, mi b.....	1.520	2.080
BARYTON, si b.....	2.110	2.770
BASSE, si b à 4 pistons.....	2.840	3.750
SOUBASSOPHONE, si b, pavillon orientable et démontable.....	8.340	10.500
TROMBONE à coulisse.....	1.015	1.370
TROMBONE à pistons.....	2.450	3.420
	LAQUÉS OR CLÉS CHROMÉES	
SAXO SOPRANO, si b.....	2.890	
SAXO ALTO, mi b.....	2.940	
SAXO TENOR, si b.....	3.220	
SAXO BARYTON, mi b.....	5.890	
CLARINETTE, si b super ébène.....	1.390	
GRAND-FLUTE argentée plateaux pleins.....	1.230	

Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance. POURQUOI PAS VOUS ?

GUILLARD BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie - LYON
Tél. : (7) 828-44-22
ATELIERS MODERNES DE RÉPARATIONS
NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITÉ INCOMPARABLE
CONDITIONS SPÉCIALES AUX SOCIÉTÉS DE MUSIQUE



GARD

Salindres

Soirée musicale avec l'harmonie

C'est le vendredi 28 mai, dans la salle du Centre récréatif, que l'Harmonie Municipale donnera son concert avant la traditionnelle soirée de fin d'année de l'École de Musique.

Cette avant-dernière prestation en public des six premiers mois de l'année 1982, M. Renard et ses musiciens l'ont, comme à l'habitude, préparée avec le plus grand soin, et le programme qu'ils ont établi devrait donner satisfaction à tous, comme on peut en juger avec les morceaux suivants qui le composent :

« Marche de la 2^e D.B. » de Clowez ; « Rip », ouverture de l'opéra de Planquette ; « Toi et Moi », fantaisie pour deux clarinettes, par Brunio ; solistes : Véronique Perrin et Jocelyne Roux ; « Carmen », fantaisie sur l'opéra de Bizet ; Nabucco, cœur des Esclaves de l'Opéra de Verdi ; « Trois valses » de Strauss ; et « Viva España », paso doble de Caerts.

Une bonne heure d'agréable musique qui, comme nous l'avons précisé, sera suivie d'une projection de films sur l'activité de l'Harmonie et de l'École de Musique. Bien entendu, une large et cordiale invitation est lancée aux mélomanes locaux et des environs pour cette soirée dont l'entrée sera libre et gratuite pour tous.

Avant de mettre sous presse, nous sommes heureux de signaler que ce concert a obtenu un très grand succès, ce qui est tout à l'honneur de M. Renard et de ses musiciens.

HERAULT

Béziers

Le 23 mai dernier, la ville de Béziers organisait un concours de musique. Ce qui est tout à l'honneur de nos amis languedociens. En effet, depuis fort longtemps, notre région n'avait eu l'occasion de voir se dérouler une telle manifestation.

La Fédération des Sociétés Musicales et Orphéoniques du Tarn était représentée par quelques-unes de ses sociétés. Nous reviendrons en détail sur ces participations.

D'ores et déjà, la Fédération des Sociétés Musicales et Orphéoniques du Tarn adresse ses félicitations et ses remerciements aux organisateurs, qui ont prouvé la nécessité de renouveler une telle manifestation, proposition faite voilà quelques années à Midi-Pyrénées.

Le Petit Conservatoire du théâtre populaire en deuil : hommage à H. Raynal

Henri Raynal, de la Musique de la Police Parisienne, est décédé le jeudi 26 mai. Ses obsèques ont eu lieu le vendredi dans sa ville natale de Villeneuve-Bézières. Parmi de nombreux amis, nous avons noté : M. André Galy, Vice-Président de la Fédération du Midi, M. Léon Collet, Directeur de la Lyre Biterroise, ainsi qu'une délégation de la Lyre composée de MM. Baccou Joseph Simon, Faure, etc., ainsi que de nombreux amis de la doyenne des Sociétés Biterroises à laquelle appartenait le regretté Henri Raynal.

Egalement ses fidèles amis du Petit Conservatoire Populaire avec M. Fabre et une délégation de ce groupe. Henri Raynal prêtait toujours aimablement son précieux concours aux matinées récréatives et artistiques du troisième âge.

A l'occasion de la répétition qui a eu lieu le samedi 29 mai, les membres du Petit Théâtre ont observé une minute de silence à la demande de leur Président, M. Aristide Fabre.

Concert de la Lyre biterroise

Selon la tradition, la Lyre Biterroise, que préside M. le docteur Boucard, avait invité ses amis et bienfaiteurs à un concert de gala au Théâtre Municipal le vendredi 4 juin 1982 à son retour du Concours de Musique de Saint-Flour, le 30 mai 1982, au cours duquel notre doyenne a obtenu le 1^{er} prix à l'unanimité avec 13/15 pour le morceau

naise, M. et Mme Phalippou, secrétaires de la Lyre narbonnaise, M. Sarzi, Président de la Fédération Musicale du Midi.

Ajoutons en passant que le lundi 21 juin, la Lyre narbonnaise donna une sérénade au même endroit à l'occasion de la Fête de la Musique.

Nous souhaiterions encore d'autres concerts donnés par la Lyre narbonnaise, comme il y a une quinzaine d'années, quand il était donné au moins dix ou douze concerts à travers l'année musicale.

AVEYRON

Saint-Affrique

Le X^e Festival des sociétés musicales de l'Aveyron

La coquette cité de Saint-Affrique avait été retenue pour le déroulement du X^e Festival de l'Union départementale des sociétés musicales de l'Aveyron, les 12 et 13 juin. La ville tout entière avait été motivée pour faire de cette manifestation une véritable fête de la musique, et grâce à l'aide de la Municipalité, à l'appui si apprécié du Comité des fêtes et à la complicité du nombreux public, la société locale, la Lyre saint-affricaine, a réussi un véritable « Festival ».

Dès le samedi 12 juin, après la réunion du bureau de l'Union départementale, le départ était donné à l'animation musicale par les batteries-fanfars, encouragées par la foule massée sur le parcours du jardin public.

M. J. Godfrain, Député, M. Roques, Maire-Conseiller Général et ses adjoints MM. Paliès et Fabre, ainsi que MM. Guillaume, Président du Comité des Fêtes, et Rouquayrol, Secrétaire Général, accueillirent à leur arrivée MM. Robin, président de l'Union, Vivas, Galibert, Dejean, Vice-Présidents, et les membres du Bureau accompagnés du Dr J.-C. Birot, président de la Lyre.

A tour de rôle, sous le kiosque à musique, les batteries-fanfars interprétaient les meilleurs morceaux de leur répertoire. Le public enthousiasmé ne ménageait pas ses applaudissements et avec l'aide du speaker obtenait plusieurs rappels. Après la remise

des récompenses, les morceaux d'ensemble furent magistralement interprétés sous la direction de M. Granier, Directeur de la Diane rouergate. Les batteries-fanfars ont donné à la population de Saint-Affrique un très bel aperçu de leur compétence et de la discipline consentie par les jeunes quand ils sont concernés.

Le dimanche 13 juin, dès 9 heures du matin, les autres sociétés : harmonies, chorales, accordéons, écoles de musique... arrivèrent sur Saint-Affrique de tous les points du département.

Malgré le temps couvert, un public nombreux assiste aux animations des rues et quartiers, tandis que la Chorale Emma Calvé de Millau, qui a participé à la messe, est applaudie à l'issue de l'office. A 11 heures, un imposant défilé conduit les autorités au monument aux morts où M. Raymond Robin, Président de l'Union départementale, et M. Paul Roques, Maire et Conseiller Général de Saint-Affrique, déposent une gerbe. La Lyre naucelloise assure avec brio les sonneries d'usage, et l'ensemble des harmonies, près de quatre cents musiciens, interprète la Marseillaise sous la direction de M. René Rieux, Directeur de la société locale.

Réception de la municipalité

La réception qui suit, à la salle des fêtes, est ouverte par le maire qui souhaite la bienvenue à tous les participants. Il remercie M. Robin et le bureau de l'UDSMA de la confiance faite à la ville de Saint-Affrique et à la Lyre saint-affricaine pour l'organisation de cette grandiose fête de la musique. M. Roques dit combien il est intéressé par les sociétés à caractère culturel :

« Je suis toujours touché et admiratif devant la camaraderie et l'amitié qui existent au sein des groupements musicaux et ce, malgré les différences d'âge et même de génération qui existent. Nous étions, la Municipalité et moi-même, des sympathisants de l'Union départementale, mais après vous avoir connus et appréciés, permettez-nous de nous considérer comme des vôtres. »

Pour concrétiser sa satisfaction, le Maire offre à M. Robin, président de l'Union Départementale, et à M. Rieux, chef de musique, la médaille de la Ville de Saint-Affrique.

M. Raymond Robin, Président de l'Union, après avoir excusé M. le Commissaire du Gouvernement et M. le Président du Conseil Général, tient à remercier M. le Maire, la Municipalité, les organisateurs et les sociétés qui ont fait le déplacement à Saint-Affrique. Depuis sa création, l'U.D. resserre en effet les liens entre les sociétés. Elle poursuit son travail pour promouvoir, faire aimer la musique dans la générosité, le dévouement réciproque et le partage des moyens. M. Robin fait part, au passage, des initiatives et des propositions d'un ensemble qui est apparu comme prometteur et utile. Les jeunes musiciens ne sont pas oubliés, c'est pour eux et par eux que doivent être mises en place les conditions de développement de l'art musical.

Dès 14 h 30, un très nombreux public est déjà en place à la salle des fêtes pour écouter et apprécier les diverses sociétés pendant leurs prestations sur la scène, public attentif et chaleureux qui ressentit toutes les interprétations et ne ménagea pas ses applaudissements.

Les autorités municipales et de l'Union départementale remettent, en fin d'audition, les coupes de la Ville de Saint-Affrique et du Comité des fêtes au président de chaque société.

Pour terminer, le public fait une véritable ovation à l'ensemble des musiciens qui viennent d'interpréter, sous la direction de M. Robin, les deux morceaux d'ensemble.

Sociétés participant au festival :

- L'Elan millavois ;
- Le Réveil de Pont-de-Salars ;
- L'Echo de la vallée d'Espalion ;
- L'Espérance rignacoise ;
- La Diane rouergate ;
- La Lyre decazevilloise ;
- L'Harmonie de Marciac ;
- La Chorale Emma Calvé de Millau ;
- La Lyre naucelloise ;
- L'Accordéon-Club millavois ;
- Les Amis de la musique d'Espalion ;
- Les Troubadours ruthénois ;
- L'Union musicale de Rodez ;
- Rodez-Accordéon ;
- L'Accordéon-Club d'Espalion ;
- L'Union musicale de Villefranche-de-Rouergue ;
- L'Harmonie millavoise ;
- La Lyre saint-affricaine.

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

• Suite de la page 23

imposé et 14/15 pour le morceau au choix. Nous avons pu admirer la belle coupe qui préside ce concert et qui était exposée sur la scène.

Aimablement reçus par MM. Léon Collet, Directeur de la Lyre, et P. Baccou, Vice-Président, nous avons noté la présence de M. R. Portes, Secrétaire Général de la Fédération, M. André Galy, Vice-Président de la Fédération pour l'Hérault, M. et Mme L. Miéchamp, trésorier général de la Fédération, M. Capman, Directeur de la Lyre d'Ouveillan et de la Lyre de Narbonne, M. Gianet, Secrétaire de l'Harmonie Républicaine de Coursan, M. Fromentin, Directeur de l'Ecole de Musique, M. E. Fabre, du Théâtre Populaire.

C'est M. G. Minotte qui présentait le concert. En première partie nous avons entendu :

« Capes et Mantilles », paso de M. F. Sénégas, qui fut pendant de longues années président de la Lyre biterroise. Puis le morceau imposé du concours de Saint-Flour : « Ouverture pour un festival » de D. Dondeyne. Ce morceau fut très applaudi. Et pour terminer cette première partie, un morceau moderne, « Red Rythm Valley Jazz » de Lee Hill.

En deuxième partie nous avons beaucoup apprécié les éléments de l'Ecole de Musique :

I) « Sicilienne » de M. L. Collet, Directeur de la Lyre Biterroise, avec à la flûte traversière Mlles Christine Crespy et Carole Znosza, assistées de leur professeur M. Colombier et accompagnées par Mme Baccou.

II) La classe de saxophone de M. Vrech avec l'exécution de « Christmas The Jay And Spirt », arrangement Sammy Nestico.

III) La percussion avec M. Nant avec « Cake Walk », accompagné au piano par Mme Cassan. Ce morceau, très applaudi, dut être rejoué.

IV) Nous avons admiré la classe de violon de Mlle Séguret avec ses vingt élèves interprétées tour à tour « Airs Variés Mouvement » de Vivaldi.

V) Accompagné au piano par Mme Costes, M. Vietri, professeur de violon, interpréta d'une façon remarquable « Danses Roumaines » de Bartok.

VI) Les « Danses Hongroises » de Brahms furent interprétées au piano à quatre mains par Mmes Costes et Henric.

VII) Pour terminer cette présentation de l'Ecole de Musique, Mlle Séguret, accompagnée au piano par Mme Henric, interpréta le « 1^{er} mouvement de la sonate » de Beethoven. L'ensemble des élèves et des professeurs ont été présentés par Mlle Garcia.

Après un entracte où tout le monde se plut à vanter les mérites des professeurs et des élèves de l'Ecole de Musique, la Lyre Biterroise reprenait sa place sur la scène où, sous la direction de M. Léon Collet, elle interpréta le morceau au choix du concours de Saint-Flour : « Lugdunum », puis « Modern Tampo » de Dierly et, pour terminer ce magnifique concert, « Granada » de Lara qui, à la demande générale, dut être rejoué. Excellente soirée à laquelle nous félicitons tous les musiciens de la Lyre Biterroise pour le succès du Concours National de Saint-Flour et du concert offert à tous ses amis et bienfaiteurs.

Bédarioux

L'Harmonie Bédarienne devient « Harmonie Bédarienne et des Hauts Cantons »

L'Assemblée Générale de l'Harmonie Bédarienne a eu lieu, à la « Maison du Peuple », le vendredi 4 juin, à 20 h 30.

Le Président, M. Galtier, fit un exposé relatant les jours heureux de la société, dont la création remonte à plus de cent ans, comme l'indique son plus ancien drapeau. Il évoqua ensuite le long déclin qui amena l'Harmonie Bédarienne à ne plus assurer les cérémonies officielles, puisque en 1965, on avait recours au tourne-disques pour entendre la Marseillaise ! Enfin, M. Galtier mit en évidence la remontée spectaculaire de ces dernières années grâce au recrutement de nombreux élèves et à la venue de musiciens demeurant dans plusieurs communes des Hauts Cantons. Désormais la société est assurée d'un avenir plein de promesses.

On procéda ensuite à la réactualisation des statuts plaçant l'Harmonie Bédarienne dans un cadre nouveau,

celui des Hauts Cantons. Ainsi l'Harmonie Bédarienne devient « Harmonie Bédarienne et des Hauts Cantons ». Son siège social est fixé à la Maison des Jeunes et de la Culture de Bédarioux, dans l'attente d'un local attribué en propre à la société. Ce fait concrétise plusieurs années d'efforts et de contacts des principaux responsables, notamment de M. Marchal, d'Hérépian, et de M. Chapoulet. Un large débat auquel participèrent musiciens et parents d'élèves permit de mettre au point les nouveaux statuts de la société.

L'élection aux postes du bureau donna les résultats suivants :

- Président : M. Galtier A. ;
- Vice-Président : M. Pérez J.-L. ;
- Secrétaire : Mlle Mounis N. ;
- Secrétaire Adjoint : M. Chapoulet M. ;
- Trésorier : M. Marchal M. (Hérépian) ;
- Trésorier Adjoint : Mme Mesquida (Lunas).

Représentants des parents d'élèves :

- M. Obiols (Les Aires) ;
- M. Ryngrert (Rosis).

Commissaires aux comptes :

- M. Casado F. ;
- M. Fabre H.

Enfin, après l'examen des questions diverses, le problème des uniformes notamment, on se sépara à 23 h 30, heureux du travail accompli.

Lansargues

Concerts du 1^{er} et du 15 mai par l'Union musicale

Comme tous les ans, l'Union Musicale, dirigée par M. Jean Castan, a donné un concert le 1^{er} mai sur la place Saint-Jean.

Au programme : « Les Cadets de Brabant » de Turine ; « La Poupée de Nuremberg », ouverture d'Adam ; « Sur le Bosphore », sérénade orientale de Coard ; « Languueur d'été », valse de Champel ; « Ambiente », paso doble de Naro.

Après le concert eut lieu l'inauguration de la nouvelle mairie. Le ruban fut coupé aux accents de la Marseillaise, par M. Laserges, Maire, dont le discours fut suivi de celui de M. Luce, Conseiller Général du canton, et de celui de M. Saumade, Président du Conseil Général de l'Hérault. Après la visite des nouvelles installations, M. Robert, Président du Club du troisième âge, présenta la chorale du club qui, sur le peron, chanta deux chansons écrites, paroles et musique, par un Lansarquois, M. Ludovic Chavanon :

- 1) « Honneur aux vieux de France » ;
- 2) « Lansargues ».

Cette chorale sans prétention est dirigée par M. J. Castan et animée par M. Ludovic Chavanon et M. Henri Estève, Président de l'Harmonie, qui est actuellement hospitalisé à cause d'une malencontreuse chute et à qui nous souhaitons un prompt rétablissement. La chorale était accompagnée par MM. Vacher et Daumas, clarinettes à l'Union Musicale. Après ce mouvement musical, M. le Maire invita la population à un vin d'honneur pris sur la place Saint-Jean.

Le beau temps était au rendez-vous.

Le samedi 15 mai, l'Union Musicale a donné, dans la salle du Foyer municipal, une soirée pour ses membres honoraires et bienfaiteurs, ainsi qu'aux familles des musiciens.

En l'absence du Président Estève, toujours hospitalisé, J. Castan remercia les amis qui viennent régulièrement apporter leur précieux concours et, en particulier, les élèves et professeurs du Conservatoire de Sète, dont le Directeur est M. André Simien. Il souhaita un prompt rétablissement au Président Henri Estève, en espérant qu'il sera bientôt parmi tous ses amis de l'Union Musicale.

Voici le programme : « Les Cadets de Brabant » de Turine ; « La Poupée de Nuremberg », ouverture d'Adam ; « La Veuve joyeuse » de F. Lehár ; « Sur le Bosphore », Sérénade Orientale de Coard ; « La Tourterelle », polka pour piccolo de Damare, brillamment exécutée par M. Alain Fabre ; « Ambiente », paso doble de Naro.

Ensuite, nos amis du Conservatoire de Sète complétèrent la soirée : le trio, composé par Mlle Josy Dubois au saxophone alto, M. J.-C. Palhès à la clarinette, et Patrick Dumontel au piano.

Le Quatuor de clarinettes du Languedoc, composé de MM. Palhès, Alain Macary, Maurice Cambon et Patrick Dumontel, à la clarinette basse.

« Le Chant Lyrique » par les élèves de Mme Gouze : « La vie est un rêve » de Haydn, par Mlle Esther Dalbis ; « Le rire et les pleurs » de Schumann, par Mlle Sophie Anglade ; « Anacréon » de Cherubini, par Mlle Laure Jullia ; « Laudemuste » de Vivaldi, duo par Mlles Dalbis et Anglade ; « Les Noces de Figaro » de Mozart, duo par Mlles Dalbis et Anglade.

Ensuite les élèves de la classe d'art dramatique, professeur : Mlle Maryline Puech, jouèrent très brillamment un vaudeville de Labiche : « Mon Isménie ».

Et c'est l'ensemble de jazz composé de : Michel Melas et Josy Dubois, au saxophone alto ; Philippe Puglisi, au saxophone ténor ; Philippe Bousquet, à la trompette ; Thierry Fidaléo, à la batterie et Claudine Arnaud, au piano, qui termina cette soirée de grande qualité. Après cette belle audition tous les participants furent invités à déguster les « fougasses » de grillons confectionnées par notre boulanger saxophoniste alto et Vice-Président Allègre, le tout arrosé avec les vins du terroir.

PYRENEES-ORIENTALES

Concert du Congrès de l'U.D. des Pyrénées-Orientales

C'est dans l'enthousiasme général propre aux populations catalanes que se sont déroulés d'une part, le grand concert instrumental et vocal et le Congrès de l'Union Départementale des Sociétés Musicales du Département du Roussillon.

Cette population roussillonnaise, riche par son langage, par ses traditions, par son amour du chant et de la musique, par ses sardanes et ses danses folkloriques, mais aussi par son accueil, courbé sur sa terre et, ce samedi 12 juin, alors que nous roulions à petite allure, sur ces routes à grande circulation qui mènent à la fois à la mer, à la montagne et aussi en Espagne, pour arriver à Ille-sur-Têt, pays de la pêche, nous admirions, ma femme et moi, cette région du Conflent, si verdoyante, remplie d'arbres fruitiers, on se serait cru dans un monde imaginaire où des mains délicates et savantes auraient posé des roses rouges sur ces arbres remplis de fruits écarlates, ces pêches si délicieuses, implantées depuis des siècles et des générations et qui auraient été importées de la Perse lointaine. Pays enchanteur que tous les poètes et musiciens catalans ont chanté.

La salle des fêtes était pleine à craquer pour venir entendre quelques Sociétés Musicales et Chorales du département, venues pour apporter la joie et la musique à la population illoise. Pourquoi Ille-sur-Têt ? Parce que la municipalité de cette grande bourgade avait tenu que le Congrès départemental annuel se tint à Ille en 1982.

Ce concert, donné le samedi soir, débuta par une prestation de la batterie-fanfare Sainte-Cécile illoise, placée sous la direction de notre ami Louis Sabouraud, catalan d'origine, mais qui, de par sa profession de cheminot, fut très longtemps narbonnais, appartenant à la Lyre Narbonnaise dans le pupitre des trombones.

« Le Matador » de Chauvet fut très applaudi et puis, avec l'accompagnement de l'Harmonie juniors des Pyrénées-Orientales placée sous la direction de Michel Peus, Président de l'UD, fut interprétée la célèbre marche napoléonienne « Marengo » de Furgeot. Cet amalgame de musiciens reçut les applaudissements de l'auditoire qui ovationnait non seulement les interprètes, mais aussi les organisateurs de ces deux journées musicales, Louis Sabouraud et Gilbert Bourret, président de l'Estudiantina illoise.

Ce fut ensuite, puisqu'ils étaient déjà sur scène, au tour des musiciens « juniors » de l'Harmonie départementale des jeunes des Pyrénées-Orientales, placés sous la direction de Michel Peus, Directeur de l'Harmonie Municipale de Perpignan ; deux œuvres magnifiquement préparées durant le stage de mai dernier, à savoir : « Au Pays Lorrain », ouverture de G. Balay et « Bric-à-Brac », fantaisie burlesque jouée dans un style qui plut au public et qui clôtura le passage de cette prestation « Juniors ».

Montèrent ensuite sur la scène, les musiciens de l'orchestre d'accordéons de Perpignan, placés sous la direction de M. Caneris.

Tout d'abord les plus jeunes, une bonne quinzaine nous présentèrent « Cavalerie légère », célèbre ouverture de Von Suppé, « Perle de Champagne », fantaisie de Walter Mierka, arrangement de M. Caneris, « Rock Babye » de Rénato Blü, le batteur fut à la hauteur de sa tâche et mérite d'être nommé, hélas il nous fut impossible d'avoir son nom ! Cet ensemble reçut les applaudissements du public.

Le chant choral est très prisé en Catalogne, il est toujours chanté en langue du pays, ce fut donc l'Orphéon de Banyuls-sur-Mer qui prit place sur le podium en chantant : « Lo Pardal » (le moineau), chant populaire catalan, « Albada » (aubade), musique de Joseph Calcet « Las Flors de maig » (les fleurs de mai), « Pastorale », musique et paroles d'Anselme Clavé, « L'Emporda » (paysage d'Espagne), sardane de J. Moréra, poésie de Juan Maragall. Cet ensemble mixte, composé d'excellents solistes, fut très ovationné.

Revint sur scène l'Orchestre d'Accordéons de Perpignan, toujours sous la direction de M. Caneris, qui avait revêtu pour la circonstance un bel habit immaculé. Cette fois l'orchestre était au complet, juniors et seniors. Tout d'abord du classique avec une sélection de « l'Arlésienne » de Bizet : le menuet, l'intermezzo et la farandole, « Rapsodie andalouse » d'Adolphe Göth « El Gaucho », tango argentin d'Herbert Bauserweig et « Sous les ponts de Paris » de V. Scotto qui termina cette prestation sous un tonnerre d'applaudissements.

C'était à présent au tour des Gais Troubadours catalans, une douzaine de chanteurs et de musiciens sous la conduite de leur distingué Directeur M. Llech Walter René, guitariste et chanteur comme ses partenaires. Tout d'abord du chant catalan avec « l'Hymne des Gais troubadours » de Llech Walter. De l'orchestre avec mandolines et guitares : « La Paloma » de Yradier, encore du chant avec « Bufo Tramuntana » (Souffle tramontane) et encore du chant avec « Tot s'adoba » (tout s'arrange), le tout de Llech Walter René. Cet ensemble composé de vieux chanteurs et vieux musiciens avec chemise blanche et grande ceinture rouge connut aussi un grand succès.

Et ce fut l'entracte.

Aussitôt après la pause, il était déjà 23 heures, l'orchestre du Roussillon Accordéon de Perpignan, fort d'une bonne vingtaine de musiciens juniors, monta à son tour sur la scène. Ce brillant orchestre placé sous la direction de Mme Doris Stiegler a été classé champion de France dans sa catégorie en janvier 1982. La prestation débuta par la marche célèbre « American Sam », puis vint au-devant de la scène, où se trouvait la batterie, un tout jeune garçon de 7 ans qui prit place derrière ce matériel à percussion, nommé Jérôme Stigler, fils de Mme la Directrice de l'orchestre et durant l'exécution de « Carmencita », brillant paso doble, le petit Jérôme tint la partition de la batterie, tout comme un grand batteur de jazz, il en fut de même pour l'œuvre suivante, « Les Flots du Danube » de Yanovici, mais cette fois, nous vîmes arriver sur la scène pour prendre place à la batterie le même gentil garçonnet, la même morphologie, mais ne portant pas le même prénom, puisqu'il s'agissait du frère jumeau de Jérôme, Franck Stiegler. Ces deux jeunes batteurs firent leurs cartons sans faute avec le rythme qui s'imposait, sans aucun accrochage, les roulements de la caisse claire, la cymbale qui vibrait de tout son cuivre clair et la pédale qui marquait bien les temps forts de la mesure en cours. Inutile de préciser que ces deux juniors, ainsi que tout l'orchestre et y compris Mme Doris Stigler, reçurent par d'interminables applaudissements les félicitations qu'ils méritèrent.

L'orchestre au grand complet, puisque quelques « seniors » s'y joignirent exécuta pour terminer, sa prestation « España Cañi », paso doble, les meilleures valse de Vienne parmi lesquelles nous avons reconnu « Le Beau Danube Bleu », « La Forêt Viennoise », « La Chauve-Souris », « La Valse de l'Empereur » et un pot-pourri sur la musique russe, et enfin, la « Danse des Gitans », folklore catalan, le tout longuement applaudi par une chambrée vraiment ravie.

L'Estudiantina illoise monta sur le podium. Ce magnifique ensemble est composé par des gens du pays, chanteurs et musiciens, placés sous la direction de notre ami Charles Lafont.

qui fut durant de longues années Secrétaire de mairie à Ille-sur-Têt, et qui durant le mois de janvier 1982 vient de subir l'ablation de la prostate à quatre-vingts ans. La musique conserve.

Toujours même costume catalan sauf la « boïna », béret rouge comme le porte souvent le célèbre Salvador Dali et comme le portaient les chanteurs de l'Orphéon de Banyuls-sur-Mer.

« Gavotte printanière » par l'orchestre de Ch. Lafont.

« Adieu bel été », joué par M. Cathala à la guitare hawaïenne et accompagné à la guitare par M. Charles Lafont. « Mountagnés del Canigou », avec chant et orchestre, chant très mélodieux, rappelant la nostalgie catalane pour ses Pyrénées. Pot-pourri de chants catalans « Al Grapat », vieux chants de ce pays qui part du Conflent, du Vallespir, de la Salanque, de tout le Roussillon et où sont mêlés les chants et les rires de ce pays légendaire.

Et pour terminer : « La Sardane He-bantine », où la flûte engendre la mélodie et le chant, la nostalgie de cette danse catalane, que Trenet a chantée, connue du monde entier étant donné la multitude de touristes qui affluent durant le bel été en ce beau pays.

Il était deux heures en cette matinée du 13 juin où l'aube allait apparaître, alors que la batterie-fanfare Sainte-Cécile mettait l'accord final sur cette soirée toute musicale et qui sera longtemps commentée dans les foyers illois. Elle se termina en apothéose avec :

« Sous la Bannière » et la « Marche Vinçannaise ».

M. Lucien Castillo, mandoliniste à l'Estudiantina illoise, fut à la hauteur de sa tâche en présentant le spectacle.

La soirée était présidée par Mme Ponsaille, Maire Adjoint remplaçant Mme Pla Justafre, Maire, affligée par un deuil tout récent. Nous avons remarqué au passage M. André Sarzi, Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi et Mme, M. et Mme Pierre Roigt, président du « Réveil laurentin » de Saint-Laurent-de-Cerdans et adjoint de M. Michel Peus, président de l'Union départementale des Sociétés Musicales des Pyrénées-Orientales.

Très belle soirée au cours de laquelle nous eûmes la joie de féliciter les organisateurs MM. Sabouraud Louis, Bourret, Mme Vila et d'autres encore dont le nom nous échappe et auxquels nous demandons de bien vouloir nous en excuser.

Ille-sur-Têt

Congrès de l'U.D. des sociétés musicales des Pyrénées-Orientales

Le Congrès annuel de l'U.D. s'est tenu dans la grande salle de la mairie d'Ille-sur-Têt, ce dimanche 13 juin à 10 heures.

De nombreuses sociétés étaient représentées au moment où M. Michel Peus, Président, ouvrait la séance en présence de Mme Pla-Justafre, Maire, et de M. Sarzi, président fédéral.

Faisant un rapport moral sur les activités de l'U.D. de l'année en cours, il faisait un rapide bilan sur le nombre de sociétés qui ne cesse de croître, mais aussi sur celui de la Fédération du Midi.

Avant d'entrer dans le fond du débat, M. Peus rendait hommage à MM. Moureaux, secrétaire, et Sinote, trésorier, tous deux disparus dans l'année 1981-1982 et demandait pour leur mémoire une minute de silence à l'assistance.

M. Peus devait déclarer que d'ici quelque temps, une réunion serait donnée par M. Foures, inspecteur de la musique de la côte méditerranéenne, à laquelle assisteraient les maires du département qui seraient intéressés ou qui possèdent déjà une école de musique, à seule fin que soient mis en place des moniteurs, même itinérants, aptes à apprendre la musique à de futurs élèves.

Pour ce qui est du stage annuel de l'orchestre harmonie, il a eu lieu durant le week-end de Pentecôte à Saint-Laurent-de-Cerdans, réunissant une cinquantaine de jeunes, mais qui deviendront plus nombreux lorsque les écoles de musique déjà en place pourront donner des éléments susceptibles de lire et jouer une partition. Il pourrait en être de même pour les chorales que l'on pourrait regrouper afin de donner de magnifiques auditions.

M. Louis Sabouraud, Directeur de la Batterie-Fanfare d'Ille-sur-Têt, pose alors la question de savoir comment il faut s'y prendre pour intéresser les jeunes à venir grossir les rangs des batteries-fanfars, et pourquoi on ne créerait pas une classe de batterie au Conservatoire de Perpignan. M. Peus répond qu'il n'est pas question de créer une classe de batterie-fanfare dans les conservatoires pour le moment, M. Sarzi déclare qu'il serait peut-être utile de faire du porte à porte, voir les parents, les motiver en leur signalant que leurs enfants feront à vingt ans leur service national dans une musique militaire.

M. Peus passe ensuite sur la question harmonies et signale que le Conservatoire de Perpignan, placé sous la haute direction de M. Druet, fait un effort considérable au point de vue instruments à vent pour que les élèves des écoles de musique fréquentent, dès qu'il leur sera possible de le faire, le Conservatoire de Perpignan, à seule fin qu'après leurs études musicales et surtout instrumentales, ils puissent prendre place dans les rangs de l'harmonie de leur ville ou de leur village.

Il faut aussi donner un grand élan aux orchestres à plectres. Il existe dans les Pyrénées-Orientales plusieurs orchestres de ce genre. Hélas, ces orchestres sont composés actuellement de musiciens âgés, il faut donc faire un effort et lancer les jeunes, filles et garçons, vers ce genre de musique, qui est très belle, et les inviter à apprendre la mandoline et la guitare.

Créer toujours de nouvelles écoles de musique : il faut que chaque village, chaque municipalité fasse un effort pour, d'ici cinq à six ans, posséder une petite harmonie ou batterie-fanfare. C'est une chose parfaitement réalisable, même si chaque élève doit participer au financement pour apprendre la musique et qu'il faille faire appel également au Conseil général.

MM. Peus et Sarzi lancent un appel en faveur de la fête de la musique qui aura lieu le lundi 21 juin dans toutes les communes de France. Cette journée, appelée « Musique dans la rue », est une innovation lancée par M. Jack Lang, Ministre de la Culture, qui est un amateur de musique populaire : il faut que cette fête soit une réussite.

Le trésorier étant absent, M. Peus donne le bilan, qui est positif pour l'instant, mais en souhaitant tout de même que celui-ci soit meilleur par le biais des subventions futures.

Divers chapitres qui ont été évoqués au congrès fédéral de Pamiers sont repris notamment l'augmentation du prix de la cotisation fédérale annuelle qui passe de 200 à 250 F à compter de 1983. Un appel est lancé en faveur du journal confédéral qui, lui aussi, passe à 50 F pour un abonnement d'un an.

Les demandes de récompenses doivent être adressées à la Fédération suivant les dates inscrites sur le livret des statuts fédéraux.

Il est ensuite demandé que le siège de secrétaire de l'U.D., laissé vide à la suite du décès de M. Moureaux, soit pourvu ; on cite le nom de Mme Vila, secrétaire de la Batterie-Fanfare d'Ille-sur-Têt, celle-ci accepte et prendra possession de ce siège dès qu'il sera possible de le faire. Le prochain congrès se tiendra courant octobre dans une ville à désigner.

L'on passe aux questions diverses, personne ne prend la parole. M. Peus déclare le congrès 1982 clos et passe la parole à Mme le Maire d'Ille-sur-Têt. Mme le Maire se déclare satisfaite d'avoir participé au débat, fait l'éloge de la musique, remercie en paroles aimables les congressistes qui ont pris part à ce colloque et se déclare toujours prête à venir en aide à l'Ecole de Musique d'Ille, ainsi qu'à ses deux sociétés musicales, la Batterie-Fanfare Sainte-Cécile et l'Estudiantina illoise, qui, avec leurs concerts, donnent une vie nouvelle à la ville. Elle invite les personnalités et les congressistes à aller, musique en tête, porter une gerbe au monument aux morts, après quoi un apéritif d'honneur sera servi dans cette même salle.

Il appartenait à M. Sarzi, Président Fédéral, de clore ce congrès. En remerciant Mme le Maire et les organisateurs de l'avoir invité à prendre part à toutes les manifestations inhérentes à ce colloque, il remerciait et félicitait toutes les sociétés qui avaient pris part au concert du samedi dans la salle du Palais des fêtes, lançait un appel en faveur de la musique et se disait satisfait des paroles qui avaient été dites tout le long de cette assemblée.

A 11 heures, batterie-fanfare en tête, le cortège se dirigeait à travers les rues de la ville, créant l'enthousiasme général, pour se rendre au monument aux morts, où MM. Bourret, Peus et Sarzi déposèrent une gerbe ; après les sonneries d'usage et la Marseillaise, interprétée par trois jeunes trompettistes de l'Ecole de musique chère à M. Sabouraud, l'on se retrouvait à la mairie, où Mme le Maire remercia les musiciens pour leur tour de ville, remercia également tous les participants et leva son verre à la santé de tous et à la musique.

C'est le soir vers quinze heures qu'eut lieu le festival qui devait terminer les festivités musicales d'Ille-sur-Têt. Le défilé eut lieu, faisant la joie d'une population qui aime la musique, et ce jusqu'au stade municipal, où une tribune avait été dressée pour les personnalités. Une assez forte tramontane balayait le terrain, et faisait claquer les drapeaux et oriflammes.

La Batterie de Bompas, précédée par ses majorettes, ouvrait la marche du cortège ; la Musique El Monastir de Saint-Estève avec ses majorettes, l'Harmonie d'Elne et ses majorettes, l'Ensemble Harmonie-Fanfare de Saint-Laurent-de-Cerdans et ses majorettes, la Batterie La Stéphanoise de Saint-Estève et ses majorettes, l'Harmonie de Rivesaltes et ses majorettes, l'Harmonie et la Batterie de Perpignan et les majorettes émeraude d'Ille-sur-Têt, et, pour terminer ce long cortège, la Batterie-Fanfare d'Ille-sur-Têt entraient sur le terrain.

Chaque société passait devant la tribune d'honneur où un jury composé de Mme Ponsaille, Maire adjoint, et MM. Mestre et Galy, maires adjoints, donnait ses appréciations sur les danses effectuées par les nombreuses majorettes. Notons en passant que l'Harmonie de Perpignan mérite nos félicitations, car l'autobus qui devait les prendre en charge à Perpignan avait eu en cours de route un accrochage en ville. Les musiciens attendaient depuis une heure et, ayant été informés de cet accident, ont pris quelques voitures leur appartenant et sont arrivés en retard, mais par leurs propres moyens ; cela méritait d'être signalé.

Le morceau d'ensemble « Paris-Belfort » fut exécuté par toutes les sociétés alors qu'un orage commençait ; tout fut terminé à temps, celui-ci ne dura que dix minutes et les récompenses par les coupes et médailles eurent lieu sous un soleil de plomb, car il ne voulut pas que cette brillante fête musicale se terminât sous la pluie.

Saint-Laurent-de-Cerdans

Stage de l'Orchestre départemental junior

Du samedi 29 au lundi 31 mai se déroulait, au Centre socioculturel et sportif de Saint-Laurent-de-Cerdans, le stage départemental d'orchestre d'harmonie junior, qui regroupait une cinquantaine d'instrumentistes du département des Pyrénées-Orientales.

Ce stage annuel, organisé par l'Association Départementale pour le Développement Musical, en collaboration avec l'Union Départementale des Sociétés Musicales, permet la rencontre de jeunes du Conservatoire avec ceux de Sociétés Musicales et des Ecoles Municipales de Musique, ce qui est bénéfique pour tous.

Le programme en était chargé puisque les séances de travail se succédaient de 8 h 30 à 11 h 45 pour la matinée, de 14 heures à 19 heures pour l'après-midi et de 20 h 30 à 22 h 30 pour les veillées. Durant ce stage, des classes individuelles permettaient aux stagiaires de se perfectionner et de bien travailler leur instrument avec les professeurs venant du Conservatoire de Perpignan. Ce plan de travail, respecté jusqu'au dernier jour, fut peut-être, pour certains, un peu lourd, mais combien enrichissant pour tous.

A l'issue du stage, des concerts ont eu lieu : le lundi 31 mai, à 15 h 30, à la Maison de retraite de Saint-Laurent, où les pensionnaires ont été très heureux d'accueillir tous ces jeunes instrumentistes et d'entendre une si jolie formation d'harmonie ; le soir, à 21 heures, en l'église d'Arles-sur-Tech, où un public nombreux était venu écouter ces stagiaires qui ont su montrer l'utilité pédagogique et l'efficacité d'un tel travail.

Ce stage est financé par l'Association Départementale pour le Développement Musical, l'Office Régional de la Culture et une petite participation des stagiaires.

Souhaitons que l'année prochaine, un tel stage puisse à nouveau être réallisé, grâce aux efforts entrepris dans le département par le dévoué Michel Peus, qui fut le directeur de ce stage, avec la collaboration de Mme Gillot, MM. Daveti, Santer, Clauzel, Max Ferran et Blin.

MOSELLE et MEURTHE-ET-MOSELLE

Forbach

Concours fédéral de musique du dimanche 23 mai 1982, marquant le soixantenaire de l'Harmonie municipale de Forbach.

Organisé par la Fédération des Sociétés Musicales et Chorales de Moselle et Meurthe-et-Moselle, avec le précieux concours de l'Amicale de l'Harmonie Municipale, et placé sous le patronage de la Confédération Musicale de France, il fut, avec l'appui et la participation de la Municipalité et du Syndicat d'initiative, un véritable succès.

Le concert d'ouverture fut donné le samedi soir, dans la salle des fêtes du nouveau Centre Culturel, par l'Harmonie des Houillères de Lorraine (direction : R. Klam) et l'Harmonie d'Ommersheim (Sarre) (direction : Bernhard Hoffmann).

C'est devant un public très nombreux et particulièrement attentif et mélomane qu'elles interprétèrent les œuvres les plus ardues de leurs répertoires.

Le dimanche matin, dès 8 heures, les organisateurs accueillèrent les membres des jurys. Après le mot de bienvenue du Président Fédéral, M. Bellion, les jurys ainsi constitués rejoignaient les cinq salles mises à leur disposition gracieusement par la Municipalité.

JURY N° 1

Président : M. Raymond Lafond, Président d'honneur de la Fédération, ex-professeur du Conservatoire de Metz ;

Membres : M. Doumeine, chef de la Musique principale de la 6^e Région militaire ; M. Gilles Senon, professeur au Conservatoire de Metz, Directeur de l'Ensemble des trombones et soliste à l'Orchestre Philharmonique de Lorraine ; M. Marillier, soliste à l'O.P.L. et professeur au Conservatoire.

JURY N° 2

Président : M. Félix Lemaire, professeur au Conservatoire, Directeur de l'Harmonie Municipale de Metz, Vice-Président de la Fédération, Directeur de l'Ensemble des cuivres de Lorraine ;

Membres : M. Leblan, ex-professeur du Conservatoire, ex-soliste de l'O.P.L., Vice-Président de la Fédération ; M. Collette, soliste à l'O.P.L., professeur au Conservatoire ; M. Notat, soliste à l'Harmonie de Metz, Directeur de l'Harmonie de Faulquemont-Créhange et membre de l'O.P.L.

JURY N° 3

Président : M. Robert Sommer, Directeur de l'Harmonie nancéienne, Président adjoint de la Fédération ;

Membres : M. Lavaud, sous-chef de musique du 26^e R.I. ; M. Koch, Directeur de l'Harmonie Municipale de Forbach, professeur à l'Ecole de musique.

JURY N° 4

Président : M. Roland Boitel, ex-Directeur de l'Harmonie des Houillères de Lorraine, Président de la Commission artistique de la Fédération ;

Membres : M. Joseph Ramacci, chargé de cours au Conservatoire de Metz, Directeur de l'Harmonie de Jarny (Meurthe-et-Moselle) ; M. Edgar Libert, Directeur de l'Ecole de Musique et de l'Harmonie de Verdun, ex-tambour-major militaire et de l'Harmonie des H.B.L. ; M. Sibille, ex-soliste des Harmonies de Metz et des H.B.L., ex-membre de l'O.P.L.

• Suite page 26

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

• Suite de la page 25

JURY N° 5

Président : M. René Bellion, Président de la Fédération, Directeur du Conservatoire de Musique et de Danse de Saint-Avold ;

Membres : Mme Lafond, ex-professeur du Conservatoire de Metz ; M. Guillaume Baites, ex-directeur de l'École de Musique de Forbach, Directeur de la Chorale Concordia.

Un repas en commun regroupait les jurys, les invités d'honneur, les membres de l'Amicale. Plusieurs médailles souvenir furent remises, pendant que se préparait pour l'après-midi la partie Festival avec grand défilé, auquel participaient plus de trente sociétés. Malheureusement, quelques averses devaient compromettre le succès populaire de cette manifestation, et ne permettaient pas aux sociétés prévues de se produire.

Profitant de brèves éclaircies au stade du Schlossberg, lieu de ralliement, M. Bellion, au nom de la Fédération, remit la médaille et le diplôme de la C.M.F. à M. Jean-Eric Bousch, Conseiller Général, Maire de Forbach, ainsi que la médaille fédérale à MM. Fernand Korinek, Charles Stirnweiss, Gérard Reif et Nicolas Knobloch. Cinq témoignages furent également remis à MM. Scherer, Koch, Stephani et Lerch et Mlle Philippe. Le Syndicat d'initiative, pour sa part, offrait et remettait quelques coupes souvenir aux meilleures sociétés ayant pris part au défilé.

PALMARES DU CONCOURS FEDERAL

Harmonies

Harmonie des Houillères du bassin de Lorraine, Excellence 2, 1^{er} Prix à l'unanimité.

Société de Musique Municipale de Bouzonville, Supérieur 2, 1^{er} Prix ascendant (Sup. 1).

Harmonie Municipale de Saint-Nicolas-de-Port, 1^{er} Div., 2^e sect., 1^{er} Prix.

Société Philharmonique de Sarre-Union, 1^{er} Div., 2^e sect., 1^{er} Prix ascendant (1^{er} Div., 1^{er} sect.).

Harmonie Municipale de Morsbach, 1^{er} Div., 2^e sect., 1^{er} Prix ascendant (1^{er} Div., 1^{er} sect.).

Harmonie Sainte-Barbe de Folschviller, 2^e Div., 2^e sect., 2^e Prix.

Musique Municipale de Grosbliedertroff, 3^e Div., 3^e sect., 1^{er} Prix.

Musikverein d'Ommersheim, Hors concours, 1^{er} Prix à l'unanimité.

Musikverein de Rheingold Grossrosseln, Hors concours, 1^{er} Prix à l'unanimité.

Batteries-Fanfars

Batterie-Fanfara de l'Harmonie des HBL, Honneur, 1^{er} Prix à l'unanimité.

Batterie-Fanfara de marche de Saint-Nicolas-de-Port, 1^{er} Div., 2^e sect., 1^{er} Prix ascendant (1^{er} Div., 1^{er} sect.).

Batterie-Fanfara Municipale de Morsbach, 1^{er} Div., 2^e sect., 1^{er} Prix ascendant (1^{er} Div., 1^{er} sect.).

Batterie-Fanfara Municipale de Petite-Rosselle, 3^e Div., 3^e sect., 1^{er} Prix ascendant (3^e Div., 2^e sect.).

Plectres

Société mandolines « Diana » de Russange, Supérieur 2, 1^{er} Prix ascendant (Sup. 1).

Félicitons les organisateurs de ce concours, ainsi que ceux du Festival, dont M. Lerch fut le grand et dévoué animateur. Forbach venait de redonner la place que la musique populaire doit occuper dans l'animation d'une ville. Espérons que ce flambeau ne s'éteindra pas et que d'autres sociétés et municipalités auront le courage et la témérité de prendre le « relais ».

Le président fédéral :
R. Bellion

Uckange

Harmonie Sainte-Cécile

L'essai de notre Harmonie Sainte-Cécile, vieille dame de quatre vingt-trois ans, d'organiser un concert non suivi de bal, le 24 avril, fut un triomphe. La salle ne put accueillir les centaines d'auditeurs intéressés. Les choses avaient été bien faites : décoration florale, présentation impeccable de nos quarante-cinq musiciens et participation de la société amie la Lorelei de Gerlfangen (R.F.A.). La classe de trompette de l'École de la vallée de la Fensch (professeur M. Gérard Killis) ouvrit le concert, suivait notre harmonie, dirigée par M. Gérard Aubert, avec des œuvres allant de Wagner, Brahms... à Ganne. M. Ernest Varnier, chef adjoint, dirigeait deux morceaux de musique légère.

La deuxième partie mettait en vedette nos amis allemands, sous la direction de M. Fridrich, qui offrirent à l'assistance la démonstration de leur talent avec des œuvres diverses (Verdi, Weber...); à signaler le beau solo de flûte de Mlle Sigrid Jacob.

Pour terminer cette soirée splendide, les deux sociétés réunies exécutèrent, sous la direction des deux chefs, la marche « Vieux Camarades ».

M. Frenzel, Conseiller Général et Maire, exprima son souhait de voir de telles soirées se renouveler, souhait partagé par M. Winter, Président de la Lorelei, et M. Stephanie, Président de la Sainte-Cécile.

NORMANDIE

Mémento

Dimanche 24 octobre à Caen, Congrès de la Fédération musicale de Normandie.

CALVADOS

Cabourg

Grand concert de printemps à l'église Saint-Michel

Le 3 avril dernier, la musique de Cabourg a donné son grand concert de printemps dans l'église Saint-Michel mise aimablement à la disposition des musiciens par le père Masot.

Ce concert était aussi un hommage à Bruno Coquatrix, ancien maire et créateur en octobre 1972 de l'École Municipale de Musique de Cabourg.

Le concert débute par « L'Hymne pour la paix » de Méhul qui sert d'ouver-

ture. L'opérette étant à l'honneur à ce concert, les auditeurs venus nombreux ont le plaisir d'entendre successivement sous la baguette de Jacques Lecornu l'ouverture des « Wikings », une fantaisie sur « La Norma », opéra de Bellini, une sélection du « pays du Sourire » de F. Lehár, des fantaisies sur « La Fille de Madame Angot » de Charles Lecocq et « Véronique » de Messager ainsi que l'air principal du film « La Strada » où le solo de trompette est interprété par S. Belanger, jeune lauréat du Conservatoire de Caen.

A l'entracte, on entend la belle voix de baryton du docteur Jean-Pierre Wisner, de Paris, qui vient souvent à Cabourg. Accompagné au piano par Mme Mallassin, professeur à l'École de Musique cabourgeoise, il interprète « Les Vieilles de notre pays » du compositeur Charles Levade, Grand Prix de Rome en 1899, et la célèbre chanson « Mon ange » de Bruno Coquatrix.

Cette œuvre de l'ancien Maire de Cabourg est chantée à Cabourg en présence de Mme Coquatrix le jour même où un monument et une plaque sont inaugurés, portant le nom de celui qui fut le premier Magistrat de la ville de 1971 à 1979.

Avant la dernière œuvre exécutée par la Musique Municipale, le Président Champeaux, après avoir salué les personnalités présentes et notamment les représentants des villes jumelées avec Cabourg, déclara : « La Musique Municipale doit tout à Bruno Coquatrix et ne pourra jamais ni l'oublier, ni manquer de lui témoigner sa gratitude. C'est lui en effet qui est à la base de sa rénovation, de sa vitalité, de sa réputation. Grâce à lui, qui souvent payait de ses deniers personnels, fut créée une École de Musique, dont on récolte aujourd'hui les fruits bénéfiques, et tout le monde à Cabourg ne peut que lui en être reconnaissant. »

Lors du concours de musique de Lille qui s'est déroulé dans la capitale des Flandres le 23 mai dernier, l'orchestre d'harmonie de l'École Municipale de Musique de Cabourg a obtenu un premier prix ascendant avec 29 points sur 30.

Dirigé par Jacques Lecornu, cet ensemble constitué en grande partie par les élèves de l'École de Musique et encadré de quelques professeurs (quarante-cinq exécutants) a interprété les œuvres suivantes :

« Symphonietta » de A. Thiry et « Les Wikings », ouverture de H. Villette.

Nos félicitations au Directeur, aux élèves et aux professeurs pour ce beau résultat d'une jeune formation issue de l'École Municipale de Cabourg (3 500 habitants) créée il y a dix ans par Bruno Coquatrix, alors Maire de Cabourg et décédé en 1979.

MANCHE

Concert annuel de l'orchestre à plectres du canton de Gavray

Le dimanche 25 avril 1982, l'Orchestre à Plectres de Gavray a donné son grand concert annuel, salle Ducasse, la salle était comble, et on notait la présence de M. Leroux, maire, M. Beauquesne deuxième adjoint, et M. Bellanger, Conseiller Municipal.

Rencontre musicale exceptionnelle en effet, à cette occasion l'orchestre de Gavray avait invité l'Estudiantina « Clair Accord » du Mans, ce qui a permis au public d'entendre d'une part

chaque formation exécuter d'abord cinq morceaux qui furent très applaudis, puis quatre morceaux furent joués par les deux sociétés réunies (soit cinquante-cinq exécutants) qui charmèrent les auditeurs.

Enfin, pour terminer, Mme Marie Lannay, accompagnée par tous, interpréta « Siavenkoor » de Verdi, ce fut un enchantement. Les auditeurs applaudirent longuement la cantatrice ainsi que les organisateurs et plus particulièrement les dirigeants : MM. Zeliker et Cauvet.

Les membres de l'Estudiantina « Clair Accord », très sensibles à l'excellent accueil qui leur a été réservé, ont invité l'orchestre de Gavray à leur rendre visite au Mans.

Nous pouvons assurer aux musicologues de la région mancelle, que la réunion de la rillette et du bon cidre ne les laissera pas sur leur faim.

SEINE-MARITIME

Dieppe

Assemblée générale et concert de l'Harmonie municipale

Le mardi 27 avril, l'Harmonie Municipale de Dieppe tenait son Assemblée Générale dans sa salle de répétitions, 24, rue du Haut-Pas à Dieppe, sous la Présidence de M. Yves Lavieuville, représentant la ville de Dieppe. Trois décisions importantes ont marqué cette réunion :

1) la confirmation de la modification des statuts décidée à l'Assemblée Générale de 1981 et qui, après de nombreuses réunions des membres du bureau, a pris forme et a été inscrite au Journal officiel du 21-2-1982 ;

2) la nomination d'un Président de droit : M. Yves Lavieuville, représentant la ville de Dieppe, d'un Président actif : M. René Prevots, d'un Vice-Président : M. Claude Pasquier ;

3) la nouvelle appellation de la Musique Municipale qui sera désormais l'Harmonie Municipale de Dieppe.

Le dimanche 23 mai 1982, l'Harmonie Municipale de Dieppe donnait à 16 heures son concert de printemps dans la magnifique salle du Centre des Affaires Culturelles Jean-Renoir à Dieppe. Le programme débuta par l'Ouverture de Juillet, de Robert Clerine sous la direction de M. Jean Ouvry, sous-directeur de l'Harmonie. Le Directeur, Claude Dantigny, prit ensuite la baguette pour diriger ses cinquante musiciens dans la « Berceuse de Jocelyn » de Benjamin Godard avec en soliste M. Thierry Brosard à la clarinette. MM. Jean Ouvry et Jean David ainsi que Mlles Christine et Catherine Guyet interprétèrent « Tyrolienne » de Hugo de Groot, pour clarinettes et orchestre. « Le Canari », polka pour piccolo de F. Boisson, fut interprétée par M. Philippe Tailleux, 1^{er} Prix de Conservatoire de Rouen. La première partie de ce programme se termina avec brio par l'interprétation de « New Day for Harmonie », morceau de jazz dont l'auteur est Alain Faquet, un musicien de Forges-les-Eaux, société amie, et qui tient le pupitre du bugle solo à l'Harmonie de Dieppe. Toutes nos félicitations à ce jeune compositeur plein de talent.

M. Gérard Caron, Secrétaire, remercia les auditeurs présents en regrettant

L'Orchestre à plectres du canton de Gavray.





De gauche à droite : Gilbert Montéil, les deux jeunes virtuoses Paul Meyer et Markus Pavlik, et Marcel Rudloff, après la remise des cadeaux.

• Au Palais de la Musique de Strasbourg

Le conseil régional d'Alsace a honoré lundi soir 21 juin à Strasbourg le finaliste français du tournoi européen des jeunes musiciens, le Mulhousien Paul Meyer (17 ans).

Sous la baguette de Jean-Sébastien Bèreau, directeur du conservatoire national de région, l'Orchestre philharmonique de Strasbourg a accompagné Paul Meyer, clarinetiste, finaliste français du tournoi, et Markus Pavlik (16 ans) de R.F.A., pianiste, lauréat international.

Cette importante manifestation culturelle s'est inscrite dans le cadre de la journée nationale de la musique : elle a été organisée avec la participation de la ville de Strasbourg, de Musique et Culture Haut-Rhin et Bas-Rhin, avec le parrainage du Festival de musique de Strasbourg.

L'entrée du Palais de la musique était gratuite.

LE PROGRAMME

— Suite provençale (Darius Milhaud) ;

— 2^e concerto pour clarinette et orchestre de C.M. von Weber (soliste Paul Meyer).

— 1^{er} concerto pour piano et orchestre de F. Mendelssohn (soliste Markus Pavlik).

La suite provençale de Darius Milhaud, qui a retenti en guise d'ouverture, était à l'image de la fête proposée aux musiciens : truculente, populaire, classique à la fois, avec quelques dissonances, elles, voulues par le compositeur dans le tissu orchestral un peu épais qu'il a tramé.

Mais ce n'était que l'avant-propos allègre aux deux concertos joués par les solistes lauréats et évidemment les plus attendus. Quand Paul Meyer a lancé le mi bémol aigu entamant le deuxième concerto pour clarinette de Weber, l'auditoire était vite fixé sur la qualité de son jeu. Le jeune musicien de Richwiller tenait une forme supérieure. On apprit par l'occasion qu'il a remporté il y a quelques jours au Conservatoire national supérieur de

Paris son premier prix à l'unanimité avec les félicitations du jury. Le concours Eurovision ne pouvait être qu'une autre consécration parfaitement méritée elle aussi. Mais tout cela ne lui tourne pas encore la tête. Les musiciens de l'orchestre ont applaudi comme le public une interprétation aux sonorités claires et précises, déjà bien égalisées, et une musicalité qui, à travers les écueils de la partition, s'affirme tranquillement et solidement. Bravo !

Deuxième lauréat, mais nommé avant Paul Meyer au concours télévisé, un jeune pianiste de seize ans, le brémois Markus Pavlik, était lui aussi l'invité de cette soirée. A son programme, le premier concerto de Mendelssohn dont il a enfilé avec vélocité les traits si brillants. A cet âge, il faut le faire.

Alors que Paul Meyer a déjà achevé sa formation, ce jeune garçon sait qu'il a encore à apprendre, puisqu'il ne s'est inscrit que maintenant à une Musikhochschule. Il nous l'a dit simplement et c'est tout à son honneur. Lui aussi a été longuement acclamé et avec lui l'orchestre et Jean-Sébastien Bèreau qui sait entourer avec tout le soin nécessaire le jeu des jeunes solistes.

Le président du conseil régional Marcel Rudloff et M. Gilbert Montéil, directeur régional des affaires culturelles, s'avançaient déjà sur le podium pour remettre aux deux hôtes un cadeau amical, quand Markus Pavlik entama le second supplément qu'il donnait à son programme. Encore Chopin, le quatrième scherzo, après la deuxième étude.

A la réception qui a suivi le concert, le président du conseil régional n'a pas manqué de dire la fierté alsacienne devant le succès du lauréat mulhousien. Quant à M. Montéil, il a souligné à cette même occasion l'aspect européen de cette manifestation qui a trouvé sa place dans le cadre de la journée de la musique en ce début de l'été.

M. M.

Pour vos stages

Pour vos stages, le secrétariat de la Confédération Musicale de France tient à votre disposition des fiches de réduction S.N.C.F. permettant aux élèves de bénéficier d'un tarif réduit de 20 % pour se rendre à Toucy.

En faire la demande à la Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, 75010 PARIS, en même temps que l'inscription.

• A la Maison régionale de la Musique de Sainte-Croix-aux-Mines

Cette fête qui s'est tenue d'abord dans les jardins, puis dans la somptueuse entrée de la Maison régionale de la mu-

Un programme libre devait clore, très tard dans la nuit, cette première fête de la musique dont les tenants et les

aboutissants se résument par « Faites de la musique ».

P. B.



La chorale du lycée de Sainte-Marie-aux-Mines sous la direction de M. André Valentin.



Les élèves de l'atelier pour l'éveil et la formation de la musique.

sique à Sainte-Croix-aux-Mines, était marquée par le nombre impressionnant d'auditeurs venu d'Alsace, parmi eux le Dr Naudo, vice-président du conseil général. M. Kuhn, président du SIVOM, la municipalité de Sainte-Croix-aux-Mines. En effet, la M.R.M. n'a depuis sa création, il y a quelques années, jamais enregistré un afflux aussi considérable de visiteurs.

Un grand bouquet musical avait été élaboré par Mme Barrand, directrice de la M.R.M. pour l'ouverture dans les jardins de la propriété de cette première fête de la musique. Il prévoyait l'interprétation musicale et chorale de vieux airs bien connus, tels Gentil coquelicot, Le temps des cerises...

Un orage d'une rare violence a ensuite bousculé musiciens, choristes et spectateurs qui ont dû se réfugier dans la M.R.M. où le programme a pu être maîtrisé comme prévu. C'est ainsi que de nombreux applaudissements ont ponctué les diverses interprétations de la chorale du lycée de Sainte-Marie-aux-Mines, de la société « Concordia », des « Manco Capac », de « Prélude », de la chorale Caecilia, de Jean Guy Barkan dans ses chansons Country, de l'ensemble de l'association des fanfares protestantes, de « Gazon bleu »...

EDITIONS COMBRE

Plusieurs personnalités avaient répondu à l'invitation du bureau de l'U.D. : M. Métais, député de la circonscription ; M. Aimé, conseiller, maire général du canton ; M. Daviet, maire d'Angles, dont la municipalité fait beaucoup pour la société locale.

Le succès de cette journée est incontestable et il est dû au mérite des exécutants et au dévouement des professeurs et directeurs de toutes les écoles représentées. La preuve est faite que le travail ainsi conçu assure l'avenir de la musique populaire en Vendée.

Les concerts
Un ensemble musical est créé entre les sociétés de l'Île-d'Elle (directeur Thierry Robin) et Maillé (directeur Paul Garreau). Cette formation a donné son concert de Printemps le jeudi 20 mai, à Maillé avec des œuvres de : Sauzède, Pachelbel, Sousa, Semler, Colliery, Rossini et Lewie.

Par ailleurs le samedi 5 juin, à l'Île-d'Elle, l'orchestre Junior de l'Île-d'Elle présentait un très beau programme, en première partie d'un concert de l'Ensemble musical Maillé-l'Île-d'Elle.

Le lendemain dimanche 6 juin, un concert était donné en l'église de Maillé avec des œuvres de Couperin, Bach et Mendelssohn.

Le lendemain dimanche 6 juin, un concert était donné en l'église de Maillé avec des œuvres de Couperin, Bach et Mendelssohn.

Le lendemain dimanche 6 juin, un concert était donné en l'église de Maillé avec des œuvres de Couperin, Bach et Mendelssohn.

Le lendemain dimanche 6 juin, un concert était donné en l'église de Maillé avec des œuvres de Couperin, Bach et Mendelssohn.

Le lendemain dimanche 6 juin, un concert était donné en l'église de Maillé avec des œuvres de Couperin, Bach et Mendelssohn.

Plusieurs personnalités avaient répondu à l'invitation du bureau de l'U.D. : M. Métais, député de la circonscription ; M. Aimé, conseiller, maire général du canton ; M. Daviet, maire d'Angles, dont la municipalité fait beaucoup pour la société locale.

Le succès de cette journée est incontestable et il est dû au mérite des exécutants et au dévouement des professeurs et directeurs de toutes les écoles représentées. La preuve est faite que le travail ainsi conçu assure l'avenir de la musique populaire en Vendée.

Les concerts
Un ensemble musical est créé entre les sociétés de l'Île-d'Elle (directeur Thierry Robin) et Maillé (directeur Paul Garreau). Cette formation a donné son concert de Printemps le jeudi 20 mai, à Maillé avec des œuvres de : Sauzède, Pachelbel, Sousa, Semler, Colliery, Rossini et Lewie.

Par ailleurs le samedi 5 juin, à l'Île-d'Elle, l'orchestre Junior de l'Île-d'Elle présentait un très beau programme, en première partie d'un concert de l'Ensemble musical Maillé-l'Île-d'Elle.

Le lendemain dimanche 6 juin, un concert était donné en l'église de Maillé avec des œuvres de Couperin, Bach et Mendelssohn.

Le lendemain dimanche 6 juin, un concert était donné en l'église de Maillé avec des œuvres de Couperin, Bach et Mendelssohn.

Le lendemain dimanche 6 juin, un concert était donné en l'église de Maillé avec des œuvres de Couperin, Bach et Mendelssohn.

Le lendemain dimanche 6 juin, un concert était donné en l'église de Maillé avec des œuvres de Couperin, Bach et Mendelssohn.

Le lendemain dimanche 6 juin, un concert était donné en l'église de Maillé avec des œuvres de Couperin, Bach et Mendelssohn.

Le lendemain dimanche 6 juin, un concert était donné en l'église de Maillé avec des œuvres de Couperin, Bach et Mendelssohn.

Le lendemain dimanche 6 juin, un concert était donné en l'église de Maillé avec des œuvres de Couperin, Bach et Mendelssohn.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune homme 21 ans, musicien percussionniste dégaïé OM cherche emploi municipal pouvant donner cours de tambour et former batterie fanfare. Région Indifférente. Ecrire au journal n° 94 ou téléphoner au (27) 82 44 07 à dater du 1^{er} août.

Je possède premier prix Conservatoire piano. Brevet chef de fanfare. Baccalauréat musique. Brevet enseignement. Très grande expérience. Ecrire au journal sous n° 89 qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS

Ville de MONT-DE-MARSAN (Landes) Prochainement recrutement d'un amateur musical devant assurer la direction et responsabilité de l'Ecole de musique et de l'Harmonie. Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétaire général, téléphone 16 (58) 75 56 66.

Société Rosny-sous-Bois (banlieue Est Paris) avec Ecole de musique, 60 élèves, recherche directeur pour enseignement solfège et instruments d'harmonie. Poste conviendrait à retraité. Ecrire M. Labouille, 37, rue Yvonne, 93140 BONDY.

ARGENTAN (Orne) recrute deux professeurs temps partiel, indice 433. — Professeur de saxophone (9 heures). — Professeur de piano (9 heures). Adresser curriculum vitae à M. le Maire, 61202 Mairie d'ARGENTAN.

La ville de Granville recherche professeur de trompette à temps complet. La participation à l'harmonie municipale est exigée des candidats. Faire offre de candidature à M. le Maire de Granville, place Général-de-Gaulle, 50400 GRANVILLE.

La ville d'Alençon (Orne) recherche un professeur de cor à temps complet. Peuvent faire acte de candidature : 1°) les professeurs titulaires dans d'autres écoles, par voie de mutation ; 2°) les titulaires du C.A. non encore affectés ; 3°) les instrumentistes de haut niveau, susceptibles d'obtenir le C.A. dans un bref délai.

Les candidatures seront adressées au plus tard, le 1^{er} septembre 1982 à : Monsieur le Maire d'Alençon Bureau du Personnel Hôtel de Ville 61014 ALENÇON

Elles devront comporter un curriculum-vitae complet mentionnant les activités du candidat ainsi que les diplômes dont il est titulaire.

Les attributions comprennent notamment la direction de l'Harmonie Municipale (8 h/semaine) et de l'orchestre de chambre (4 h/semaine).

Ville de Quimperlé (Finistère) recrute pour son Ecole de musique 1 prof. de flûte traversière. Candidature avec C.V. à M. le Maire, Mairie, 29130 QUIMPERLE.

Batteries-Fanfaires

Batterie-Fanfare de l'Harmonie des HBL, Honneur, 1^{er} Prix à l'unanimité.

Batterie-Fanfare de marche de Saint-Nicolas-de-Port, 1^{er} Div., 2^e sect. 1^{er} Prix ascendant (1^{er} Div., 1^{er} sect.).

Batterie-Fanfare Municipale de Morsbach, 1^{er} Div., 2^e sect., 1^{er} Prix ascendant (1^{er} Div., 1^{er} sect.).

Batterie-Fanfare Municipale de Petite-Rosselle, 3^e Div., 3^e sect., 1^{er} Prix ascendant (3^e Div., 2^e sect.).

Plectres

Société mandolines « Diana » de Russange, Supérieur 2, 1^{er} Prix ascendant (Sup. 1).



PETITES ANNONCES

Payables d'avance conformément au tarif ci-après :

NOUVEAU TARIF A COMPTER DU 1^{er} JUILLET 1982

de 1 à 5 lignes	77,00 F
de 6 à 10 lignes	143,50 F
de 11 à 15 lignes	221,00 F
de 16 à 20 lignes	309,00 F
+ de 20 lignes, la ligne supplémentaire	8,00 F

Ces prix s'entendent T.V.A. et toutes taxes comprises. La ligne comporte 32 caractères, signes ou espaces.

Les personnes intéressées par les annonces portant la référence « Ecrire au journal sous n°... » doivent adresser leur correspondance sous enveloppe timbrée sans mention d'adresse au journal de la Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, 75010 PARIS, en mentionnant le numéro de l'annonce.

Les enveloppes non timbrées ne seront en aucun cas transmises.

La ville d'Avallon (Yonne) recrute, selon les conditions statutaires, adjoint d'enseignement musical à temps complet pour diriger l'Ecole municipale de musique. Logement assuré à titre onéreux. Candidature et C.V. à M. le Sénateur-Maire d'AVALLON 18920.

Cherche musiciens pour donner cours solfège et instruments. Ecrire : Président Musique, 07120 RUOMS.

Recherche pour la rentrée scolaire 1982 un professeur Premier Prix de Conservatoire pour un poste de guitare-solfège et un professeur Premier Prix de Conservatoire pour enseigner le piano et le solfège. Salaire de départ : 4.850 F brut. Ecrire à la Confédération musicale de France sous n° 95.

ILLIERS-COMBRAY (Eure-et-Loire), 3600 hab., urgent recherche directeur pour Harmonie municipale qui sera en même temps professeur à l'Ecole de musique. Poste pour temps complet. Adresser candidature et C.V. à Mairie Illiers-Combray 28120, avant le 31 juillet 1982 pour examen début septembre et poste à prendre 1^{er} octobre 1982.

L'Harmonie municipale de Niort (79) recherche un chef pour sa Batterie-Fanfare devant assurer la formation de tambours, clairons, trompettes de cavalerie, trompes.

Adresser candidature, C.V. et prétentions à M. Chartre, 69, rue de la Corderie, à NIORT. Date d'entrée en fonction octobre 1982.

Ville d'Autun (Saône-et-Loire) recrute un chef de musique pour relancer et développer son Harmonie municipale et créer une Ecole de musique. Adresser candidature et C.V. à M. le Sénateur-Maire d'Autun, 71400 AUTUN. Tél. 52.11.45.

Ville d'Olivet (45160) recrute un directeur, pour son Ecole municipale de musique, échelle indiciaire de professeurs d'Ecole nationale de musique, avec abatement et possibilité d'indemnité complémentaire. Candidature à adresser à M. le Maire d'OLIVET avec C.V. détaillé et photocopie des diplômes. Poste à pourvoir le 1^{er} septembre 1982.

Ville de Beaune, 21 000 habitants, carrefour autoroutier, lycée, collèges, ouvre un concours selon les modalités de l'arrêté du 3 août 1978 en vue du recrutement d'un adjoint d'enseignement musical chargé de la gestion administrative de l'Ecole intercommunale de musique et devant assurer des tâches d'enseignement et de direction de l'orchestre de l'école.

Les candidats devront, en outre, posséder les aptitudes de direction d'orchestre et d'exercice d'un instrument à vent.

Le poste offert est à pourvoir au 15 septembre 1982.

Les candidatures sont à adresser à M. le Maire de BEAUNE avec un C.V. détaillé pour le 15 août 1982. Le concours aura lieu à Beaune début septembre.

La ville de Sarrebourg (Moselle), 15 000 hab., recrute pour la création d'une Ecole municipale de musique des professeurs vacataires dans toutes les disciplines instrumentales. Les candidats enverront leur C.V. et photocopie des diplômes avant le 23 août 1982 à : M. le Directeur de l'Ecole de musique, Hôtel de Ville 57400 SARREBOURG. Les candidats retenus seront convoqués dans les premiers jours de septembre 1982.

La ville de LORIENT recrute pour son Ecole nationale de musique, Sur titres : des professeurs titulaires du certificat d'aptitude de : — alto — hautbois — orgue — guitare

Sur épreuves : un professeur de piano « adjoint d'enseignement musical ».

Condition : avoir obtenu une récompense du Conservatoire national de Paris ou d'une Ecole de musique contrôlée par l'Etat.

Dépôt des candidatures avant le 30 août 1982.

Courrier à adresser à M. le Député-Maire, B.P. 244, 56321 LORIENT Cedex.

VILLE D'ETAMPES (Essonne)

CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE

Appel de candidatures pour rentrée d'octobre 1982

Postes vacants pour les disciplines suivantes :

- Solfège et initiation musicale par les méthodes actives.
- Piano (temps complet).
- Violoncelle (création).
- Flûte à bec (création).
- Chant choral (création).
- Musique de chambre et orchestre (création).
- Pianiste accompagnateur (création).

Possibilité de temps complet aux professeurs pouvant enseigner plusieurs des disciplines demandées.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae complet, mentionnant les activités du candidat ainsi que les diplômes et titres, seront adressées à M. le Maire d'Etampes, Hôtel de Ville, 91150 ETAMPES.

CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE

Ville de LUXEUIL-LES-BAINS (70300)

recrute un professeur de VIOLON FORMATION MUSICALE

un professeur de FORMATION MUSICALE ACCOMPAGNATEUR Indices bruts 300-590

Conditions : être titulaire d'un Premier Prix obtenu dans une Ecole nationale ou un Conservatoire de Région.

Prise de fonction : octobre 1982.

Renseignements et candidature sont à adresser à M. le Directeur, Conservatoire, 1, rue Henry-Guy, 70300 LUXEUIL-LES-BAINS. Tél. : (84) 40.13.50.

CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE

Ville de LUXEUIL-LES-BAINS (70300) recrute

un adjoint d'enseignement Classe de CLARINETTE Indices bruts 290-570

Conditions : être titulaire d'un Prix obtenu dans une Ecole nationale ou un Conservatoire de région.

Prise de fonction : octobre 1982.

Renseignements et candidature sont à adresser à M. le Directeur, Conservatoire, 1, rue Henry-Guy, 70300 LUXEUIL-LES-BAINS. Tél. : (84) 40.13.50.

La Ville de Gap (05000) recrute pour son Ecole Nationale de Musique un professeur de formation musicale. Poste à 16 heures (échelonnement indiciaire brut : 433.801). Entrée en fonction : rentrée scolaire 82-83. Peut postuler : les titulaires du C.A. de formation musicale, les Professeurs d'Ecole Nationale par voie de mutation. Les candidatures sont à envoyer à M. le Maire de Gap, Mairie de Gap, rue du Colonel-Roux, 05000 Gap, avant le 20 août 1982.

La VILLE D'ALENÇON (Orne) recrute pour la prochaine rentrée 1982 un professeur de piano à temps complet. Peuvent faire acte de candidature :

- 1° Les professeurs titulaires dans d'autres écoles, par voie de mutation,
- 2° Les titulaires du C.A. non encore affectés,
- 3° Les instrumentistes de haut niveau, susceptibles d'obtenir le C.A. dans un bref délai.

Morceaux imposés : 1° 1^{re} ballade de CHOPIN. 2° Sonatine de RAVEL (intégrale). L'épreuve instrumentale est éliminatoire.

Les candidatures seront adressées au plus tard le 20 septembre 1982, à : M. le Maire d'Alençon, Bureau du Personnel, Hôtel de Ville, 61014 ALENÇON. Elles devront comporter un curriculum vitae complet mentionnant les activités du candidat ainsi que les diplômes dont il est titulaire.

OCCASIONS

Vends : Violon Mirecourt : 1 800 F ; Violon concert, expertisé : 4 000 F ; T.B. état ; Banjo-Guitare, neuf : 700 F. « Framus ». Ecrire : André Camus, 22, Grande-Rue, 39400 Longchaumois. Tél. (84) 60 60 59.

Vends paire timbales à manivelle, dim. 61-68 cm, fût cuivre, bon état. 4 flûtes traversières d'étude, bon état. 3 clarinettes Sib, prix intéressant. Ecrire à : Harmonie de Louhans, place de la Libération, 71500 LOUHANS. Tél. (85) 75 21 46.

OCCASION A SAISIR Contre-tuba « Miraphone », classé meilleur instrument du monde, plus haute gamme, modèle 86 B, 4/4 verni pavillon, diamètre : 45. 5 palettes SIB + 1 palette supplémentaire spéciale pour la correction du contre-grave, cuivre rouge, 4 octaves possibles. Palette-machine, très spéciale, 1/2 course façon directe qui permet juste et attaque technique. Possibilité comme sur un Sax-Horn, avec étui skaï matelassé (7 mois) tout à fait neuf (rodé). Prix intéressant. Tél. : 16 (26) 07 16 17.

Vends trombone coulisse Conn, Eikhart complet, pavillon rouge. Prix intéressant, état neuf et saxo alto Selmer sous n° 93. Tél. 797 81 95.

CONCOURS

AVIS DE CONCOURS

Ville de CHATEAUBRIANT (Loire-Atlantique) recrute

pour son Ecole Municipale de Musique et de Danse (Ecole agréée)

1 Professeur de piano 1 Professeur de chant-choral et de formation musicale

Temps complet : 20 heures hebdomadaires.

Indices bruts : 424-785 (correspondant aux indices des Conservatoires nationaux, minorés de 2 %).

Le concours aura lieu à Chateaubriant, en septembre 1982.

Le jour et les heures ainsi que le programme du concours seront communiqués aux candidats dès réception de leur demande.

Les candidatures et curriculum vitae sont à adresser à M. le Député-Maire, Hôtel de Ville, 44110 CHATEAUBRIANT, avant le 10 septembre 1982.

Ville d'Albertville (Savoie) recrute par voie de concours par mutation (éventuellement contrat provisoire) un professeur de violon (avec quelques heures de solfège) temps complet. Indice 325 à 601. Rens. à M. le Dir. du Conserv. (Ecole agréée), 688, rue du Commandant-Dubois 73200 ALBERTVILLE.

DIVERS

Notre Président serait ravi s'il pouvait se procurer un appareil de projection 9,5 mm, soit vendu, loué ou éventuellement prêt.

• Veuillez nous communiquer vos changements d'adresses afin que votre journal vous soit remis par les facteurs.

REPARATION

VENTE TOUTES MARQUES

Spécialiste instruments

Bois, Cuivre, Percussion

Baguettes, Pupitres, Timbales.

Accords de xylophones et autres claviers. Cannes de Tambour Major. Méthodes et Ouvrages pour percussion

Conditions spéciales aux Sociétés

DESLAURIER

25, RUE MICHEL-LE-COMTE dans la cour

75003 PARIS Tél. : 272-87-59

plastique

- doigté baroque
- double perforation
- doigté moderne

MERLIN
la flûte soprano scolaire

Chez votre fournisseur ou chez :

ALPHONSE LEDUC
175, rue Saint-Honoré - 75040 Paris
Cedex 01 - Tél. : 296.89.11

bois

- doigté baroque
- double perforation
- doigté moderne
- simple perforation

toutefois qu'ils ne soient pas plus nombreux, absence peut-être due au manque de publicité.

La deuxième partie du concert débuta par « Two Hebrew Folk Songs » de Normand Ward. Le pupitre de flûtes eut l'occasion de se faire apprécier en particulier par la jeune Emmanuelle Caron, élève de l'École de Musique de Dieppe.

Dans le morceau suivant, « Basin Street Blues » de Spencer Williams, les auditeurs furent charmés par la belle sonorité du trombone solo, Luc Henry, lui aussi élève de l'École de musique.

Claude Dantigny avait ensuite inscrit à son programme « Tango bleu » de Leroy Anderson.

« Stormy Weather » de Ted Koehler et Harold Arlen, un classique de jazz et pour finir « Double B Hoe-Down » de Loyd Conley.

Les nombreux applaudissements rappelant les musiciens, ceux-ci ajoutèrent un onzième morceau « Rushes Swing Marche » de James Cower qui termina ce concert d'une façon fort agréable.

Rendez-vous est pris pour le Grand Concert de Sainte-Cécile qui aura lieu le dimanche 14 novembre 1982.

OUEST

**La F.S.M.O. en deuil :
M. Raymond Thomas,
Président de l'Union
Départementale des Deux-
Sèvres**



C'est une assistance recueillie qui s'est rassemblée ce mercredi 9 juin pour accompagner la dépouille mortelle de M. Raymond Thomas. Directeur honoraire de l'École Municipale de Musique et de l'Harmonie municipale de Niort, Président de l'Union Départementale des Sociétés musicales et chorales des Deux-Sèvres, vice-président de la Fédération Musicale de l'Ouest.

C'est en effet le dimanche 6 juin que M. Thomas s'est éteint, suite à une courte hospitalisation, après toute une vie au service de la musique.

Arrivé à Niort en 1947, démobilisé des cadres de l'armée quand il était jeune lieutenant, chef de musique à Saint-Maixent, il s'installe à la direction de l'Harmonie qu'il conduira au sommet au long de trente années de fidélité.

Il entreprend une véritable croisade avec son ami Greard pour que Niort ait son école municipale de musique. Ils vont se battre dix ans avant de voir leurs efforts récompensés. En 1966, M. Thomas est nommé directeur d'un établissement où ses qualités humaines et pédagogiques vont faire merveille.

Nous vous remercions d'avance de nous adresser les articles à publier dans les divers numéros du journal au plus tard le 20 du mois précédant leur parution. Ce délai nous est indispensable pour relire les articles, les composer, relire les compositions de l'imprimerie et publier.

Cette demande est très importante pour ne pas retarder la distribution de votre journal que vous attendez toujours avec impatience.

Pendant la même période, avec André Sauzède, il est occupé par la mise en place d'une Union départementale rassemblant les sociétés musicales et les chorales des Deux-Sèvres. A la suite de la maladie de son ami, il en assurera la présidence jusqu'à sa mort.

Partout où il passe, Raymond Thomas s'attache de nouvelles amitiés. Sa gentillesse, son doigté, sa patience, son sens du devoir, sa courtoisie, son désintéressement lui permettent de venir à bout des situations les plus délicates. Entièrement dévoué à la cause des « humbles », cet homme d'une extrême modestie ne compte que des amis, et ils sont tous là, en ce matin ensoleillé, à lui rendre un dernier hommage : représentants de la municipalité, de divers organismes culturels, locaux et surtout musiciens des petites sociétés venus dire merci à cet homme qui leur a tant donné et lui signifier toute leur reconnaissance et leur respect.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de la Broche, dans la plus stricte intimité, en présence de Mme Thomas, la mère du défunt, qui reçut les condoléances des représentants de la Fédération Musicale de l'Ouest.

D. C.

Concours national des Sables-d'Olonne 13 juin 1982

• Harmonies

79. Niort, Harmonie munic., Excellence B, 1^{er} prix ; 79. Moselle, Les Amis Réunis, Supérieure A, 1^{er} prix unan., mention au dir. ; 44. Saint-Nazaire, Harmonie munic., Supérieure A, 1^{er} prix unan. ; 37. Tours, Musique munic., Supérieure B, 1^{er} prix ascend., mention au dir., devra concourir en Supérieure A ; (37) Montlouis, Musique munic., 1^{er} div., 1^{er} sect., 1^{er} prix ascend., mention au dir., devra concourir en Supérieure B ; (85) Fontenay-le-Comte, Lyre, 1^{er} div., 1^{er} sect., 1^{er} prix ; (85) Maille-L'Île-d'Elle, Ensemble musical, 2^e div., 2^e sect., 1^{er} prix ; (33) Marçillac, Union musicale, 2^e div., 2^e sect., 2^e prix ; (31) Fronton, Lyre Frontanaise, 2^e div., 2^e sect., 1^{er} prix ascend., mention au dir., devra concourir en 2^e div., 1^{er} sect. ; (49) Jallais, La Jaillaisienne, 2^e div., 2^e sect., 1^{er} prix ; (79) Brioux-sur-Boutonne, « Les Enfants de », 3^e div., 1^{er} sect., 1^{er} prix ascend., devra concourir en 2^e div., 1^{er} sect. 500 F offerts par la C.M.F. ; (37) Veigne, Union musicale, 3^e div., 1^{er} sect., 1^{er} prix unan. ; (33) Mérignac, Ecole de musique, 3^e div., 1^{er} sect., 1^{er} prix ascend., mention au dir., devra concourir en 2^e div., 2^e sect. 500 F offerts par la C.M.F. ; (44) Paimbœuf, Harmonie, 3^e div., 2^e sect., 1^{er} prix ascend., mention au dir., devra concourir en 3^e div., 1^{er} sect. ; (85) L'Aiguillon-sur-Mer, Union musicale, 3^e div., 3^e sect., 1^{er} prix ascend., devra concourir en 3^e div., 2^e sect. ; (58) La Charité-sur-Loire, 3^e div., 3^e sect., 1^{er} prix ascend., devra concourir en 3^e div., 2^e sect.

• Fanfares

(79) Saint-Symphorien, 3^e div., 3^e sect., 1^{er} prix ascend., mention au dir., devra concourir en 3^e div., 2^e sect.

• Formation juniors

(86) Lençloître, Harmonie munic., 1^{er} mention, mention au dir., 1 trompette d'Harmonie Selmer offerte par la C.M.F.

• Batteries-fanfars de marche

Groupe I
accompagnées par une Harmonie

(79) Moselle, Les Amis Réunis, 1^{er} div., 1^{er} sect., 1^{er} prix unan., mention au dir. ; (85) Fontenay-le-Comte, 1^{er} div., 2^e div., 1^{er} sect., 1^{er} prix ascend., mention au dir., devra concourir en 1^{er} div., 2^e sect. ; (37) Tours, Musique munic., 2^e div., 2^e sect., 1^{er} prix ascend., ment. au tamb. major, devra concourir en 1^{er} div., 2^e sect. ; (79) Brioux-sur-Boutonne, 3^e div., 2^e sect., 1^{er} prix ascend., devra concourir en 3^e div., 1^{er} sect.

• Batteries-fanfars

Grande Formation

(85) La Bruffière, Saint-Joseph, div. sup., 2^e sect., 1^{er} prix ascend. avec félicitations, mention au dir., devra concourir en div. sup. A.

Formation « B »

(85) Réaumur, Le Sol natal, 2^e div., 2^e sect., 1^{er} prix unan., mention au dir. ; (44) Saint-Nazaire, Etoile, 3^e div., 1^{er} sect., 1^{er} prix unan.

Groupe II

(85) Mesnard-la-Barotière, 2^e div., 2^e sect., 1^{er} prix ascend., mention au dir., devra concourir en 2^e div., 1^{er} sect. ; (85) Les Herbiers, Jeanne-d'Arc, 3^e div., 2^e sect., 1^{er} prix unan. ; (85) La Bretonnière, 3^e div., 2^e sect., 1^{er} prix ascend., mention au dir., félicitations aux exécutants, devra concourir en 3^e div., 1^{er} sect., un clairon offert par la C.M.F.

• Chorales

Division Supérieure B

(86) Châtelleraut, Chorale mixte, 1^{er} div., 1^{er} sect., 1^{er} prix ascend., mention à la dir., devra concourir en div. sup. A ; (42) Roanne, Décibel canto, 2^e div., 2^e sect., 1^{er} prix ascend., devra concourir en div. sup. B ; (79) Thouars, Cheminots, 1^{er} prix ascend., devra concourir en 2^e div., 1^{er} sect.

CHARENTE-MARITIME

Stage musical de Saint-Germain-de-Lesignan

Pour la quatrième année consécutive l'U.D. de la Charente-Maritime a organisé ce rassemblement de jeunes musiciens au Château de la Providence mis gracieusement à notre disposition par le maire M. Renaud. Qu'il en soit, ainsi que son conseil municipal, remercié.

C'est en 1979, qu'à l'initiative de M. Revolte Claude, vice-président de l'U.D. et directeur des « Bitons » de Jonzac, que démarra avec 32 élèves le 1^{er} stage. 1980 réunit 42 jeunes. 1981 : 120 et 1982 : 160.

Toutes les disciplines y sont enseignées : théorie, solfège, dictée musicale, travail individuel de l'instrument, musique d'ensemble. Des colloques ont lieu et les élèves ont la parole. Ils émettent leurs idées et celles-ci sont discutées ensemble.

Jusqu'à cette année l'encadrement était assuré par des responsables de l'U.D. assistés de quelques directeurs de sociétés. Mais devant le travail fourni et les résultats obtenus, il devenait indispensable d'envisager la participation de professeurs.

Jeunesse et Sports sollicitée nous alloua une subvention, ce qui nous permit de nous assurer les services de MM. J.-L. Martin, A. Lassus, A. Largeaud, J. Macquin, G. Collard, P. Rousseau, A. Seguin, responsables des classes de cor, trombone, trompette, flûte, clarinette, saxo, directeur Batterie-Fanfane dans les Ecoles Nationales ou Conservatoire de La Rochelle, Bayonne, Niort, Rochefort, Angoulême. A ces professeurs, il nous faut ajouter Mlle Manka et M. Faber. Que tous soient remerciés pour leur participation.

Cette organisation demande énormément d'efforts. Je me dois de mettre en exergue le travail fourni par M. Revolte. Certes il est sur place, certes il peut disposer du temps nécessaire pour mener à bien — ce qui en fait est son œuvre. Mais il ne peut pas se voiler les yeux, en plus de l'ordonnement du déroulement du stage, il assume avec des familles de musiciens, la responsabilité de l'hébergement de tout ce monde.

1982 fut une grande réussite, d'abord par le nombre de participants, la qualité du travail effectué, le nombre grandissant de sociétés qui y envoient des élèves : 4 en 1979, 14 en 1982.

Je dois souligner la discipline exemplaire consentie par tous, la camaraderie étant de rigueur. Merci à tous. Et vive 1983 !

DEUX-SEVRES

Thouars

« Clarinette et deant pour un régal musical »

C'est sous ce titre flatteur que nous relevons, sous la plume du critique musical M. Maurice Tournade, dans les colonnes de *La Nouvelle République*, la chronique du concert donné dans cette ville le 23 mars dernier.

Nous nous limiterons, faute de place, à citer ces quelques extraits :

« Le président Breillat, dans sa présentation, eut bien raison de le souligner : la voix humaine reste le plus bel instrument... mais il lui faut, pour être convaincante, allier à la qualité et la sensibilité musicale une profonde intelligence du texte.

Exquise Lucie Bourot-Raynal, exquise Marie-France Carbuccia-Breillat, qui, en toute simplicité, sans éclats de voix et sans recherche excessive de style, nous offrirent un véritable régal vocal. Marie-France Carbuccia-Breillat, l'enfant du pays, confirmait d'entrée dans l'admirable *Mort de Didon*, de Purcell, tout le bien qui a pu être dit et écrit à son sujet, ajoutant au charme de sa présence la beauté d'un timbre de mezzo-soprano d'une couleur très personnelle. Lucie Bourot-Raynal enthousiasma son auditoire dans ce chef-d'œuvre du lieu qu'est *Le Pâtre sur le rocher*, de Schubert... Quelle fraîcheur ! Son dialogue avec Maurice Le Cain qui l'accompagnait à la clarinette fut l'un de ces instants privilégiés qui nous rendent la musique indispensable. Et puis se succédèrent des duos vocaux... Ce qui nous a frappé dans ce florilège, c'est l'harmonie, l'homogénéité parfaite des interprètes (ils étaient trois, d'ailleurs, car Jacques Barathon, au piano, fut un partenaire à part égale. »

... C'était le 253^e Gala de la Société des Concerts de Thouars.

VENDEE

Angles

Rassemblement annuel des jeunes musiciens

Sous l'égide de l'Union Départementale de la Vendée, l'École de musique et la Philharmonique d'Angles avaient organisé, le 2 mai, la *Journée des Ecoles de Musique* du département...

Après les répétitions matinales, nos jeunes musiciens se retrouvaient l'après-midi sur la pelouse du terrain scolaire. Un public nombreux de parents, d'amis et de mélomanes était venu les encourager. Les formations suivantes devaient, tour à tour, se produire : Ecole intercommunale L'Aiguillon-La Tranche, Benet, Fontenay-le-Comte, Luçon, Nalliers, La Réorthe et Les Sables-d'Olonne.

Choix des morceaux des plus éclectiques, qualité des interprétations, niveau adapté des œuvres choisies, tout était réuni pour témoigner du sérieux du travail accompli, en progrès d'année en année. Le succès obtenu auprès du public est un précieux encouragement pour les élèves, leurs professeurs et tous ceux qui, bénévolement le plus souvent, prennent sur leurs loisirs pour que vive la musique populaire...

La chaleur des applaudissements fut remarquée quand s'est produite l'Harmonie départementale Juniors, forte de 100 musiciens dirigés par M. Pietot, directeur du Conservatoire des Sables-d'Olonne. *La marche du Maréchal de Saxe* de Covoyer, *Rigaudon*, de Boehm, *Pavane*, de Ted Huggers, *Minauderie*, de Devogel, ont été brillamment interprétés.

La soirée se terminait par l'audition de quelques morceaux exécutés par la Société Philharmonique d'Angles.

Plusieurs personnalités avaient répondu à l'invitation du bureau de l'U.D. : M. Métais, député de la circonscription ; M. Aimé, conseiller, maire général du canton ; M. Daviel, maire d'Angles, dont la municipalité fait beaucoup pour la société locale.

Le succès de cette journée est incontestable et il est dû au mérite des exécutants et au dévouement des professeurs et directeurs de toutes les écoles représentées. La preuve est faite que le travail ainsi conçu assure l'avenir de la musique populaire en Vendée.

Les concerts

Un ensemble musical est créé entre les sociétés de l'Île-d'Elle (directeur Thierry Robin) et Maille (directeur Paul Garreau). Cette formation a donné son concert de Printemps le jeudi 20 mai, à Maille avec des œuvres de : Sauzède, Pachelbel, Sousa, Semler, Colley, Rossini et Lewie.

Par ailleurs le samedi 5 juin, à l'Île-d'Elle, l'orchestre Junior de l'Île-d'Elle présentait un très beau programme, en première partie d'un concert de l'Ensemble musical Maille-l'Île-d'Elle.

Le lendemain dimanche 6 juin, un concert était donné en l'église de Maille avec des œuvres de Couperin, Bach et Mendelssohn.

VIENNE

Union départementale

Le 3^e festival Junior de l'Union Départementale de la Vienne, organisé par la Lyre Mélusine de Lusignan le 9 mai, a connu le même succès mérité que ses prédécesseurs.

• Suite page 28

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

• Suite de la page 27

L'esplanade du Château de Lusignan superbement aménagé, à l'issue d'un court défilé en ville, a accueilli une vingtaine de formations juniors d'importance très variable. Certes, mais qui, par leur vitalité et leur sens artistique, ont ravi les nombreux auditeurs qui n'ont pas ménagé leurs applaudissements.

Ce sont les écoles d'accordéon de Châtelleraut, Lenclôtre, Lusignan ; les écoles de musique des sociétés : de Bonnes, Buxerolles, Charroux, la Châtelleraudaise, Chauvigny, Cherves-Maisonnewe, Civray, Couhé-Vérac, Lenclôtre, Lusignan, Scorbe-Clairvaux, Vivonne, et les sections de majorettes de : Availles-en-Châtelleraut, Lenclôtre, Lusignan, Val-de-Creuse (Lésigny).

Avant la remise des récompenses par M. le Maire, M. le Conseiller général et M. le député Raoul Cantreau, l'orchestre Junior départemental s'est distingué en faisant applaudir les morceaux suivants : *La Strada*, dirigé par Daniel Huchet, et l'ouverture du *Calife de Bagdad*, dirigé par Charles De Cock.

SUD-EST

SAVOIE

Avec les accordéonistes de Chambéry et du Sud-Est

L'accordéoniste Jean-Luc Manca, élève d'André Thepaz, représentera la France à la Coupe Mondiale 1982 qui se déroulera courant septembre à Hambourg (R.F.A.).

Cette sélection du meilleur interprète s'est déroulée dernièrement, devant un jury composé de MM. et Mme Joe Rossi, Max Bonnay, Maurice Vittenet, Lydie Cottala, René Joly, etc.

Jean-Luc Manca qui a remporté le prix du Président de la République et la Coupe de France en 1980 a, durant ces derniers mois, mobilisé tous ses efforts pour sa qualification sur les précieux conseils de son professeur dont les succès à son école ne sont plus à prouver.

Il interpréta brillamment des œuvres de Zolotariev (sonate n° 3), de Koussyako (Troïka) Stanley (Rondo Caprice), Semionov (Rapsodie du Dom).

Jean-Luc appartient à cette nouvelle et prometteuse génération d'accordéonistes qui a entrepris de donner ses lettres de noblesse à l'accordéon de concert.

Un hommage aussi à son professeur André Thepaz qui a formé entre autres, Max et Christiane Bonnay, Bruno Teruel, Jean Pacalet, Simon Baggio, Yannick Ponzin, Catherine et Jean-Luc Brunetti, etc.

Bravo M. Thepaz pour l'excellent travail que vous accomplissez dans notre région au service de l'accordéon. Bravo aussi à Jean-Luc, bien sûr !

TARN

La lyre de Lavour et Ravel

C'est désormais traditionnel, le « May » Culturel vauréen est voué à « Dame Guirade » martyre du catharisme « oubliée » au fond d'un puits. Parmi les sociétés participantes la Lyre. Elle en a fait son sommet musical annuel. Après Vivaldi en 1980, Ravel fit son entrée à Saint-Alain le 16 mai 1982. Non pas parce que Ravel c'est presque l'anagramme de Lavour, qu'il fut basco-béarnais d'origine ou qu'il suivit au conservatoire de Paris l'enseignement de cet autre pyrénéen nommé Gabriel Fauré ; mais plutôt parce que son « Boléro » est resté une pièce moderne, très prisée du public par la délicatesse recherchée et toujours neuve de ses harmonies, le raffinement de son orchestration. Pourtant, cette faveur d'un vaste auditoire, Ravel ne la chercha point. Son caractère n'était pas fait pour conquérir la popularité. Elle vint par l'efficace vertu de sa perfection. Ses œuvres : « Pavane pour une infante défunte » — Schéhérazade — Daphnis et Chloé, ses sonates et compositions pour musique instrumentale, de même que sa « Valse » (1919) et son « Boléro » (1928) tout en marquant la musique contemporaine, suscitèrent en leur temps une vive curiosité. Présentant l'auteur du « Boléro », Bernard Alquier le Directeur de la Lyre parla « d'un illusionniste aux poches bourrées d'artifices ». Reconnaissons qu'en dépit de son air cavalier, la définition n'est pas insensée, loin s'en faut. Maurice Ravel a-t-il jamais pu obtenir le Grand Prix de Rome auquel il postula à trois reprises ?... Dans cette même présentation le poème dédié du Président Emile Bardet d'un rapport assez lointain avec notre sujet, s'inscrit bien dans le cadre du concert de Lavour. Fondues dans le creuset du chœur, répercutées par les voûtes d'une église surprise de retentir de ces rythmes inhabituels, les voix de cent instruments se marièrent comme par enchantement avec les percussions et timbales de B. Sabbatini (du Capitole) et B. Alquier. Le « Boléro »

passait... et les quelque six cents personnes, en quelque sorte envoûtées, le terme n'est pas péjoratif, vivaient un grand moment musical. D'ailleurs à ce concert furent associées des œuvres aussi célèbres que « Marche » (Weber) — « Alleluia » (Haendel) — « L'Arlésienne » (Bizet) et « Gymnopédie » (Satie). L'exécution sérieuse de bout en bout démontrerait si besoin était que la musique dans la simplicité, la bonne humeur et bien sûr une profonde motivation de la part d'amateurs, peut atteindre les sommets. Journée triomphale donc, pour les « lyristes » vauréens qui doivent être félicités pour l'impeccable mise en place de ce concert ; leur goût de l'effort et du travail dans le choix d'un répertoire n'excluant pas la difficulté. Parmi les personnalités présentes, il faut citer Mme Esparbié représentant M. le Maire et Conseiller Général, M. Grand, Président de la FSMO du Tarn, M. Gaulhet, Président du S.I. local et une forte délégation de Directeurs et enseignants de Lavour, Puylaurens, Rabastens.

J. Balayer

Après Ravel, la Lyre grandie !

16 mai 1982, « Boléro » de Ravel, une date, une œuvre, le triomphe de la Lyre de Lavour !

Ce May de Dame Guirade a permis à la Lyre de faire, d'une façon impériale, de la cathédrale Saint-Alain un lieu de recueillement particulier où s'alliaient parfaitement Musique et Poésie.

M. Bardet, président de la Lyre, a remarquablement amené le « Boléro » de Ravel à la présidence de cette commémoration cathare :

Dans Lavour assiégé, ils étaient quatre-vingts. Quatre-vingts à défendre la pure liberté, La liberté de l'âme, de l'âme déliée. Ils étaient les Parfaits rivaux à leur destin. Ce bruit que l'on entend, ce bruit porteur de mort.

Ces roues de chariots qui grincent dans la plaine, Suivies de Chevaliers s'avançant par centaines, Ce sont tous les Mauvais de Simon de Montfort. Contre toute une armée, que pouvaient quatre-vingts ! Trahis par la fumée livrant le souterrain Ils ont de leurs vainqueurs subi la cruauté.

Aussi, Dame Guirade, si tu me le permets, Je te dédie, ce jour, tu l'entendras du ciel, Ce chef-d'œuvre appelé Boléro de Ravel.

L'assistance émue et surprise par cette admirable, homélie poétique, soutenue par les rythmes de Bernard Sabbatini au violon et de notre Directeur Bernard Alquier aux timbales, se rappellera longtemps cette minute émou-

vante et insoutenable dont le thème de fond était le « Tempo du Boléro ».

Bernard Sabbatini, titulaire des percussions de l'orchestre du Capitole, fut à l'origine de l'incomparable prestation de la Lyre. Nos musiciens ont donné le meilleur d'eux-mêmes, tant il est vrai que le tempo absolument maîtrisé par Bernard Alquier et sa section rythmique a donné aux solistes une grande liberté d'interprétation. Le meilleur des métronomes a été écorné : merci ! M. Sabbatini, vous êtes un grand artiste, vous êtes adopté par Lavour, par la Lyre, tous les deux vous applaudissent car non seulement vous avez joué le « Boléro », mais vous l'avez fait jouer.

Cette pièce maîtresse a été mise au programme sur la demande de M. Esparbié, Maire de Lavour, malheureusement absent et représenté par Madame. Mis en chantier en février 1982, le « Boléro » n'a pas été saccagé, loin de là, il a été sublimé dans ce cadre unique qu'est Saint-Alain et où s'entassaient une foule de mélomanes qui ont ovationné une Lyre accédant à la marche la plus haute du podium.

Il faut dire que tout y était : Musique, Poésie, mais aussi jeux scéniques avec la sono de Norbert Condat et les lumières multicolores de Bernard Prulières... une bien belle prestation pour Lavour.

Nous avons retenu la présentation en duo de MM. Bardet et Alquier de quelques compositeurs et de leurs œuvres. Des termes très bien choisis, des textes remarquablement sélectionnés qui ont fait de ce dimanche 16 mai 1982 une journée de laquelle la musique populaire est sortie grandie.

La Lyre a prouvé qu'elle est une belle et sympathique société dont tous les Vauréens peuvent s'enorgueillir car c'est leur société, la société dont les membres sont leurs enfants. Merci Lavour de nous donner de tels musiciens.

Grand merci aussi à Lavour et à vous, amis de la région qui par votre présence, par votre enthousiasme apportez à tous les musiciens ce soutien moral qui les reconforte, qui leur prouve que leurs efforts ne sont pas vains et qui surtout leur donne une envie folle de recommencer, une envie folle de vivre intensément pour la musique, pour la Lyre.

Grâce à eux, grâce à vous, nous avons connu un 16 mai 1982 inoubliable et grandiose.

Nous attendons avec impatience mai 1983 parce que nous savons déjà qu'il sera extraordinaire et sûrement, encore, la Lyre saura nous réserver une surprise.

EDITIONS ROBERT MARTIN

Nous informons MM. les PROFESSEURS DE MUSIQUE qu'ils recevront fin septembre notre catalogue général de musique contenant notamment nos ouvrages d'enseignement et de musique instrumentale.

D'autre part, MM. les CHEFS DE MUSIQUE recevront également fin septembre ce même catalogue ainsi que notre recueil de conducteurs pour harmonie ou fanfare et le recueil de nouveautés des Editions Molenaar.

Par ailleurs, notre catalogue d'instruments, accessoires et articles divers sera envoyé à notre clientèle dans le courant du mois d'octobre.

Et n'oubliez pas que :

de la petite flûte au soubassophone

les instruments de toutes marques se trouvent aux :



EDITIONS ROBERT MARTIN

106, grande rue de la Coupée - 71009 MACON
☎ (85) 34-46-81

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISONS RAPIDES

COMMUNICATION URGENTE

De nombreux abonnements ne sont pas à jour de règlement.

Veuillez faire le nécessaire afin de nous faire parvenir, dans les meilleurs délais, le montant de votre participation.

Le journal, de plus en plus intéressant, est votre journal officiel. Il est captivant pour tous et nous ne pourrions le maintenir à son haut niveau et l'améliorer que si la modeste somme qui vous est demandée nous est acquise.

Nous vous remercions d'avance de votre collaboration.

Afin de ne pas retarder la parution du journal, nous vous demandons instamment de nous adresser les textes de vos insertions au plus tard le 20 du mois précédant leur publication.

Ce délai est important pour que nous puissions vous fournir une épreuve pour « bon à tirer ».

Nous vous remercions de bien vouloir tenir compte de cette demande.

Fermeture des bureaux de la C.M.F. en août

REOUVERTURE LE MERCREDI 1^{er} SEPTEMBRE

Journal de la Confédération Musicale de France

Directeur-Gérant : M. André AMELLER

Abonnement (10 numéros) du 1^{er} janvier au 31 décembre
Le numéro : 5 F
FRANCE..... 1 an 50 F
ETRANGER..... 1 an 100 F

CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette
75010 PARIS
Tél. : 878-39-42

DIX NUMEROS PAR AN : Janvier, Février-Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août-Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

IMPRIMERIE « LES MARCHES DE FRANCE »
44, rue de l'Ermitage
75020 PARIS
Tél. : 366-44-86